SENATE SÉNAT

CANADA

Second Session
Forty-first Parliament, 2013-14

Deuxième session de la
Quarante et unième législature, 2013-2014

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

NATIONAL FINANCE

FINANCES NATIONALES

Chair:
The Honourable JOSEPH A. DAY

Président :
L'honorable JOSEPH A. DAY

Tuesday, October 21, 2014
Tuesday, October 28, 2014

Le mardi 21 octobre 2014
Le mardi 28 octobre 2014

Issue No. 19

Fascicule nº 19

Fifteenth and sixteenth meetings on:

The expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2015

Quinzième et seizième réunions concernant :

Les dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015

WITNESSES:
(*See back cover*)

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

51647-51673

STANDING SENATE COMMITTEE ON NATIONAL FINANCE

The Honourable Joseph A. Day, *Chair*

The Honourable Larry W. Smith, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Bellemare	Eaton
* Carignan, P.C.	Gerstein
(or Martin)	Hervieux-Payette, P.C.
Chaput	Mockler
* Cowan	Rivard
(or Fraser)	Wells

*Ex officio members

(Quorum 4)

Change in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Verner, P.C., replaced the Honourable Senator Rivard (*October 20, 2014*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Joseph A. Day

Vice-président : L'honorable Larry W. Smith

et

Les honorables sénateurs :

Bellemare	Eaton
* Carignan, C.P.	Gerstein
(ou Martin)	Hervieux-Payette, C.P.
Chaput	Mockler
* Cowan	Rivard
(ou Fraser)	Wells

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modification de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Verner, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Rivard (*le 20 octobre 2014*).

Published by the Senate of Canada
Available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada
Disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, October 21, 2014
(59)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:34 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bellemare, Chaput, Day, Eaton, Gerstein, Hervieux-Payette, P.C., Mockler, Smith (*Saurel*), Verner, P.C., Wells (10).

In attendance: Sylvain Fleury and Raphaëlle Deraspe, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, March 5, 2014, the committee continued its examination of the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2015. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 8.*)

WITNESSES:

Canadian Institutes of Health Research:

Thérèse Roy, Chief Financial Officer and Vice President, Resource Planning and Management Portfolio;

Kelly VanKoughnet, Associate Vice President, Research and Knowledge Translation.

Patented Medicine Prices Review Board:

Douglas Clark, Executive Director;

Pauline Lahey, Chief, Corporate Planning and Reporting.

Ms. Roy made a statement and, together with Ms. VanKoughnet, answered questions.

At 10:43 a.m., the committee suspended.

At 10:45 a.m., the committee resumed.

Mr. Clark made a statement and, together with Ms. Lahey, answered questions.

At 11:26 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 21 octobre 2014
(59)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 34, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bellemare, Chaput, Day, Eaton, Gerstein, Hervieux-Payette, C.P., Mockler, Smith (*Saurel*), Verner, C.P., Wells (10).

Également présents : Sylvain Fleury et Raphaëlle Deraspe, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 5 mars 2014, le comité poursuit son étude du Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 8 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Instituts de recherche en santé du Canada :

Thérèse Roy, dirigeante principale des finances et vice-présidente, Portefeuille de la gestion et planification des ressources;

Kelly VanKoughnet, vice-présidente associée, Recherche et application des connaissances.

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés :

Douglas Clark, directeur exécutif;

Pauline Lahey, chef, Planification et de la reddition de comptes stratégiques.

Mme Roy fait une déclaration puis, avec Mme VanKoughnet, répond aux questions.

À 10 h 43, la séance est suspendue.

À 10 h 45, la séance reprend.

M. Clark fait une déclaration puis, avec Mme Lahey, répond aux questions.

À 11 h 26, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Tuesday, October 28, 2014
(60)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:30 a.m., in room 9, Victoria Building, the deputy chair, the Honourable Larry W. Smith, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bellemare, Chaput, Eaton, Gerstein, Hervieux-Payette, P.C., Mockler, Rivard, Smith (*Saurel*), Wells (9).

In attendance: Sylvain Fleury and Raphaëlle Deraspe, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, March 5, 2014, the committee continued its examination of the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2015. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 8.*)

WITNESSES:

Public Service Commission of Canada:

Anne-Marie Robinson, President;

Christine Donoghue, Senior Vice President, Policy;

Gerry Thom, Vice President, Staffing and Assessment Services;

Philip Morton, Director General of Finance and Administration.

Standards Council of Canada:

Ernie Briard, Vice President, Corporate Services & Chief Financial Officer;

Michel Girard, Vice President, Strategy;

Sandra E. Watson, Vice President, Communications and Corporate Planning and Corporate Secretary.

Ms. Robinson made a statement and, together with Ms. Donoghue, Mr. Thom and Mr. Morton, answered questions.

At 10:36 a.m., the committee suspended.

At 10:40 a.m., the committee resumed.

Mr. Briard made a statement and, together with Mr. Girard and Ms. Watson, answered questions.

At 11:30 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, le mardi 28 octobre 2014
(60)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Larry W. Smith (*vice-président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bellemare, Chaput, Eaton, Gerstein, Hervieux-Payette, C.P., Mockler, Rivard, Smith (*Saurel*), Wells (9).

Également présents : Sylvain Fleury et Raphaëlle Deraspe, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 5 mars 2014, le comité poursuit son étude du Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 8 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Commission de la fonction publique du Canada :

Anne-Marie Robinson, présidente;

Christine Donoghue, vice-présidente des politiques;

Gerry Thom, vice-président, Services de dotation et d'évaluation;

Philip Morton, directeur général des finances et de l'administration.

Conseil canadien des normes :

Ernie Briard, vice-président, Services généraux, et chef de la direction financière;

Michel Girard, vice-président, Stratégie;

Sandra E. Watson, vice-présidente, Communications et planification générale, et secrétaire générale.

Mme Robinson fait une déclaration puis, avec Mme Donoghue, M. Thom et M. Morton, répond aux questions.

À 10 h 36, la séance est suspendue.

À 10 h 40, la séance reprend.

M. Briard fait une déclaration puis, avec M. Girard et Mme Watson, répond aux questions.

À 11 h 30, il est convenu que le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Jodi Turner

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, October 21, 2014

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:34 a.m. to study the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2015.

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, this morning, we will continue our study of the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2015.

[*English*]

This morning we are pleased to welcome officials from the Canadian Institutes of Health Research. Thérèse Roy is Chief Financial Officer and Vice President, Resource Planning and Management Portfolio; and Kelly VanKoughnet is Associate Vice President, Research and Knowledge Translation.

We thank each of you for being here. It's been some time since we've had your agency before us, and we're looking forward to hearing all about the good work that you're doing.

Thérèse Roy, Chief Financial Officer and Vice President, Resource Planning and Management Portfolio, Canadian Institutes of Health Research: Thank you, Mr. Chair. I would like to thank the committee for inviting us today to discuss the Main Estimates of the Canadian Institutes of Health Research, or CIHR, for the 2014-15 fiscal year. I am pleased to be accompanied by Dr. Kelly VanKoughnet.

I would like to take this opportunity to first explain CIHR's role in the Canadian federal landscape and to highlight the mechanisms used by our organization to ensure that we support research that meets the highest national and international scientific standards of excellence.

As you know, CIHR was established in 2000 by an act of Parliament to position Canada as a world leader in the creation and use of knowledge through health research to improve the health of all Canadians and of the wider global community. More specifically, CIHR's objectives are first to excel, according to internationally accepted standards of scientific excellence, in the creation of new knowledge, and to translate new knowledge into improved health for Canadians and more effective health services and products.

An arm's-length organization within the health portfolio, CIHR also has the legislated responsibility to advise the Minister of Health on all matters relating to health research or health policy.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 21 octobre 2014

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 34, pour étudier les dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Honorables sénatrices et sénateurs, nous allons poursuivre ce matin notre étude du Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015.

[*Traduction*]

Nous sommes heureux d'accueillir ce matin des représentantes officielles des Instituts de recherche en santé du Canada. Thérèse Roy est dirigeante principale des finances et vice-présidente du Portefeuille de la gestion et de la Planification des ressources; et Kelly VanKoughnet est vice-présidente associée de la Recherche et de l'Application des connaissances.

Nous remercions chacune de vous d'être venue. Cela fait un certain temps que des membres de votre organisme ont comparu devant nous, et nous nous réjouissons à la perspective d'entendre parler de l'excellent travail que vous accomplissez.

Thérèse Roy, dirigeante principale des finances et vice-présidente, Portefeuille de la gestion et planification des ressources, Instituts de recherche en santé du Canada : Merci, monsieur le président. J'aimerais remercier votre comité de nous avoir invitées à nous entretenir avec vous du Budget principal des dépenses des Instituts de recherche en santé du Canada, ou des IRSC, pour l'année 2014-2015. J'ai le plaisir d'être accompagnée aujourd'hui par Mme Kelly VanKoughnet.

Je profite de cette occasion pour d'abord expliquer le rôle des IRSC au sein du gouvernement fédéral et décrire les mécanismes utilisés par notre organisation pour garantir le soutien de la recherche répondant aux plus hautes normes d'excellence scientifique nationales et internationales.

Comme vous le savez, les IRSC ont été établis en 2000 par le Parlement afin de faire du Canada un chef de file mondial dans la création et l'application de connaissances, grâce à la recherche en santé, pour améliorer la santé de tous les Canadiens et de la communauté mondiale. Plus précisément, les objectifs des IRSC sont d'abord d'exceller, selon les normes internationales reconnues de l'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances, puis d'appliquer ces nouvelles connaissances en vue d'améliorer la santé de la population canadienne et d'offrir de meilleurs produits et services de santé.

Organisme autonome au sein du portefeuille de la santé, les IRSC sont aussi tenus par la loi de conseiller la ministre de la Santé sur toutes les questions relatives à la recherche en santé ou à la politique de santé.

CIHR is also a member of the three federal granting agencies comprising CIHR: the Natural Sciences and Engineering Research Council and the Social Sciences and Humanities Research Council. Together the three agencies support and promote high-quality research in a wide variety of disciplines and areas. We also support prestigious federal research programs such as the Canada Research Chairs and the Network of Centres of Excellence, aiming to attract and retain the best researchers and trainees to Canada.

[*Translation*]

CIHR is led by its president, Dr. Alain Beaudet. Overall strategic directions for CIHR are set by its governing council, which also has a mandate to manage the property, business and affairs of CIHR. Dr. Beaudet and the Honourable Michael Wilson, former federal Minister of Finance, are currently co-chairs of CIHR's governing council.

CIHR integrates research through a unique interdisciplinary structure made up of 13 virtual institutes. Each institute shares responsibilities for achieving the fundamental objectives of CIHR and to work with domestic and international stakeholders to forge a coherent health research agenda across disciplines, sectors and regions that embraces scientific opportunity and reflects the emerging health needs of Canadians and the global community.

CIHR's science council, comprised of the scientific directors of our 13 virtual institutes as well as CIHR senior management, has the responsibility to develop, implement and report on CIHR's research and knowledge translation strategy, in accordance with the CIHR Act and strategic directions set out by the governing council.

Day-to-day management of CIHR is led by the executive management committee, which is chaired by the CIHR president and comprised of the three vice-presidents and the associate vice-president.

Through CIHR, the Government of Canada is supporting health research that addresses society's highest-priority health issues and that contributes to Canada's economic growth and prosperity.

Each year, the federal government invests approximately $1 billion to support the work of more than 13,700 researchers and trainees across the country.

Approximately 94 per cent of CIHR's $1 billion budget is invested in a range of programs and activities that are designed to support outstanding research and that promote knowledge translation in accordance with CIHR's mandate and strategic directions. As an operationally lean organization, the remaining

Les IRSC, avec le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, représentent les trois agences subventionnaires de recherche fédérales. Ensemble, ces trois agences appuient et favorisent la recherche de haute qualité dans une grande variété de domaines et de disciplines. Elles appuient également de prestigieux programmes de recherche fédéraux, tels que les Chaires de recherche du Canada et les Réseaux de centres d'excellence, qui ont pour but d'attirer au Canada et de maintenir en poste les meilleurs chercheurs et stagiaires.

[*Français*]

Les IRSC sont dirigés par un président, le Dr Alain Beaudet. L'orientation stratégique globale des IRSC est établie par le conseil d'administration qui a également pour mission de gérer les biens, les activités et les affaires de l'organisation. Le Dr Beaudet et l'honorable Michael Wilson, ancien ministre fédéral des Finances, coprésident actuellement le conseil d'administration des IRSC.

Les IRSC intègrent la recherche selon une structure interdisciplinaire unique constituée de 13 instituts virtuels. Conjointement, les instituts s'emploient à réaliser les objectifs fondamentaux des IRSC qui travaillent de concert avec des intervenants du pays et de l'étranger afin d'établir un programme cohérent de recherche en santé dans l'ensemble des disciplines, des secteurs et des régions. Ce programme permet de saisir les occasions de recherche scientifique et reflète les nouveaux besoins en matière de santé des Canadiens et de la collectivité mondiale.

Le conseil scientifique des IRSC, composé des directeurs scientifiques de nos 13 instituts virtuels et de la haute direction, a pour rôle d'élaborer la stratégie de recherche et d'application des connaissances des IRSC, de la mettre en œuvre et d'en faire rapport en conformité avec la Loi sur les IRSC et les orientations stratégiques établies par le conseil d'administration.

La gestion quotidienne des IRSC est assurée par le comité de la haute gestion, lequel est dirigé par le président des IRSC et est composé de trois vice-présidents et d'une vice-présidente associée.

Par l'entremise des IRSC, le gouvernement du Canada appuie la recherche dans le domaine de la santé, qui porte sur les problèmes de santé les plus pressants de la société et favorise l'essor économique et la prospérité du pays.

Chaque année, le gouvernement du Canada investit environ un milliard de dollars afin d'appuyer les efforts de plus de 13 700 chercheurs et stagiaires de tout le pays.

Les IRSC investissent environ 94 p. 100 de leur budget d'un milliard de dollars dans divers programmes et activités conçus pour soutenir la recherche exceptionnelle et stimuler l'application des connaissances, en conformité avec le mandat et les orientations stratégiques des IRSC. Organismes au

6 per cent of CIHR's budget is directed towards the operations and management of CIHR's activities.

[*English*]

Research supported by CIHR is divided into two main categories of programs. The first, the investigator-initiated research programs, represents approximately 70 per cent of CIHR's research investments. These programs are designed to ensure the continuous growth of a solid base of evidence and research knowledge from which innovative new health products and services can be built.

The second, the priority-driven programs, supports emergent and targeted research that responds to the changing health needs and priorities of Canadians. To support these initiatives, CIHR actively mobilizes the health research community, including federal, provincial and territorial partners, as well as those from the private and not-for-profit sectors.

Key to these priority-driven programs are CIHR's "signature initiatives," which are typically large-scale initiatives designed to be transformative and have measurable health and health system impacts in the near term. CIHR currently has nine signature initiatives addressing a broad range of health issues, such as chronic disease, personalized medicine, Alzheimer's disease and Aboriginal people's health.

To ensure quality and excellence of research supported by CIHR in all of our funded research programs, applications submitted by researchers and trainees are assessed through an internationally recognized peer review process. Each year more than 3,000 researchers volunteer their time to participate in this peer review committee.

These committees evaluate the applications, rate them on their merit using a defined set of evaluation criteria, and provide funding recommendations to CIHR's Science Council for endorsement and presidential final approval.

[*Translation*]

I should also mention that in addition to supporting Canadian research excellence, CIHR is active in participating and leading important international activities that address global health issues. For example, CIHR is a member of the Global Alliance for Chronic Diseases, which aims to develop and facilitate innovative research collaborations between low-, middle- and high-income countries in the fight against chronic diseases, a growing burden for all, as you know.

fonctionnement efficace, les IRSC consacrent seulement 6 p. 100 de leur budget à l'administration et à la gestion de leurs activités.

[*Traduction*]

Les programmes d'appui à la recherche des IRSC se divisent en deux grandes catégories. La première, les programmes d'appui à la recherche libre, représente environ 70 p. 100 des investissements des IRSC en recherche. Ces programmes sont conçus pour assurer l'enrichissement constant des données probantes et des connaissances scientifiques qui fournissent la matière première dans la création de produits et de services de santé innovateurs.

La deuxième catégorie, les programmes d'appui à la recherche priorisée, appuie la recherche émergente et ciblée qui suit l'évolution des besoins et des priorités des Canadiens en matière de santé. Pour soutenir les initiatives de recherche priorisée, les IRSC mobilisent activement le milieu de la recherche en santé, incluant les partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux, ainsi que les secteurs privés et sans but lucratif.

Les « initiatives phares » des IRSC constituent un élément clé du soutien à la recherche priorisée. Ces initiatives sont généralement de grande envergure et visent à créer un impact transformateur et mesurable sur la santé et le système de santé à court terme. Les IRSC ont actuellement neuf initiatives phares consacrées à un large éventail de questions de santé, comme les maladies chroniques, la médecine personnalisée, la maladie d'Alzheimer et la santé des Autochtones.

Pour assurer la qualité et l'excellence de la recherche soutenue par tous les programmes de financement des IRSC, les demandes présentées par les chercheurs et les stagiaires sont soumises à un processus d'évaluation par les pairs reconnu à l'échelle internationale. Chaque année, plus de 3 000 chercheurs donnent de leur temps pour faire partie du comité d'évaluation.

Ces comités étudient les demandes de financement soumises aux IRSC, évaluent leur mérite d'après une série de critères prédéfinis, et font des recommandations financières au conseil scientifique des IRSC avant que son président approuve les demandes.

[*Français*]

Il faut aussi mentionner que, en plus de soutenir l'excellence en recherche au Canada, les IRSC sont des participants et des leaders actifs dans le cadre d'importantes initiatives internationales dans le domaine de la santé mondiale. Par exemple, les IRSC sont membres de l'Alliance mondiale contre les maladies chroniques, qui a pour but d'élaborer et de faciliter les collaborations de recherche innovatrice entre les pays à revenu faible et intermédiaire et les pays à revenu élevé dans la lutte contre les maladies chroniques dont le fardeau ne cesse de croître, comme vous le savez.

CIHR is also a founding member of the International Rare Diseases Research Consortium. The goal of this consortium is to accelerate medical breakthroughs for people affected by rare diseases, with the specific objective to develop 200 new therapies for rare diseases by 2020.

Another example of CIHR's international engagement and involvement is the Canada-France global dementia legacy event. The goal of this event, which was held in Ottawa last month, was to discuss new models of collaboration between industry and academia in the treatment and care of people with dementia and their caregivers.

[*English*]

As reflected in the 2014-15 Main Estimates, CIHR is presenting an approved budget of $985 million. This represents a $17.3 million increase over the 2013-14 Main Estimates. This increase is mainly due to the ongoing investment of $15 million to support Canada's Strategy for Patient-Oriented Research, or SPOR, which was announced in the Economic Action Plan in 2013.

The SPOR strategy was announced in 2011 and represents a coalition of federal, provincial and territorial partners that foster innovation in the Canadian health care system. It involves ensuring that the right patient receives the right clinical intervention at the right time, ultimately leading to better health outcomes.

In Economic Action Plan 2014, the Government of Canada announced a new ongoing investment of $15 million per year to CIHR for the expansion of SPOR, as well as for the creation of the Canadian Consortium on Neurodegeneration in Aging and to support other health research priorities. However, as members of the committee know well, this budget announcement is not reflected in CIHR's 2014-15 Main Estimates.

[*Translation*]

I will conclude my opening remarks there. Thank you for your attention. I hope that I have been able to provide you with a solid overview of CIHR, and that this information will be useful for your committee's study.

Dr. VanKoughnet and I would be pleased to answer any questions you may have.

Thank you.

The Chair: Thank you very much, Ms. Roy. I will start with Senator Eaton, from Toronto.

[*English*]

Senator Eaton: There are so many questions we could sit here and discuss. I'm always interested in Aboriginal issues because that seems so interesting.

Les IRSC sont aussi membres fondateurs du Consortium international de recherche sur les maladies rares. Le but de ce consortium est d'accélérer les découvertes médicales qui visent les personnes touchées par une maladie rare et de mettre au point 200 nouveaux traitements d'ici 2020.

La Conférence mondiale contre la démence constitue un autre exemple de l'engagement international des IRSC. Cet événement, organisé conjointement par le Canada et la France le mois dernier, à Ottawa, visait à débattre de nouveaux modèles de collaboration entre l'industrie et le milieu universitaire en ce qui a trait à la prestation de soins et de traitements aux personnes souffrant de démence et à l'aide aux soignants.

[*Traduction*]

Comme en témoigne le Budget principal des dépenses pour 2014-2015, les IRSC présentent un budget approuvé de 985 millions de dollars. Ceci représente une augmentation de 17,3 millions de dollars comparativement au Budget principal des dépenses de 2013-2014. Cette augmentation est principalement attribuable à un nouvel investissement permanent de 15 millions de dollars dans la Stratégie de recherche axée sur le patient, ou SRAP, annoncée dans le Plan d'action économique de 2013.

La SRAP, qui a été annoncée en 2011, regroupe une coalition de partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux dont le but est de stimuler l'innovation dans le système de santé canadien. Elle fait en sorte que le patient reçoive les bons soins au bon moment, pour finalement mener à de meilleurs résultats cliniques.

Dans le Plan d'action économique de 2014, le gouvernement du Canada a fait l'annonce d'un nouvel investissement permanent de 15 millions de dollars par année dans les IRSC pour l'expansion de la SRAP, pour la création du Consortium canadien sur la dégénérescence et le vieillissement et pour d'autres priorités de recherche en santé. Cependant, comme le savent bien les membres du comité, le Budget principal des dépenses de 2014-2015 des IRSC ne tient pas compte de cette annonce budgétaire.

[*Français*]

C'est ainsi que prend fin mon allocution d'ouverture. Je vous remercie de votre attention, et j'espère que nous vous avons transmis une bonne vue d'ensemble des IRSC et que cette information sera utile aux délibérations de votre comité.

Mme VanKoughnet et moi sommes maintenant à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Je vous remercie.

Le président : Merci beaucoup, madame Roy. Je vais commencer par la sénatrice Eaton, de Toronto.

[*Traduction*]

La sénatrice Eaton : Il y a tellement de questions dont nous pourrions discuter. J'aime toujours aborder les questions liées aux Autochtones parce qu'elles semblent tellement fascinantes.

First, can you tell me if it is simply money that keeps and attracts top-rated scientists to Canada? How do you attract new scientists and keep the ones we have?

Kelly VanKoughnet, Associate Vice President, Research and Knowledge Translation, Canadian Institutes of Health Research: I would be lying if I said money didn't matter to the scientific community. But beyond money, I think the key competitive advantage that Canada has is the collaborative nature of research. Many of our most competitive partners in the global research game, such as the United States, have an incredibly competitive institution-to-institution nature of research.

Senator Eaton: Siloed.

Ms. VanKoughnet: Very siloed, and because of our regional spread of expertise within Canada, there is both a tradition and a necessity to work more in networks and collaborate rather than compete on a national basis. That's one of the things we hear most often in terms of being a centre of excellence for research and what's attractive. We're also very connected internationally.

Senator Eaton: That's very interesting.

In June 2012, CIHR launched the Pathways to Health Equity for Aboriginal Peoples. When you talk about highest health priorities, are there specific ones to First Nations that don't exist in the other communities? If so, what are they and do you have a specific budget to meet those priorities?

Ms. VanKoughnet: I'll start by saying that CIHR is unique in the world in terms of having an institute dedicated to Aboriginal people's health. The Institute of Aboriginal People's Health is a unique construct in the world of research, to have an element of our organization focused specifically on that.

In terms of Pathways as part of our strategic plan, reducing health inequities for Aboriginal peoples is one of the top five priorities of the organization. Pathways was launched with a budget in the range of $25 million between now and I think it's 2022. It is specifically looking at intervention research. We try a lot of different public programs and new public policies without always aligning them with a research component to find out whether they're working, whether they have an impact.

Senator Eaton: Would you go into the communities themselves? Do you have input from First Nations?

Ms. VanKoughnet: One of the first elements of the Pathways initiative was to directly fund, through PEKEs everything in CIHR has an acronym, but it's partnerships for health research —

Premièrement, pouvez-vous me dire si seuls les salaires attirent les meilleurs scientifiques au Canada et permettent de les maintenir en poste? Comment attirez-vous de nouveaux scientifiques et conservez-vous ceux que vous employez déjà?

Kelly VanKoughnet, vice-présidente associée, Recherche et application des connaissances, Instituts de recherche en santé du Canada : Je mentirais si je disais que l'argent importe peu à la communauté scientifique. Toutefois, outre l'argent, je pense que le principal attrait du Canada par rapport à sa concurrence, c'est la nature coopérative des travaux de recherches qui y sont menés. Bon nombre de nos partenaires les plus concurrentiels dans le domaine de la recherche à l'échelle mondiale, comme les institutions américaines, sont extrêmement concurrentiels les uns envers les autres.

La sénatrice Eaton : Les institutions sont cloisonnées.

Mme VanKoughnet : Très cloisonnées. Comme nos experts travaillent dans diverses régions du Canada, il est nécessaire et traditionnel qu'ils établissent des réseaux à l'échelle nationale et qu'ils collaborent avec ces réseaux, au lieu d'entrer en concurrence avec eux. C'est l'un des attraits de notre centre d'excellence en matière de recherche qui sont mentionnés le plus souvent. Nous avons aussi de bons contacts à l'échelle internationale.

La sénatrice Eaton : Voilà qui est très intéressant.

En juin 2012, les IRSC ont créé le volet Voies de l'équité en santé pour les Autochtones. Lorsque vous parlez des priorités les plus élevées en matière de santé, les Premières Nations en ont-elles qui n'existent pas dans les autres collectivités? Dans l'affirmative, quelles sont-elles, et avez-vous un budget particulier pour vous occuper de ces priorités?

Mme VanKoughnet : Je vais commencer par dire que les IRSC sont les seuls du monde entier à posséder un institut voué à la santé des Autochtones. Le fait d'avoir un élément de notre organisation axé précisément sur ce domaine d'études, un Institut de la santé des Autochtones, est un concept unique dans le monde de la recherche.

En ce qui a trait au rôle que le volet Voies de l'équité en santé pour les Autochtones joue dans notre plan stratégique, la réduction des inégalités en santé dont les peuples autochtones sont victimes est l'une des cinq principales priorités de notre organisation. Le volet a été lancé avec un budget de l'ordre de 25 millions de dollars, qui est censé durer jusqu'en 2022, je crois. Le volet examine en particulier la recherche interventionnelle. Nous avons essayé de mettre en œuvre de nombreux programmes publics distincts et de nombreuses nouvelles politiques publiques, sans prendre toujours la peine de les harmoniser avec un élément de recherche, afin de déterminer si ces programmes ou ces politiques fonctionnent, s'ils ont une incidence.

La sénatrice Eaton : Visitez-vous les collectivités mêmes? Recueillez-vous les commentaires des Premières Nations?

Mme VanKoughnet : L'une des premières étapes de l'initiative Voies de l'équité en santé pour les Autochtones consistait à utiliser la possibilité de financement PEEC — aux IRSC, il y des

some Aboriginal community organizations so that they have the capacity to participate in the design, in the selection of priorities, in actually mobilizing their own communities to participate in the research. It's not a bunch of researchers coming into the Aboriginal community; it's an Aboriginal community inviting research into its community in order to meet its priorities.

Senator Eaton: Can you give me an example of one of those initiatives?

Ms. VanKoughnet: We have already provided about $3 million to Aboriginal organizations through the PEKEs program. We're also building toward an intervention research program in four priority areas: tuberculosis, diabetes/obesity, oral health and the last one that is slipping my mind. There are basically four areas, four exemplars within the Aboriginal community. Either the incidence or impact of those four health issues is much more severe in those communities. For example, we have, in partnership with the dental health research community in the country, interventions around oral health, which is a big public-based program to reduce cavities in young kids because the severity of the impact of that later on really does start to impact the health of the children and, eventually, health into adulthood.

[*Translation*]

Senator Bellemare: Your group of virtual research centres is fascinating. Do you have the list of the 13 research centres? I looked for them but could not find them. There must be one.

[*English*]

The Chair: Why don't you provide it to us?

Ms. VanKoughnet: We can provide it to you. I can probably list them, but —

[*Translation*]

Senator Bellemare: Your total budget is almost $1 billion, and you have leverage with other groups, the provinces, the private sector, other research centres like SSHRC and NSERC, and so on. Do you know what the overall leverage is of the part of your budget that comes from the government?

Ms. Roy: That is a very good question. Basically, we are still trying to collect all that information, and the governing council asks us for it regularly. Certain initiatives are currently in place to

acronymes pour tout, mais il s'agit de partenariats pour la recherche en santé — pour financer directement quelques organisations communautaires autochtones, afin qu'elles puissent participer à la conception de l'initiative, à la sélection de ses priorités et à la mobilisation de leurs propres collectivités en vue de les faire participer à la recherche. Il ne s'agit pas d'un groupe de chercheurs qui vient étudier une collectivité autochtone, mais plutôt une collectivité autochtone qui invite des chercheurs à la visiter afin qu'ils répondent à ses besoins prioritaires.

La sénatrice Eaton : Pouvez-vous me donner un exemple de ces initiatives?

Mme VanKoughnet : Dans le cadre du programme des PEEC, nous avons déjà accordé près de 3 millions de dollars à des organisations autochtones. Nous prenons aussi des mesures en vue de mettre en œuvre un programme de recherche dans quatre domaines prioritaires : la tuberculose, l'obésité et le diabète, la santé bucco-dentaire et un dernier domaine dont je n'arrive pas à me souvenir. Il y a essentiellement quatre domaines, quatre exemples de recherches menées au sein des collectivités autochtones. L'incidence ou les répercussions de ces quatre problèmes de santé sont beaucoup plus graves dans ces collectivités. Par exemple, en partenariat avec l'ensemble des chercheurs canadiens dans le domaine de la santé dentaire, nous avons organisé des interventions liées à la santé bucco-dentaire, c'est-à-dire un important programme public visant à réduire les caries chez les jeunes enfants, parce que, plus tard, elles peuvent gravement nuire à leur santé, même lorsqu'ils auront atteint l'âge adulte.

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : Votre groupe de centres de recherche virtuelle est fascinant. Avez-vous la liste des 13 centres de recherche? Je les ai cherchés, mais je ne les ai pas trouvés. Il doit bien y avoir une liste.

[*Traduction*]

Le président : Pourquoi ne nous fournissez-vous pas la liste?

Mme VanKoughnet : Nous pouvons vous la fournir. Je peux probablement les énumérer, mais...

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : Votre budget total s'approche du milliard de dollars, et vous avez des effets levier avec d'autres groupes, les provinces, le secteur privé, d'autres centres de recherche comme le CRSH et le CRSNG, et cetera. Avez-vous une idée de l'effet de levier global de votre budget qui provient du gouvernement?

Mme Roy : C'est une très bonne question. Effectivement, nous essayons toujours de récolter tous ces renseignements, et le conseil d'administration nous le demande régulièrement. Il y a

ensure that if we invest one dollar in research, the partners must contribute one dollar to launch the initiative. Collection of this information is constantly being improved.

Last year, we managed to collect about $80 million for the targeted initiatives. I am giving you a figure, but I can provide you with the information because our 2013-14 report indicates the leverage of our initiatives, and it is quite significant. Our organization's basic goal is to create partnerships with the industry or with non-traditional partners to increase research capacity in health, which is increasingly costly, as you know.

Senator Bellemare: How much do research centres like SSHRC and NSERC contribute? Is it included in your billion dollars?

Ms. Roy: Yes. There are always annual competitions in the case of Trois-Conseils programs, but, generally, the amounts transferred vary from $25 million to $30 million a year, depending on the results of the competitions we manage to create between these three agencies.

Senator Bellemare: The fact that all the institutes can react promptly in an urgent situation like Ebola — because we have clearly seen that you deal with major problems but, sometimes, urgent problems like Ebola arise. Do the virtual institutes have the opportunity to work in this field? Could you tell us a little bit about that problem?

[*English*]

Ms. VanKoughnet: Sure. I can comment on the past more easily than what's going on at present. For example, the Canadian Institutes of Health Research was very involved in the response to SARS. We had an emergency funding opportunity which funded a number of researchers on the ground, looking at some of the public health implications, and also focused on sequencing the genome of the SARS virus to understand how we can attack that. In the current context, we've learned from that as well, and, as another example, we have a partnership with the Public Health Agency of Canada in funding the Canadian Immunization Research Network. It's an established network of more than 140 experts across the country that really does have the capacity to turn around rapid research in the area of vaccination. They have a long-term goal. They study everything from uptake rates and hesitation around taking vaccines, to efficacy, to new methods of delivering vaccines to see if they are more or less effective over time, but they also stand ready in a moment of need for the country. Again, that is part of this connectedness of the Canadian research scene.

maintenant certaines initiatives qui font en sorte que, si nous investissons un dollar en recherche, les partenaires doivent contribuer un dollar pour lancer l'initiative. On s'améliore de plus en plus dans la cueillette de ces renseignements.

L'année dernière, en ce qui concerne les initiatives ciblées, nous avons réussi à recueillir environ 80 millions de dollars. J'émets un chiffre, mais je peux vous fournir l'information, car notre rapport de 2013-2014 indique l'effet de levier lié à nos initiatives, et qui est assez important. L'objectif de notre organisation, effectivement, est de créer des partenariats avec l'industrie ou avec des partenaires non traditionnels pour augmenter la capacité de recherche dans le domaine de la santé, qui est de plus en plus coûteuse, comme vous le savez.

La sénatrice Bellemare : À combien se chiffre la contribution des centres de recherche comme le CRSH et le CRSNG? Est-ce inclus dans votre milliard de dollars?

Mme Roy : Oui. Il y a toujours des compétitions annuelles des programmes Trois-Conseils, mais, généralement, les sommes transférées varient de 25 à 30 millions de dollars par an, dépendamment des résultats des compétitions que nous établissons avec ces agences.

La sénatrice Bellemare : Le fait que tous les instituts puissent réagir promptement lors d'une situation urgente comme l'Ebola — parce qu'on voit bien que vous vous vous attaquez à de grandes problématiques, mais, parfois, il y a des problématiques d'urgence, comme l'Ebola. Les instituts virtuels ont-ils la chance de travailler dans ce domaine? Pouvez-vous nous parler un peu plus de cette problématique?

[*Traduction*]

Mme VanKoughnet : Bien sûr. Et il m'est plus facile de formuler des observations concernant le passé que de commenter ce qui se passe en ce moment. Par exemple, les Instituts de recherche en santé du Canada ont participé activement aux interventions liées au SRAS. Nous avons eu l'occasion d'accorder un financement d'urgence qui a permis de financer le travail sur le terrain d'un certain nombre de chercheurs. Ces derniers examinaient certaines des conséquences de cette maladie pour la santé publique ou se souciaient de séquencer le génome du virus du SRAS, afin de comprendre comment nous pouvons le combattre. Nous avons tiré des enseignements de cet exercice qui nous aident dans le contexte actuel et, pour vous donner un autre exemple, nous avons établi un partenariat avec l'Agence de la santé publique du Canada visant à financer le Réseau canadien des registres d'immunisation. Il s'agit là d'un réseau établi, composé de plus de 140 experts des quatre coins du pays, qui est réellement en mesure d'effectuer rapidement des recherches dans le domaine de la vaccination. Ces experts ont un objectif à long terme. Ils étudient toutes les facettes

We believe, at CIHR, that the structure of the 13 institutes has gone a long way to assisting the research community in making them more connected to the health research or health problems of Canadians and being prepared to actually serve the moment it's required.

[*Translation*]

Senator Bellemare: We know that a research centre is working on the Ebola matter in Manitoba. Do all the institutes or that institute in particular receive money from the group? Are there ties, particular efforts being made to create a vaccine more quickly?

Ms. Roy: There is an issue of financial structure. The CIHR science council has given priority to the Ebola crisis. It remains that the vaccine and all the implementation mechanisms for these tests need to be tested. The current issue is not financial, because we can organize internally to put together the funds needed to support the Government of Canada, find the best vaccine and implement it. For the moment, though, we do not have any more details about that.

Senator Bellemare: I would like to ask one last question.

The Chair: Please keep it for the second round.

[*English*]

Senator L. Smith: Thanks for coming out today. In reading through the initial pages of how you were set up and the arm's-length position that the CIHR has, what type of relationship do you have with Health Canada and the Public Health Agency? How does that work?

Ms. VanKoughnet: CIHR plays a role sitting around the health portfolio table, so our president meets with the deputy minister on a regular basis. Our president sits as a deputy minister alongside the Deputy Minister of Health Canada, and now, over the last few weeks, the Public Health Agency's chief, Gregory Taylor. It really is a portfolio family. We have partnerships both with PHAC and with Health Canada to advance part of their priorities. As an example, we're all part of the federal initiative on HIV/AIDS. CIHR's mission in that regard is to support the research component, but there's also a public health component. There is a drug regulatory component. We work alongside our compatriots in the portfolio.

de la vaccination, des taux de vaccination à l'hésitation à se faire vacciner, en passant par l'efficacité des vaccins et les nouvelles façons de les administrer, et ce, dans le but de déterminer si les vaccins sont plus ou moins efficaces avec le temps. Toutefois, ces experts sont également prêts à intervenir en cas de besoin au Canada. Je le répète, cela fait partie des liens qui existent au sein du milieu canadien de la recherche.

Nous, les membres des IRSC, croyons que la structure des 13 instituts a grandement contribué à aider les chercheurs à être mieux renseignés sur les recherches en santé et les problèmes de santé des Canadiens, et à être mieux préparés à servir dès que c'est nécessaire.

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : On sait qu'un centre de recherche travaille sur le dossier de l'Ebola au Manitoba. L'ensemble des instituts ou cet institut en particulier reçoit-il de l'argent du groupe? Y a-t-il des liens, des efforts particuliers qui sont déployés afin de créer un vaccin plus rapidement?

Mme Roy : Il y a une question de structure financière. Le conseil scientifique des IRSC a accordé la priorité à cette crise d'Ebola. Il demeure qu'il faut tester le vaccin et tous les mécanismes de mise en œuvre de ces tests. À ce moment-ci, il ne s'agit pas d'une question monétaire, car on peut s'organiser à l'interne afin de rassembler les fonds nécessaires pour appuyer le gouvernement canadien, trouver le meilleur vaccin et le mettre en œuvre. Mais, pour l'instant, on n'a pas plus de détails à cet égard.

La sénatrice Bellemare : J'aimerais poser une dernière question.

Le président : Veuillez le faire au deuxième tour, s'il vous plaît.

[*Traduction*]

Le sénateur L. Smith : Je vous remercie d'être venues aujourd'hui. En lisant les premières pages qui décrivent la façon dont vous êtes organisés et le caractère autonome des IRSC, je me suis demandé quel genre de relation vous aviez avec Santé Canada et l'Agence de la santé publique. Comment cela fonctionne-t-il?

Mme VanKoughnet : Les IRSC jouent un rôle en s'asseyant à la table du portefeuille de la santé. Notre président rencontre donc régulièrement le sous-ministre. Notre président s'assied à cette table à titre de sous-ministre, en compagnie du sous-ministre de Santé Canada et, au cours des dernières semaines, de l'administrateur en chef de la santé publique du Canada, Gregory Taylor. Les IRSC font réellement partie du portefeuille de la santé. Nous avons établi des partenariats à la fois avec l'ASPC et Santé Canada pour faire progresser leurs priorités. Par exemple, nous prenons tous part à l'initiative relative au VIH et au Sida. La mission des IRSC à cet égard consiste à soutenir le volet de la recherche, mais ce volet comporte aussi des éléments liés à la santé publique et à la réglementation des médicaments. Nous travaillons au sein du portefeuille, aux côtés de nos compatriotes.

Senator L. Smith: Who determines the priorities when you have an arm's-length group and then two other big agencies that are working? There are lots of priorities, but is there a national list of priorities? In your write-up, you say you have four or five priorities.

Ms. Roy, you did a great job writing this up in terms of how you're set up, but it leads to questions. If 70 per cent of your research is for your core of research investments on page 8, and the rest go into the other priorities, such as your segmented programs and signature initiatives and goes into one pot, then you have all the other pots. Who determines the national priorities? If you're arm's length, do you agree with those priorities? Could you tell me what the top three priorities are from a health perspective in terms of research and development?

Ms. VanKoughnet: About four years ago, CIHR published its strategic plan after wide consultation amongst our federal family, but also with the provinces, with research institutions across the country. At the end of the day, the research institutions hire the people that do the research, so we have to be in alignment on some level. They came out with five priorities which were shared, and we've since continued to test those in the public domain and social media, through those kinds of analyses.

We've focused on improvements to the health care system, a more patient-centred care system that is sustainable. Obviously, that's one that hits across the board.

Next is reducing health inequities for Aboriginal peoples.

Senator L. Smith: Is that number two?

Ms. VanKoughnet: That's number two.

Preparation and response to health threats is the third.

The fourth covers a lot of territory, but it's reducing the burden of chronic disease and mental illness.

They're broad priorities. The health system one is broken into two. We've kind of moulded it over time.

As I said, it's patient-centred care and improved clinical research. The second is more the health systems side of things. Once you figure out what the treatments and the clinical intervention are, how do you deliver them more effectively and sustainably from a cost perspective?

Le sénateur L. Smith : Qui détermine les priorités lorsqu'un groupe autonome travaille avec deux autres organismes importants? Il y a de nombreuses priorités, mais y a-t-il une liste de priorités établie à l'échelle nationale? Dans votre mémoire, vous dites que votre organisation a quatre ou cinq priorités.

Madame Roy, vous avez très bien décrit la façon dont vous êtes organisés, mais cela soulève des questions. Si 70 p. 100 de vos recherches découlent de vos principaux investissements dans la recherche, dont vous parlez à la page 8, et que le reste de vos recherches sont consacrées à d'autres priorités, vos programmes segmentés et vos initiatives phares finissent donc dans une pile, pendant que vous avez toutes ces autres piles à gérer. Et qui détermine les priorités à l'échelle nationale? Si vous êtes une agence autonome, acceptez-vous ces priorités? Pourriez-vous me dire quelles sont les trois principales priorités en santé du point de vue de la recherche et du développement?

Mme VanKoughnet : Il y a à peu près quatre ans, les IRSC ont publié leur plan stratégique après avoir amplement consulté non seulement les membres de sa famille fédérale, mais aussi les provinces et les instituts de recherche de l'ensemble du pays. Au bout du compte, les instituts de recherche embauchent des gens qui effectueront les travaux de recherche. Par conséquent, nos plans doivent cadrer avec les leurs dans une certaine mesure. Ces instituts sont parvenus à établir cinq priorités que nous partageons et, depuis, nous continuons d'éprouver ces priorités auprès du public et des médias sociaux à l'aide d'analyses de ce genre.

Nous avons mis l'accent sur les améliorations à apporter au système de soins de santé afin qu'il soit durable et plus axé sur les patients. Manifestement, c'est un objectif qui touche à tous les domaines.

Notre priorité suivante consiste à réduire les inégalités en santé dont les peuples autochtones sont victimes.

Le sénateur L. Smith : Est-ce votre deuxième priorité?

Mme VanKoughnet : Oui.

Notre troisième priorité consiste à nous préparer à intervenir en cas de menaces pour la santé.

Notre quatrième priorité couvre beaucoup de terrain, mais elle consiste à réduire le fardeau lié aux maladies chroniques et aux troubles mentaux.

Ces priorités sont très vastes. La priorité liée au système de santé est divisée en deux. Nous l'avons un peu façonnée avec le temps.

Comme je l'ai indiqué, les deux centres d'intérêt sont des soins de santé axés sur les patients et des recherches cliniques améliorées. La deuxième priorité est liée davantage aux systèmes de santé. Une fois qu'on a déterminé la nature des traitements à donner et des interventions cliniques, comment peut-on assurer leur prestation d'une façon plus efficace et plus viable du point de vue des coûts?

Senator L. Smith: What are your results? Patient care is a topical discussion amongst Canadians. How do you measure your results and where are you with your five priorities?

Again, when we hear that dementia and Alzheimer's disease are national priorities, apparently, how do you measure your success? Maybe you could give us some examples of success and things that you need to improve on.

Ms. VanKoughnet: Without going into a ton of detail, CIHR is using an impact assessment framework developed by the Canadian Academy of Health Sciences. Because research is a long-term game, but we want to be able to measure progress, there are five categories of impact that we look at as an organization.

One is advancing knowledge, your traditional bibliometrics, with researchers contributing to the worldwide literature.

Building capacity: Who do we have on the ground who can understand the research emerging elsewhere and who can contribute on their own?

Informed decision making: An example of that is the emergence of clinical guidelines and mobilizing the evidence into a policy framework that a clinician can act on.

There's improving health and health systems — I'll get to that in a second — and then contributions to the economy; so launching new companies, the economic impact of research itself, the employment levels of the researchers and their teams across the country.

In terms of health impacts, we're working very closely with the provinces on the strategy for patient-oriented research, for the very purpose of integrating research more closely into the care system to start getting more of a pull effect as opposed to just the push effect. That's been a very interesting process because we're also engaging patients, caregivers and clinicians in defining what impact is important to them at the end of the day. Rather than stating some great researcher's perspective on what a great clinical outcome is, we're looking to patients to help us define those.

Each of the provinces has set up early win programs within the funding of what we call support units in each province to see what we can accomplish in five years. Some of those are very specific: decreased incidence rates of particular disease or shortened wait times for a particular intervention, to try and get more precise in the world of research on what impact we're actually looking for.

Le sénateur L. Smith : Quels sont vos résultats? Les soins prodigués aux patients sont un sujet dont les Canadiens discutent. Comment mesurez-vous vos résultats, et où en êtes-vous par rapport à vos cinq priorités?

Je le répète, lorsqu'on entend dire que la démence et la maladie d'Alzheimer sont apparemment des priorités nationales, comment mesurez-vous votre réussite? Vous pourriez peut-être nous donner quelques exemples de réussite et de processus que vous devez améliorer.

Mme VanKoughnet : Sans trop entrer dans les détails, les IRSC utilisent un cadre d'évaluation des impacts élaboré par l'Académie canadienne des sciences de la santé. Bien que la recherche soit un travail à longue haleine, nous souhaitons être en mesure d'évaluer ses progrès. Par conséquent, l'organisation examine cinq catégories d'impacts.

L'un d'eux est le développement des connaissances, la bibliométrie traditionnelle, qui est liée aux chercheurs contribuant à la documentation à l'échelle mondiale.

Le renforcement des capacités : Qui, sur le terrain, peut comprendre les nouvelles recherches publiées ailleurs et qui peut apporter sa propre contribution?

La prise de décisions éclairées : Par exemple, la mise en place de lignes directrices cliniques et l'intégration de données probantes à un cadre stratégique afin qu'un clinicien puisse les utiliser.

Il y a l'amélioration de la santé et des systèmes de santé — j'y reviendrai dans un moment — et les contributions à l'économie; le lancement de nouvelles entreprises, l'incidence économique de la recherche elle-même, le niveau d'emploi des chercheurs et de leurs équipes partout au pays.

Sur le plan des effets sur la santé, nous travaillons en étroite collaboration avec les provinces à la stratégie de recherche axée sur le patient, dans le but précis d'intégrer plus étroitement la recherche au système de soins afin de favoriser davantage un effet d'attraction. C'est un processus très intéressant, car nous demandons aussi aux patients, aux fournisseurs de soins et aux cliniciens de déterminer quel impact est important pour eux, au bout du compte. Au lieu d'énoncer le point de vue d'un grand chercheur pour déterminer ce qu'est un excellent résultat clinique, nous nous tournons vers les patients pour qu'ils nous aident à ce chapitre.

Chacune des provinces a mis sur pied des programmes prometteurs en fonction du financement de ce que nous appelons les unités de soutien dans chaque province, afin de voir ce que nous pouvons accomplir en cinq ans. Certains de ces programmes sont très ciblés; ils concernent notamment la diminution du taux d'incidence d'une maladie donnée ou des temps d'attente pour une intervention donnée. Cela permet plus de précision dans le monde de la recherche quant aux effets que nous voulons obtenir.

Ms. Roy: Measuring impact in health research is not an easy task, as you might imagine. Globally around the world, we're all facing the same thing. We connect internationally and try to find the best measures to determine the impact on the health system and health in general.

To come back to your first question about how we establish priorities with the health portfolio, obviously our minister is setting the priorities for her portfolio, and one of her priorities is innovation. Obviously, at CIHR we're building our priorities under the *chapeau* of innovation. We want to develop innovative and transformative initiatives, so we work as a portfolio together, setting up the initiatives and priorities.

Senator L. Smith: When I saw "arm's length," I was interested in whether there were any jurisdictional issues between your group and the other groups.

Ms. Roy: We are effectively arm's length, and we are independent for determining the health research agenda, generally speaking.

The Chair: I'm trying to picture how you're organized. So far you've told us you have 13 virtual initiatives, two main categories of programs, a group of priorities and then a number of signature initiatives. Have I got that straight? Why do you insist on making it so complicated?

Ms. VanKoughnet: It's about mobilization. The institutes were built over a long period of time and really brought the infection and immunity community together, all of the researchers and stakeholder groups who are interested in issues around research. Cardiovascular and respiratory health, nutrition, metabolism and diabetes are others.

Now those communities see themselves as communities. They can self-mobilize. We're challenging them, through signature initiatives now, to start crossing the boundaries between silos X and Y.

An example of that is our signature initiative around inflammation in chronic disease. Whether you're talking about cardiovascular disease and the inflammation that happens within your arteries, or arthritis and the inflammation that happens within your muscles, there are commonalities in terms of how those immune responses play out. We're trying to see if there are things that we can learn from one community that may be applicable to another; hence, building a layer. So you've got a set of networks, a set of institutes and communities that we're now layering on top of that capacity, challenging them with more complex crosscutting ideas. We don't think it's that complicated, but we do have to explain ourselves.

The Chair: I'll go on to other senators. I may have an opportunity to follow up on that later on.

Mme Roy : La mesure de l'impact en recherche dans le domaine de la santé n'est pas une tâche facile, comme vous pouvez l'imaginer. Nous sommes tous confrontés aux mêmes défis, partout dans le monde. Nous établissons des liens à l'échelle internationale et nous tentons de trouver les meilleures mesures pour déterminer les effets sur le système de santé et sur la santé en général.

Pour revenir à votre première question concernant la manière dont nous établissons les priorités au sein du portefeuille de la Santé, c'est évidemment notre ministre qui établit les priorités pour son portefeuille, et l'une de ses priorités, c'est l'innovation. Aux IRSC, nous établissons nos priorités en fonction de l'innovation. Nous voulons mettre en place des initiatives d'innovation et de transformation; nous établissons donc des initiatives et des priorités pour l'ensemble du portefeuille.

Le sénateur L. Smith : Quand j'ai vu le mot « autonome », je me suis demandé s'il existait des problèmes liés à la compétence entre votre groupe et les autres groupes.

Mme Roy : Nous sommes effectivement un organisme autonome et, en général, nous établissons le programme de recherche en santé de façon indépendante.

Le président : J'essaie de comprendre comment vous êtes organisés. Jusqu'ici, vous nous avez dit avoir 13 initiatives virtuelles, deux grandes catégories de programmes, un groupe de priorités et un certain nombre d'initiatives phares. Ai-je bien compris? Pourquoi tenez-vous à ce que ce soit si compliqué?

Mme VanKoughnet : C'est une question de mobilisation. Les instituts ont été mis sur pied sur une longue période et ils ont permis de regrouper tous les chercheurs et tous les intervenants du milieu de la recherche dans le domaine de l'infectiologie et de l'immunologie, par exemple, ou dans les domaines de la santé cardiovasculaire et respiratoire, de la nutrition, du métabolisme et du diabète.

Ces communautés se voient maintenant comme des communautés. Elles peuvent se mobiliser. Nous les motivons, par des initiatives phares, à transcender les cloisonnements X et Y.

Prenons par exemple notre initiative phare sur l'inflammation associée aux maladies chroniques. Qu'il s'agisse de l'inflammation des artères causée par une maladie cardiovasculaire ou de l'inflammation des muscles causée par l'arthrite, il y a des éléments communs sur le plan des réponses immunitaires. Nous tentons de déterminer si ce que nous apprenons dans une communauté pourrait s'appliquer dans une autre; d'où l'ajout d'un niveau. Il y a donc un ensemble de réseaux, un ensemble d'instituts et de communautés qui s'ajoutent à cette capacité, et nous les incitons à examiner des idées plus complexes s'étendant à plusieurs domaines. Selon nous, ce n'est pas si compliqué, mais il nous faut effectivement nous expliquer.

Le président : Je vais donner la parole à d'autres sénateurs, mais j'aurai peut-être l'occasion d'y revenir plus tard.

Senator Wells: I want to follow up on a topic raised by Senator Eaton and the follow-up by Senator Smith on the success measures, specifically with Senator Eaton's line of questioning on the Aboriginal issue with Aboriginal oral health, diabetes and obesity. They're very specific things that can be measured with respect to success. The other five you gave to Senator Smith, such as advancing knowledge and informing decision making, while they can be measures, they're very general. Can you tell me about some of the successes specifically in Aboriginal oral health, which has a measurable metric, as well as diabetes and obesity? Are there successes? Is there advancement?

Ms. VanKoughnet: That initiative is just getting off the ground in terms of the measurable results of the research that comes out at the end. I can say that the initiative has been set up to have specific measurables, so the community is declaring what they will experience as success. The bottom line is reduced cavities in children from age X to Y within the study itself.

In other areas, the fourth that I couldn't come up with at the moment was around suicide prevention. In that domain, we've been working through the Arctic Council with different circumpolar nations. Because different nations have implemented different public policy and programs, all attempting to reduce what is a higher suicide rate in the circumpolar region with lots of different factors and cultures in that space as well, obviously the outcomes are reduced need for intervention but also reduced suicide outcomes.

Senator Wells: I hope in five or six years or however long the program is, and if I'm still on the Finance Committee and you're still visiting, I'll ask the same question.

Ms. Roy: The initiative has just been launched, but what we do at CIHR is add a little more discipline when we establish a major initiative like that. We identify at the beginning what kind of measure we'll take into consideration when we declare success or if we have made some progress. We're just getting there, so we're gathering more information. Obviously five years from now, you will get more specificity on that.

Senator Wells: I have a question on the International Rare Diseases Research Consortium. That's an impressive goal of 200 new therapies by 2020 in rare diseases. When did this initiative begin, and can you give me an update on the progress?

Ms. VanKoughnet: It began in about 2012 with a co-investment with Genome Canada, but it is part of a global initiative trying to coordinate the global effort to understand the genetic profile and what's behind some of these rare genetic diseases. In each country you might have a handful of cases and it's hard to mobilize effort around that. There are a large number of them.

Le sénateur Wells : Je voudrais revenir sur le sujet abordé par la sénatrice Eaton puis le sénateur Smith, soit les mesures du succès, en particulier en ce qui concerne les problèmes de santé bucco-dentaire, de diabète et d'obésité des Autochtones. Ce sont des choses très précises pour lesquelles on peut mesurer les résultats. Les cinq autres éléments que vous avez mentionnés au sénateur Smith, comme l'avancement des connaissances et la prise de décisions éclairées, sont très généraux même s'ils peuvent être mesurés. Pouvez-vous me parler de quelques réussites, en particulier concernant la santé bucco-dentaire des Autochtones, qui est un élément mesurable, ainsi que le diabète et l'obésité? Y a-t-il des réussites? Y a-t-il des progrès?

Mme VanKoughnet : Cette initiative en est seulement à ses débuts; nous n'en sommes pas encore aux résultats mesurables de la recherche. Je peux dire que l'initiative a été conçue de façon à avoir des éléments mesurables précis, et le milieu déclarera ce qu'il considère comme une réussite. Le critère déterminant, dans l'étude même, c'est la réduction des caries dentaires chez les enfants de tel âge à tel âge.

Dans les autres domaines, le quatrième que je n'avais pas trouvé, c'était la prévention du suicide. Dans ce domaine, nous collaborons avec diverses nations circumpolaires par l'entremise du Conseil de l'Arctique. Étant donné que diverses nations ont mis en œuvre des politiques publiques et des programmes, en s'efforçant toutes de réduire le taux de suicide plus élevé dans la région circumpolaire en raison de nombreux facteurs et des différentes cultures également, les besoins en matière d'intervention et les taux de suicide sont moins élevés.

Le sénateur Wells : Dans cinq ou six ans ou après le programme, si je siège encore au Comité des finances et si vous revenez témoigner, j'espère pouvoir vous poser la même question.

Mme Roy : L'initiative vient d'être lancée, mais aux IRSC, nous ajoutons un peu plus de discipline quand nous mettons en place une initiative importante comme celle-là. Nous déterminons dès le début le genre de mesure que nous prendrons en considération pour déterminer la réussite ou les progrès réalisés. Nous n'en sommes qu'au début, alors nous recueillons davantage de renseignements. Dans cinq ans, vous obtiendrez certainement plus de précisions à ce chapitre.

Le sénateur Wells : J'ai une question au sujet du Consortium international de recherche sur les maladies rares. L'objectif d'établir 200 nouveaux traitements contre des maladies rares d'ici 2020 est ambitieux. Quand cette initiative a-t-elle commencé? Pouvez-vous faire le point sur les progrès réalisés?

Mme VanKoughnet : Elle a commencé en 2012, environ, par un co-investissement avec Génome Canada, mais elle fait partie d'une initiative globale visant à coordonner l'effort mondial pour comprendre le profil génétique et les causes de certaines maladies génétiques rares. Il peut y avoir seulement quelques cas dans chaque pays, d'où la difficulté de mobiliser les efforts. Il y en a un grand nombre.

Most of the rare disease charities and coalitions came together behind an effort at the international level to divvy up the work so you didn't have seven different research teams working on the same rare disease. You actually spread out the work.

Under the initiative with Genome Canada, there have been two success stories. I don't have the details in front of me to tell you exactly what they are, but we have identified that the research teams involved have identified the genes and mutations in those genes responsible for two rare diseases, which has set up a clear target for potential drug intervention in those two cases.

The partnership had wanted a demonstration pilot for the bigger international initiative, that by doing a consolidated and very focused sequencing effort, and using new sequencing technology, it could be done. And in the first wave, two success stories came out.

Senator Wells: In the consortium, is the only other overall partner Genome Canada or is this not necessarily gene specific in the therapies?

Ms. VanKoughnet: The scientific effort itself is focused in the International Rare Diseases Research Consortium. The focus is on using a sequencing-based approach. But once you figure out a little tiny piece of what may be behind it, then a whole other set of physiology, protein function research is required. It is focused on a genome sequencing approach.

[*Translation*]

Senator Hervieux-Payette: Who holds the patents? The researchers? The institute? The universities? And how many are obtained each year?

[*English*]

Ms. VanKoughnet: In the Canadian system, CIHR doesn't have any ownership of the intellectual property that comes out of the research that is funded. Who owns that property is determined by institutional policy, so the University of British Columbia or University of Manitoba; they have policies in place. They do differ from institution to institution in terms of the role of the institution versus the individual researcher. It's part of faculty contracts, et cetera.

In terms of the number of patents, I don't have that information in front of me, but it is one of our measures in the impact framework. I can certainly get the information for you.

The Chair: If you would, and send it to our clerk.

Ms. VanKoughnet: Absolutely.

La plupart des organisations caritatives et des coalitions qui s'occupent des maladies rares se sont regroupées dans un effort, à l'échelle internationale, pour répartir le travail de façon à ce qu'il n'y ait pas sept équipes de recherche différentes qui se penchent sur la même maladie rare. On répartit le travail.

L'initiative avec Génome Canada a donné lieu à deux réussites. Je n'ai pas tous les détails devant moi pour vous dire précisément de quoi il s'agit, mais nous savons que les équipes de recherche ont identifié les gènes et les mutations responsables de deux maladies rares, ce qui a permis de définir clairement une cible pour un traitement médicamenteux possible dans ces deux cas.

Pour la grande initiative internationale, les partenaires voulaient qu'on leur démontre que cela pouvait se faire grâce à un effort concerté et ciblé de séquençage, ainsi qu'à l'utilisation de la nouvelle technologie de séquençage. Et dans la première vague, il y a eu deux réussites.

Le sénateur Wells : Au sein du consortium, Génome Canada est-il le seul autre partenaire global, ou les traitements ne sont-ils pas nécessairement axés sur la génétique?

Mme VanKoughnet : L'effort scientifique en soi est bien ciblé dans le Consortium international de recherche sur les maladies rares. Il est axé sur l'utilisation d'une méthode de séquençage. Mais lorsqu'on découvre une petite partie de ce qui pourrait être la cause, alors toute une série de recherches sur la physiologie et la fonction des protéines est nécessaire. C'est axé sur la méthode du séquençage du génome.

[*Français*]

La sénatrice Hervieux-Payette : Qui détient les brevets? Les chercheurs? L'institut? Les universités? Et combien en obtient-on chaque année?

[*Traduction*]

Mme VanKoughnet : Dans le système canadien, les IRSC ne détiennent pas les droits de propriété intellectuelle émanant de la recherche financée. C'est la politique institutionnelle qui détermine à qui appartient le droit de propriété; l'Université de la Colombie-Britannique ou l'Université du Manitoba ont donc des politiques en place. Les politiques varient d'un établissement à l'autre quant au rôle de l'établissement par rapport au chercheur. Cela fait notamment partie des contrats des facultés.

Pour ce qui est du nombre de brevets, je n'ai pas cette information en main, mais c'est l'une des mesures du cadre d'évaluation des impacts. Je peux certainement obtenir cette information pour vous.

Le président : D'accord; veuillez la faire parvenir à notre greffière.

Mme VanKoughnet : Certainement.

[*Translation*]

Senator Hervieux-Payette: According to the OECD, it seems that Canada is lagging far behind in this area, so I think it is important to look into it. Fundraising billions of dollars is really interesting, but if that does not have a subsequent impact on the market, where is the interest?

Now, what criteria do you use to determine which sectors will be granted money?

[*English*]

Ms. VanKoughnet: In terms of outcomes of research and their impact and utility in the system, I'd say we have to look at a mix. A drug may come onto the market, but it still needs to be taken up by a system. A device has to go through a certain set of testing and for a drug, a different set of regulatory requirements. It's a question of a systems approach, looking at the wide variety of outcomes that we need.

I'll take dementia as an example. There's an incredible worldwide effort on multiple fronts. This is reflected in the Canadian Consortium on Neurodegeneration in Aging, which is bringing together a set of researchers. One bit is focused on looking at the biology and looking for "druggable" targets. Other groups are looking at what we can do from a prevention level from a drug perspective, but also from a lifestyle perspective. Another group is looking at how we manage the care of individuals who do have dementia.

Each one of those spaces will have outcomes across that spectrum, whether it is an assistive device, an app that reminds people when to take their medication that is specially adapted for a population that is experiencing dementia. That's a very specific outcome on one front. A drug would be another. They come out in terms of their impact, their patentability, their economic impact from a sales perspective and then economic impact from the perspective of cost savings in the system or caregiver time or the cost of medical errors.

[*Translation*]

Senator Hervieux-Payette: Do the institutes collaborate? For example, I recently read in the newspaper that MaRS in Toronto was having significant financial problems. The company seemed to be the ideal model for uniting the public and private sectors, and basic research to move toward the applied sector. There seem to be shortcomings preventing us from getting to the marketplace, in other words, the return on investment of the money that the government granted for research.

[*English*]

Ms. VanKoughnet: CIHR is one, together with the Natural Sciences and Engineering Research Council and the Social Sciences and Humanities Research Council, for a couple of programs that really focus in that space. One is the Centres for

[*Français*]

La sénatrice Hervieux-Payette : Selon l'OCDE, il semble que le Canada soit très en retard dans ce domaine; je crois donc qu'il est important d'y voir. Le financement à coup de milliards de dollars, c'est bien intéressant, mais si cela ne s'est pas répercuté sur le marché par la suite, où est l'intérêt?

Maintenant, sur quels critères vous appuyez-vous pour décider dans quels secteurs les sommes seront accordées?

[*Traduction*]

Mme VanKoughnet : Sur le plan des résultats de la recherche, de leurs effets et de leur utilité dans le système, je dirais que nous devons envisager diverses options. Un médicament peut faire son entrée sur le marché, mais il doit tout de même être adopté par le système. Un appareil doit passer par certains tests, et pour un médicament, c'est un ensemble différent d'exigences réglementaires. C'est une question d'approche systémique, en fonction du large éventail de résultats requis.

Je vais prendre l'exemple de la démence. Il y a un effort mondial incroyable sur plusieurs fronts. Cela se reflète dans le Consortium canadien en neurodégénérescence associée au vieillissement, qui réunit divers chercheurs. Un groupe met l'accent sur la biologie et les cibles thérapeutiques. D'autres groupes se penchent sur la prévention, sur ce que nous pouvons faire en matière de médicaments, mais aussi de style de vie. Un autre groupe examine notre gestion des soins aux personnes atteintes de démence.

Chacun de ces éléments produira des résultats dans l'ensemble du spectre, qu'il s'agisse d'un dispositif d'assistance ou d'une application qui rappelle aux gens de prendre leurs médicaments et qui est spécialement adaptée aux personnes atteintes de démence. C'est un résultat très précis sur un front. Un médicament en serait un autre. On mesure son impact, sa brevetabilité, son incidence économique sur le plan des ventes, puis sur le plan des économies de coûts dans le système, du temps des dispensateurs de soins ou des coûts liés aux erreurs médicales.

[*Français*]

La sénatrice Hervieux-Payette : Est-ce que les instituts collaborent? Par exemple, j'ai lu récemment dans le journal que le groupe MaRS à Toronto éprouvait de grandes difficultés financières. Cette entreprise semblait être le modèle idéal pour conjuguer les secteurs public et privé et la recherche fondamentale pour se diriger vers le secteur appliqué. Il semble y avoir des failles qui nous empêchent de réaliser la mise en marché, c'est-à-dire le retour sur l'investissement des sommes que le gouvernement a consenties en faveur de la recherche.

[*Traduction*]

Mme VanKoughnet : Les IRSC le font, avec le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines, pour quelques programmes qui portent sur ce domaine. Il y a aussi les Centres

Excellence for Commercialization and Research, where business acumen is really brought to the fore, not just at end-state research but also in actually shaping the research that gets done so that, again, it's a bit of the pull, a bit more from the business side.

There's also the business-led Networks of Centres of Excellence, again, trying to break down the barriers that are perceived and sometimes real between the academic research environment and the business environment. Canada is actually very successful in the production of intellectual property and also competes generally well in the start-up phase of commercialization and business structures. The conversion into larger-scale entities is sort of where investments and focus go. There's report after report. I'm sure you're well aware of those reports around innovation in Canada.

Senator Gerstein: Before I ask my question, I'd like to disclose to the committee and to our witnesses that I am a past chair of Mount Sinai Hospital, during which time we established the Lunenfeld-Tanenbaum Research Institute, which was and is a major recipient of funds from CIHR.

The Chair: Thank you for that disclosure. I won't prevent you from asking.

Senator Gerstein: I will further indicate that the president of our great institute, for many years, was one Dr. Alan Bernstein, who subsequently became president of CIHR, I believe just before the current president, Dr. Beaudet.

With that, I will start by commending the work of CIHR and the role it plays in the outstanding research work that is done in Canada, which is recognized globally.

Although I'm not as close to it as I used to be, there is a question in the back of my mind, and it relates to the process that you go through with regard to awarding grants. My understanding is that there is a transition from what was done to what is being done. As is usually the case when there's a transition in something, there are a couple of questions. Having said that, I understand it's being very well-received in the research community.

I understand that in the transition from the old system to the new there may be a concern that there are some funding gaps with regard to our young scientists. Could you comment on that?

Ms. VanKoughnet: CIHR is going through a transformation of our investigator-initiated program. The outcomes we're looking for remain the same, but the process behind them in terms of the criteria, the application process and the peer review process are, from an operational perspective, going through a shift. That leads to the potential, at one moment in the transition, that some of our long-standing researchers may have a funding gap because of when their current grants come to a close and their new grants start up.

d'excellence en commercialisation et en recherche, où on met au premier plan le sens aigu des affaires, pas seulement à l'étape finale de la recherche, mais aussi lors de l'orientation de la recherche, afin de pencher un peu plus du côté commercial.

Il y a également les Réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise, encore une fois, qui tentent d'éliminer les obstacles perçus et parfois réels entre le milieu de la recherche universitaire et le milieu des affaires. Le Canada réussit très bien dans la production de propriété intellectuelle et réussit en général à rivaliser dans la phase initiale de la commercialisation et des structures d'entreprise. Les investissements et les efforts visent la conversion en entités plus importantes. Il y a une longue suite de rapports. Je suis sûr que vous connaissez très bien ces rapports sur l'innovation au Canada.

Le sénateur Gerstein : Avant de poser ma question, j'aimerais faire savoir au comité et à nos témoins que j'ai déjà été président du conseil d'administration de l'Hôpital Mount Sinai et que durant cette période, nous avons fondé le Lunenfeld-Tanenbaum Research Institute, qui recevait et reçoit encore des fonds des IRSC.

Le président : Je vous remercie de nous l'avoir dit. Je ne vous empêcherai pas de poser votre question.

Le sénateur Gerstein : J'ajouterai que durant de nombreuses années, le Dr Alan Bernstein a été président de notre grand institut et est devenu par la suite président des IRSC; je crois que c'était juste avant le président actuel, le Dr Beaudet.

Sur ce, je voudrais d'abord féliciter les IRSC pour leur travail et le rôle qu'ils jouent dans les travaux de recherche remarquables qui sont réalisés au Canada et reconnus à l'échelle mondiale.

Même si je ne suis plus aussi près du milieu qu'auparavant, j'ai une question qui me vient à l'esprit et qui concerne le processus que vous suivez relativement à l'attribution des subventions. D'après ce que je comprends, il y a une transition entre ce qui a été fait dans le passé et ce qui se fait maintenant. Comme c'est habituellement le cas lorsqu'il y a une transition, certaines questions surgissent. Cela dit, je sais que la transition est très bien accueillie dans le milieu de la recherche.

Je crois que durant la transition de l'ancien système vers le nouveau, on pourrait craindre qu'il y ait des lacunes en matière de financement, en particulier en ce qui concerne nos scientifiques en début de carrière. Pourrions-nous savoir ce que vous en pensez?

Mme VanKoughnet : Les IRSC transforment actuellement leur programme de recherche entreprise à l'initiative du chercheur. Les objectifs que nous visons restent les mêmes, mais les processus relatifs aux critères, à la présentation d'une demande et à l'examen par les pairs font l'objet d'un changement du point de vue opérationnel. Par conséquent, il est possible qu'au cours de la transition, certains de nos chercheurs de longue date soient aux prises avec un écart de financement entre le moment où prend fin leur subvention actuelle et celui où commence leur nouvelle subvention.

We've been in very cordial and supportive conversations with the institutions, and we've closed part of the gap and are working with institutions to make sure that those established researchers aren't lost in that process.

In terms of new investigators, a concern raised consistently through our consultations is making sure that during this transition new investigators are in no way disadvantaged. For the first program, we have set the foundation scheme that's rolling out, a minimal target for the number of new investigators that will be funded. I'm happy to say that the number of applications we received from the new investigator population was beyond our estimates. So there's a huge appetite of excellence out there.

We're confident that there will be certainly no fewer new investigators funded under the current scheme during this transition period than would have been otherwise. Everybody wants there to be more, of course. That would require an increased budget to fund more at the international levels that we want to provide.

So we have put in place some concrete steps to make sure that new investigators aren't disadvantaged, and we'll be looking very closely as the competition results come out.

Senator Gerstein: I thank you for your response. We certainly don't want to disadvantage our new, young researchers, and I appreciate very much the attention that you're paying to it because I understand it is an issue.

Ms. VanKoughnet: Yes.

[*Translation*]

Senator Chaput: In your presentation, you spoke about two main categories: investigator-initiated research and priority-driven research. You said that 70 per cent of the budget was dedicated to investigator-initiated research. Is the remaining 30 per cent of the budget set aside for priority-driven research, or is it less than 30 per cent?

Ms. Roy: Thank you for your question. In fact, the remaining 30 per cent is set aside solely for priority-driven research. It is, for example, used for horizontal research initiatives, including the HIV research initiative, the national anti-drug strategy and the pandemic preparedness strategic research initiative — PPSRI.

[*English*]

Pandemic Preparedness is closing down. I think we've done that. Plus, we have the tri-agency funding.

[*Translation*]

Senator Chaput: Are all of these initiatives part of the priority-driven research?

Nous entretenons des conversations très cordiales et positives avec les institutions, nous avons comblé une partie de l'écart et nous collaborons avec les institutions afin que le processus ne nuise pas à ces chercheurs reconnus.

Dans le cadre de nos consultations, on a souligné à maintes reprises qu'il faut veiller à ce que les nouveaux chercheurs ne soient nullement désavantagés durant cette transition. Pour le premier programme, le volet fondation qui est mis en œuvre, nous avons établi un objectif minimal quant au nombre de nouveaux chercheurs qui recevront des fonds. Je suis fière de dire que le nombre de demandes que nous avons reçues de la part des nouveaux chercheurs a dépassé nos prévisions. L'excellence suscite donc beaucoup d'enthousiasme.

Nous sommes persuadés qu'il y aura autant de nouveaux chercheurs qui obtiendront des fonds dans le régime actuel durant cette transition qu'il y en aurait eu autrement. Évidemment, tout le monde veut qu'il y en ait davantage. Pour cela, il faudrait accroître le budget pour que nous puissions financer davantage au niveau international.

Nous avons donc pris des mesures concrètes pour nous assurer que les nouveaux chercheurs ne seront pas désavantagés, et nous suivrons la situation de près lorsque les résultats des concours seront annoncés.

Le sénateur Gerstein : Je vous remercie de votre réponse. Nous ne voulons certainement pas désavantager nos jeunes et nos nouveaux chercheurs, et je vous suis très reconnaissant de l'attention que vous portez à cette question, car je sais que c'est un problème.

Mme VanKoughnet : Oui.

[*Français*]

La sénatrice Chaput : Dans votre présentation, vous avez parlé de deux grandes catégories : le soutien à la recherche libre et le soutien à la recherche de priorité. Vous avez dit que 70 p. 100 du budget était consacré à la recherche libre. En ce qui concerne la recherche de priorité, est-ce qu'il s'agit des 30 p. 100 qu'il reste dans le budget ou est-ce moins de 30 p. 100?

Mme Roy : Merci de votre question. En fait, le solde de 30 p. 100 est consacré uniquement à la recherche de priorité. Cela concerne, par exemple, les Initiatives horizontales de recherche, entre autres l'Initiative de recherche sur le VIH, la Stratégie nationale antidrogue et l'Initiative de recherche stratégique sur la capacité d'intervention en cas de pandémie, IRSCIP.

[*Traduction*]

Quant à l'initiative relative à la capacité d'intervention en cas de pandémie, je pense que nous y avons mis fin. En plus, nous avons le financement interorganismes.

[*Français*]

La sénatrice Chaput : Est-ce que ces initiatives font toutes partie de la recherche de priorité?

Ms. Roy: Yes, so to speak. However, the horizontal research initiatives with a $250 million budget for 2014-15 are also the priority. These specific programs are carried out in collaboration with the three agencies.

Senator Chaput: What is the approximate percentage that priority-driven research would receive?

Ms. Roy: About 20 per cent, or close to $200 million a year. The amount is determined with the institutions.

Senator Chaput: In your response to one of Senator Bellemare's questions, you mentioned targeted research or support. What do you mean by "targeted"? Does it mean targeted support based on the five priorities mentioned by Senator Smith?

Ms. Roy: Yes. We have a science council comprised of 13 institute scientific directors, which has an envelope of $200 million for targeted research. Part of those funds is centred on the priorities of the various institutes or on national priorities, meaning strategic initiatives. Those priorities are determined based on the strategic plan that we developed a few years ago.

Senator Chaput: In terms of the competition aspect, namely, the funding requests, does a competition exist in the two main categories? Is there a competition for investigator-initiated research and one for priority-driven research?

Ms. Roy: It is the same process. I will let Dr. VanKoughnet answer.

[*English*]

Ms. VanKoughnet: In the investigator initiated component, we have ongoing competitions on a certain cycle that are predictable for our research community on an ongoing basis — a little less predictable right now because we are in the middle of a transition. Generally speaking, they're on a path.

For the targeted initiatives we have a process of calls for proposals that is ongoing, so we have a database of the funding competitions that are active at a given time with specific timelines for applications and for getting the results of peer review.

[*Translation*]

Senator Chaput: Are the funding requests you receive for the competitions from institutions or the private sector?

[*English*]

Ms. VanKoughnet: To receive funding from CIHR, the principal investigator has to fall into a number of categories and they must have an appointment at a CIHR-eligible

Mme Roy : Oui, en quelque sorte. Mais les Initiatives horizontales de recherche dotées d'un budget de 250 millions de dollars en 2014-2015 représentent, également, une priorité. Ce sont des programmes spécifiques qui sont menés en collaboration avec les trois agences.

La sénatrice Chaput : La recherche de priorité recevrait environ quel pourcentage?

Mme Roy : Environ 20 p. 100, soit à peu près 200 millions de dollars par année de ce montant est déterminé avec les institutions.

La sénatrice Chaput : Dans le cadre de votre réponse à l'une des questions posées par la sénatrice Bellemare, vous avez mentionné la recherche ou le soutien ciblé. Qu'est-ce que vous entendiez par « ciblé »? Est-ce qu'il s'agit d'un soutien ciblé en fonction des cinq priorités mentionnées par le sénateur Smith?

Mme Roy : Oui. Nous avons un conseil scientifique composé des 13 directeurs scientifiques des instituts, qui détient une enveloppe de 200 millions de dollars destinée à la recherche ciblée. Une partie de ces fonds est axée sur les priorités des différents instituts ou sur les priorités nationales, c'est-à-dire les initiatives stratégiques. Ces priorités sont définies en fonction du plan stratégique que nous avons élaboré il y a quelques années.

La sénatrice Chaput : En ce qui concerne l'élément de compétition, soit les demandes de financement, est-ce que la compétition existe dans les deux grandes catégories? Est-ce qu'il y a une compétition pour le soutien à la recherche libre et à la recherche de priorité?

Mme Roy : C'est le même processus. Je vais laisser Mme VanKoughnet répondre.

[*Traduction*]

Mme VanKoughnet : Pour ce qui est du soutien à la recherche libre, nous organisons régulièrement des concours selon un cycle donné, et les membres de notre communauté de chercheurs peuvent savoir quand ils ont lieu. C'est un peu plus difficile maintenant parce que nous sommes au milieu d'une transition, mais, de façon générale, ils savent à quoi s'en tenir.

Dans le cas de la recherche ciblée, nous faisons régulièrement des appels de propositions, ce qui veut dire que nous tenons une base de données sur les divers concours de financement et que nous connaissons les échéanciers pour la présentation des demandes et des résultats des évaluations effectuées par les pairs.

[*Français*]

La sénatrice Chaput : En ce qui concerne les compétitions, est-ce que les demandes de financement que vous recevez proviennent des institutions et du secteur privé?

[*Traduction*]

Mme VanKoughnet : Pour recevoir du financement des IRSC, le candidat principal doit répondre à un certain nombre de critères et avoir pris rendez-vous avec un établissement admissible. Il

institution. Traditionally, the CIHR-eligible institutions have been universities, research institutions such as Lunenfeld, but increasingly we are having community-based organizations and in the case of Pathways program, Aboriginal organizations, because the scope of who's involved in the research process has been expanding. Each of those eligible institutions have to meet a very strict set of requirements to be seen as eligible to manage the funds that come through the granting process.

[*Translation*]

Senator Chaput: So I presume that everyone who would receive funding through these competitions should also report on the work that is done, based on the criteria you have established. Do you have a say once you have the research outcomes and you have the result?

[*English*]

Ms. VanKoughnet: I would say two things on that front. One is that once we've funded a team in a particular area, increasingly our institutes are following that research. Say we funded five teams in a certain area. They will bring those teams together repeatedly during the course of the research to see if there can be value-added learning across what's happening in each of those teams. They are grants; we don't guide or dictate outcomes in any way, but we are attempting to mobilize the research in a much more active way.

When a grant is complete, researchers and grant recipients have an obligation to complete the research reporting system, record the outcomes across a number of categories such as capacity built, number of students trained, papers published, but also in the other categories of what impact this has this had on decision making, health care or the economic impact. We now have a systematic process for collecting that information, which has only been in place for about two years, but over the years it will provide a very rich source of information for defining impacts over time and being able to mine what actually happened.

Senator Chaput: I understand that you don't dictate the outcomes, but is there a link between the work that has been done and the priorities that you've given and discussed with Senator Smith? Is there a link between those five priorities and the outcomes of whatever research is being done?

Ms. VanKoughnet: Yes is the simple answer.

[*Translation*]

Senator Bellemare: Your institute is at the leading edge of technology. Perhaps because it is virtual, we have difficulty understanding how it operates.

s'agit traditionnellement d'universités et d'établissements de recherche, par exemple Lunenfield, mais il y a également un nombre croissant d'organismes communautaires et, par l'entremise du programme Passeport pour ma réussite, d'organismes autochtones, car les participants viennent de milieux de plus en plus variés. Ces établissements admissibles doivent tous satisfaire à un ensemble d'exigences très strictes pour être en droit de gérer les fonds obtenus dans le cadre du processus d'attribution de subventions.

[*Français*]

La sénatrice Chaput : Donc, je présume que tous ceux qui recevraient du financement par l'entremise de ces compétitions devraient aussi rendre compte du travail qui est fait, d'après les critères que vous avez établis. Est-ce que vous avez un mot à dire lorsque vous avez les résultats de la recherche et que le résultat est atteint?

[*Traduction*]

Mme VanKoughnet : Je vais dire deux choses à ce sujet. Tout d'abord, nos établissements font de plus en plus souvent le suivi des travaux réalisés par les équipes que nous finançons. Par exemple, si nous en finançons cinq dans un domaine donné, nous allons couramment les rassembler pour voir si elles peuvent apprendre les unes des autres dans le cadre de leurs recherches. Ce sont des subventions. Nous n'encadrons pas les chercheurs et nous ne leur disons pas quoi faire, d'aucune façon, mais nous essayons de faire en sorte que leurs travaux donnent des résultats beaucoup plus concrets.

À la fin du processus, les chercheurs et les bénéficiaires de subventions sont tenus de déclarer les résultats obtenus dans un certain nombre de catégories, notamment en ce qui a trait au renforcement des capacités ainsi qu'au nombre d'étudiants formés et d'articles publiés. Ils doivent également nous dire quelles ont été les répercussions sur les plans décisionnel, sanitaire et économique. Depuis environ deux ans seulement, nous procédons de manière systématique pour recueillir ces renseignements, ce qui nous donnera avec le temps une source très abondante d'information pour définir les répercussions et pour être en mesure de tirer parti des résultats obtenus.

La sénatrice Chaput : Je sais que vous ne dictez pas la façon de procéder, mais existe-t-il un lien entre le travail qui a été fait et les priorités que vous avez énumérées lorsque vous parliez avec le sénateur Smith? Existe-t-il un lien entre ces cinq priorités et les résultats des travaux de recherche en cours, quels qu'ils soient?

Mme VanKoughnet : En un mot, oui.

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : Votre institut est à la fine pointe de la technologie. C'est peut-être, justement, parce qu'il est virtuel qu'on a un peu de difficulté à comprendre comment il fonctionne.

I took a quick look at the Internet site, and I understand that each research institute is tackling a great challenge. If I take cancer, for example, we have a cancer research institute and a university in Calgary where the demand for grant analysis is centralized. Keeping with the example of cancer, health research institutes in Canada invest about $166 million in research projects. These research projects go so far as to rethink oncology and look into the cyclotron solution, and macro and microtechnology. If we look at the researchers, this involves the universities and hospitals. But to contextualize the current experience — and this is what I find interesting — the research institutes do not cover the entire amount of cancer research done in Canada. You are allocating $166 million in funds through virtual agencies.

Do you think this virtual, decentralized model with its main objectives is more effective than before? In terms of the amount in your $1 billion budget that is set aside for managing all these research projects, is the administrative percentage lower, stable or higher, as a result of this virtual vision and the research network?

Ms. Roy: That is a very good question. I will try to answer it concisely. We are very effective by setting aside 6 per cent of the budget of the $1 billion, which obviously includes management of the budget of the 13 institutes, as well.

It is important to keep in mind that $1 million is allocated each year for the operational expenses of the 13 institutes. That amount pays the researchers' salaries, for the labs, the research and the salary of the scientific director. Added to that 6 per cent for operational expenses is $13 million for the 13 institutes.

It is still very effective. We have just completed the study required by law, in order to review the model with the 13 institutes. We went through a series of reports. An external committee expressed its opinion on how effective the reports are when the committee reviewed the model of the 13 institutes, and we prepared an internal report. In addition, we held a retreat on the issue specifically with the board of directors, and we made a few changes to the way the institutes operate.

I would say that it is still effective. We are getting a lot of added value because, as Ms. VanKoughnet said earlier, research is now multidisciplinary. We have monthly meetings with all the scientific directors, based on the specific needs of each institute, to discuss health research linked to the initiatives. It is a beautiful and enriching experience for Canada, and to answer your question, the model is still very valid today, but we have made small changes internally to make it more effective and efficient.

The Chair: Thank you, Ms. Roy.

J'ai regardé rapidement sur le site Internet, et je comprends que chaque institut de recherche aborde une grande problématique. Si je prends l'exemple du cancer, on a un institut de recherche sur le cancer et on a une université, à Calgary, où la demande d'analyse de subventions est centralisée. Pour continuer avec l'exemple du cancer, les Instituts de recherche en santé du Canada investissent environ 166 millions de dollars dans des projets de recherche. Ces projets de recherche vont jusqu'à repenser la cancérologie, et abordent la solution cyclotron, la macro et à la microtechnologie. Si on se penche sur les chercheurs, cela concerne les universités et les hôpitaux. Mais, pour situer le contexte de l'expérience actuelle, et c'est ce que je trouve intéressant, les instituts de recherche ne couvrent pas la totalité de la recherche qui se fait au Canada sur le cancer. Vous attribuez des fonds de 166 millions de dollars par l'intermédiaire d'organismes virtuels.

Ainsi, selon vous, est-ce que ce modèle virtuel, décentralisé, doté de grands objectifs, est plus efficace qu'auparavant? Dans la somme d'un milliard de dollars de votre budget qui est consacrée à la gestion de tous ces projets de recherche, est-ce que le pourcentage administratif est à la baisse, stable ou à la hausse, compte tenu de cette vision virtuelle et du réseau de recherche?

Mme Roy : C'est une très bonne question. Je vais essayer d'y répondre de façon concise. Nous sommes très efficaces en consacrant 6 p. 100 à la gestion du montant d'un milliard de dollars, ce qui inclut, évidemment, la gestion du budget des 13 instituts également.

Il ne faut pas oublier que, dans les 13 instituts, une somme d'un million de dollars est attribuée chaque année aux dépenses opérationnelles de l'institut. Cette somme paie les salaires des chercheurs, les laboratoires, la recherche, le salaire du directeur scientifique. On ajoute à ce 6 p. 100 de dépenses opérationnelles une somme de 13 millions de dollars pour les 13 instituts.

C'est tout de même très efficace. Nous venons de terminer une étude qui était exigée par la loi, afin de revoir le modèle au moyen de 13 instituts. Nous venons de passer une série de rapports. Il y a eu un comité externe qui a exprimé son point de vue sur leur efficacité dans le cadre de sa revue du modèle des instituts, et nous avons préparé un rapport à l'interne. En outre, nous avons tenu une retraite sur ce sujet, spécifiquement, au sein du conseil d'administration, et nous avons fait quelques modifications à la façon dont fonctionnent les instituts.

Je dirais que c'est toujours efficace. Nous obtenons énormément de valeur ajoutée, parce que, comme Mme VanKoughnet l'a mentionné plus tôt, la recherche est maintenant multidisciplinaire. Nous rencontrons mensuellement tous les directeurs scientifiques, selon les spécificités de chaque institut, pour discuter de la recherche en santé liée aux initiatives. C'est une beauté, c'est une richesse pour le Canada, et c'est un modèle, pour répondre à votre question, qui est tout de même très valide aujourd'hui, mais nous avons apporté de petites modifications à l'interne pour le rendre plus efficace et plus efficient.

Le président : Merci, madame Roy.

[*English*]

In total, how many full-time employees do you have to do all that good work?

Ms. Roy: About 420.

The Chair: And you said about 13,000 researchers.

Ms. Roy: Supporting.

The Chair: There are also some part-time employees, those on your scientific council presumably, and the management committee and governing council. These are all different organizational parts of the institutes. Can you tell us how many? For example, Michael Wilson, who is on your governing council with Dr. Beaudet, it's not full time for him; that's a part-time position.

Ms. Roy: It's a governing council nomination, so we have about 15 members of the governing council of CIHR. Mr. Wilson is co-chair.

The Chair: And on the Science Council, about how many?

Ms. Roy: The Science Council is made up of 13 scientific directors, plus all of the VPs and directors with CIHR.

The Chair: You have a president, who is Dr. Beaudet, and three vice-presidents.

Ms. Roy: Yes, three vice-presidents, and one is my position. We have the vice-president of research, knowledge, translation and ethics. Kelly VanKoughnet is the associate vice-president, and we have a vice-president of external affairs and business development.

The Chair: That's the 6 per cent that you've been talking about.

Ms. Roy: Yes, it's all funded by that.

The Chair: It's all part of that administrative side of things. The rest goes to grants and contributions.

Which auditor does an audit to provide fiscal oversight of your organization?

Ms. Roy: We used to have the Office of the Auditor General. As of last year, because of the economic reduction action plan, they decided not to audit any small agencies. Our governing council decided that it would be best if we continue doing the audit, and now we have an external auditor, Ernst & Young, that started last year.

The Chair: There are many senators interested in posing questions. We are now well over our time, but I'm going to get their questions on record. If you can't answer quickly, then you can provide us with a written answer.

[*Traduction*]

Au total, combien d'employés à temps plein avez-vous pour faire tout ce bon travail?

Mme Roy : Environ 420.

Le président : Et vous avez parlé d'environ 13 000 chercheurs.

Mme Roy : Ils font un travail de soutien.

Le président : Vous avez également certains employés à temps partiel, vraisemblablement ceux qui font partie de votre conseil scientifique, et les membres du comité de gestion et du conseil d'administration. Il s'agit là de différents éléments constitutifs de vos établissements. Pouvez-vous nous dire quel est leur nombre? Il y a par exemple Michael Wilson, qui siège à votre conseil d'administration avec le Dr Beaudet. Ce n'est pas un poste à temps plein, mais à temps partiel.

Mme Roy : Le conseil d'administration des IRSC compte environ 15 membres choisis dans le cadre d'un processus de nomination. M. Wilson en est le vice-président.

Le président : Et qu'en est-il pour le conseil scientifique?

Mme Roy : Le conseil scientifique est composé de directeurs scientifiques ainsi que de tous les vice-présidents et les directeurs des IRSC.

Le président : Vous avez un président, le Dr Beaudet, et trois vice-présidents.

Mme Roy : Oui, trois postes de vice-président, y compris celui que j'occupe. Nous avons une vice-présidente de la recherche, de l'application des connaissances et de l'éthique. Kelly VanKoughnet occupe le poste de vice-présidente associée, et nous avons un vice-président aux affaires extérieures et au développement d'entreprise.

Le président : Il s'agit des 6 p. 100 dont vous avez parlé.

Mme Roy : Oui, c'est tout le financement que nous avons.

Le président : C'est uniquement pour le volet administration, tandis que le reste est utilisé pour les subventions et les contributions.

Qui s'occupe de la surveillance financière de votre organisme?

Mme Roy : C'était le Bureau du vérificateur général du Canada, mais, depuis l'année dernière, on a cessé de faire la vérification des petits organismes à la suite de compressions découlant du plan d'action économique. Notre conseil d'administration a toutefois déterminé qu'il serait préférable de maintenir cette pratique, et nous recourons depuis aux services d'un vérificateur externe, soit Ernst & Young.

Le président : Beaucoup de sénateurs veulent poser des questions. Nous avons maintenant dépassé le temps qui nous était alloué, mais je vais recueillir leurs questions pour qu'elles figurent au compte rendu. À défaut de pouvoir répondre rapidement, vous pourrez le faire par écrit.

Senator L. Smith: What are your three major challenges?

The Chair: You can provide that in writing to us. It gives you a chance to bring it down to three.

Senator L. Smith: I like to hone it down.

Senator Eaton: Regarding knowledge translation, for example, during the dental Aboriginal program, when you collect the data, how do you translate it? Do you kick it over to the private sector?

The Chair: Provide us with a written explanation of that, please.

[*Translation*]

Senator Chaput: I would just like to thank our witnesses. Your answers have helped me better understand this rather complex system, and I thank you for that.

[*English*]

The Chair: That brings me to my concluding remarks. Thank you all for being here. We will undoubtedly be hearing from you again about the $15 million that you will be looking forward to receiving in one of the supplementary estimates that you told us about. We may or may not ask you to come and tell us a little bit more about that initiative at that time, but we will be watching for you. Thank you.

[*Translation*]

Honourable senators, we are continuing our study on the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2015.

[*English*]

For the second and final session, honourable senators, we welcome officials from the Patented Medicine Prices Review Board. Mr. Douglas Clark is the Executive Director, and Pauline Lahey is Chief of Corporate Planning and Reporting.

We thank each of you for being here. I understand, Mr. Clark, you will have some introductory remarks, and then we will get into a question and answer dialogue.

Douglas Clark, Executive Director, Patented Medicine Prices Review Board: I do have some introductory remarks. I realize we're running behind. I was going to put the organization in context for people; I don't know whether that would be helpful.

The Chair: I think it would be helpful. If we run over a tiny bit, it's more important for us to understand your organization, so take the time. If I feel you're going over, I'll let you know.

Le sénateur L. Smith : Quels sont vos trois principaux défis?

Le président : Vous pouvez nous en faire part par écrit. Vous aurez ainsi l'occasion d'y réfléchir pour n'en donner que trois.

Le sénateur L. Smith : J'aimerais qu'on peaufine la réponse de manière à en réduire le nombre.

La sénatrice Eaton : À propos de l'application des connaissances, par exemple, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de soins dentaires visant les Autochtones, comment vous y prenez-vous lorsque vous recueillez les données? Les refilez-vous au secteur privé?

Le président : Je vous prie de nous faire parvenir une explication par écrit.

[*Français*]

La sénatrice Chaput : Je voudrais simplement remercier nos témoins. Vos réponses m'ont aidée à mieux comprendre ce système plutôt complexe, et je vous en remercie.

[*Traduction*]

Le président : Cela m'amène à ma conclusion. Merci à tous d'être ici. Nous allons sans aucun doute vous entendre de nouveau au sujet des 15 millions de dollars que vous attendrez avec impatience dans un des crédits supplémentaires dont vous nous avez parlé. Nous ignorons si, le moment venu, nous allons vous inviter à parler un peu plus de cette mesure, mais nous surveillerons cela de près pour vous. Merci.

[*Français*]

Honorables sénateurs, honorables sénatrices, nous poursuivons notre étude du Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015.

[*Traduction*]

Mesdames et messieurs les sénateurs, pour la deuxième et dernière partie de cette audience, nous accueillons des représentants du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, M. Douglas Clark et Mme Pauline Lahey, qui sont respectivement directeur exécutif et chef, Planification et reddition de comptes stratégiques.

Merci à chacun de vous d'être ici. Monsieur Clark, je crois que vous avez une déclaration liminaire à nous présenter. Nous poserons ensuite des questions.

Douglas Clark, directeur exécutif, Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés : J'ai effectivement une déclaration à vous faire. Je sais que nous avons pris du retard. Je pensais mettre le conseil en contexte, mais je ne sais pas si cela serait utile.

Le président : Je crois que cela serait utile. Prenez le temps qu'il vous faut, quitte à dépasser légèrement celui qui nous est alloué. Il est important pour nous de comprendre ce que fait votre organisation. Je vais vous faire signe si jamais cela devient trop long.

Mr. Clark: Thank you for the invitation to appear this morning on the topic of our Main Estimates for 2014-15. As Senator Day mentioned, with me is Pauline Lahey. Pauline is Chief of Strategy Planning and I'm Executive Director, as Senator Day mentioned.

[*Translation*]

Before addressing the Main Estimates, I would like to quickly provide you with some basic information about the PMPRB and its role in the Canadian health care system.

[*English*]

As many of you know may already know, the PMPRB is an independent, quasi-judicial body established by Parliament in 1987 through amendments to the Patent Act. Although the Minister of Health is responsible for the provisions of the act that pertain to the PMPRB, we are a member of that and we are a member of the health portfolio. We carry out our mandate at arm's length from the minister, a necessity borne of our quasi-judicial function.

At present, the PMPRB is divided into about 60 full-time staff and five Governor-in-Council appointed board members. The chairperson of the board is designated under the Patent Act as the CEO of the PMPRB with the responsibility to supervise and direct its work. That work is carried out by staff under my day-to-day direction. Our current chairperson is Mary Catherine Lindberg.

[*Translation*]

The PMPRB is a consumer protection body with a dual mandate. First, it ensures that prices charged by pharmaceutical companies for patented medicines sold in Canada are not excessive. Second, it reports on pharmaceutical trends in general and on R & D spending by pharmaceutical patentees in Canada.

[*English*]

The PMPRB's dual mandate is reflected in the Main Estimates through its two programs, the Price Regulation Program and the Pharmaceutical Trends Program.

[*Translation*]

Under the first program, the PMPRB sets the price ceilings for the 100 or so new patented medicines that enter the Canadian market every year. It also reviews the prices of more than 1,300 patented medicines already on the market to ensure that they continue to comply with the price ceilings as long as they are patented.

M. Clark : Merci de votre invitation à témoigner ce matin au sujet du Budget principal des dépenses de 2014-2015. Comme l'a dit le sénateur Day, je suis accompagné de Pauline Lahey, qui occupe le poste de chef, Planification et reddition de comptes stratégiques.

[*Français*]

Avant d'aborder le Budget principal des dépenses, j'aimerais vous transmettre brièvement quelques renseignements de base sur le CEPMB et sur le rôle qu'il joue au sein du système de santé canadien.

[*Traduction*]

Comme beaucoup d'entre vous le savent peut-être déjà, le conseil est un organisme indépendant qui détient des pouvoirs quasi judiciaires. Il a été créé par le Parlement en 1987 au moyen de modifications à la Loi sur les brevets. La ministre de la Santé est responsable des dispositions de la loi portant sur le conseil, mais même s'il fait partie du portefeuille de la santé, le conseil exerce son mandat en toute indépendance, ce qui est essentiel compte tenu de sa fonction quasi judiciaire.

À l'heure actuelle, le conseil compte environ 60 employés à temps plein et 5 membres nommés par le gouverneur en conseil. En vertu de la Loi sur les brevets, le président assume également les fonctions de chef de la direction du CEPMB et, à ce titre, il est responsable de la supervision et de la direction des activités de l'organisme. Le travail est effectué quotidiennement par le personnel sous ma gouverne. Mary Catherine Lindberg assume actuellement les fonctions de présidente.

[*Français*]

Le CEPMB est un organisme de protection des consommateurs qui a un double mandat. Tout d'abord, il s'assure que les prix auxquels les compagnies pharmaceutiques vendent leurs médicaments brevetés au Canada ne sont pas excessifs. Deuxièmement, il fait rapport sur les tendances pharmaceutiques en général et sur les dépenses liées à la recherche et au développement des titulaires de brevets pharmaceutiques au Canada.

[*Traduction*]

Le conseil a un double mandat qui se traduit par deux programmes dans le Budget principal des dépenses, à savoir le Programme de réglementation du prix des médicaments brevetés et le Programme sur les tendances relatives aux produits pharmaceutiques.

[*Français*]

En vertu du premier programme, le CEPMB établit le prix plafond de la centaine de nouveaux médicaments brevetés qui entrent sur le marché canadien chaque année. Il examine également les prix de plus de 1 300 médicaments brevetés qui sont déjà sur le marché pour s'assurer qu'ils continuent de respecter leur prix plafond aussi longtemps qu'ils sont brevetés.

[*English*]

The PMPRB encourages patentees to comply voluntarily with our price ceilings — upwards of 94 per cent do — and investigates any complaints we receive regarding allegations of excessive pricing. When the results of an investigation are that a patented medicine appears to be priced excessively, the patentee may lower its price and/or refund excess revenues through what we call a voluntary compliance undertaking, or VCU. If the patentee disagrees with the results of an investigation and chooses not to submit to a VCU, the chairperson of the board may issue a notice of hearing. Board members exercise their judicial function at the hearing as part of a panel before which board staff and the patentee appear as parties. If a panel finds that the price of a medicine is in fact excessive, it can order the patentee to reduce the price and/or refund excess revenues.

[*Translation*]

Since 2008, the PMPRB has received 52 voluntary compliance undertakings by patentees, for a total of over $93 million in excess revenue refunded to the Government of Canada.

Right now, about 50 investigations are in progress, but no hearings are being held. Three of the board's decisions are currently under appeal before the Federal Court of Appeal. These decisions deal with the board's jurisdiction for some types of generic drugs.

[*English*]

In terms of our reporting program, the PMPRB reports annually to Parliament, through the Minister of Health, on its price review activities, the prices of patented medicines, price trends of all prescription drugs and the R&D expenditures reported by pharmaceutical patentees in Canada. Our 2013 annual report was tabled in Parliament last month.

In addition to our annual report, we publish a multitude of studies every year under what we call our National Prescription Drug Utilization Information System initiative. NPDUIS is a collaborative initiative between the PMPRB and CIHI, the Canadian Institute for Health Information, that was established by federal, provincial and territorial health ministers in 2001 to provide analytical support to the decision-making processes of public drug plan managers. The PMPRB has produced and published over 22 analytical studies over the last decade under the NPDUIS initiative.

In the last few years in particular, the PMPRB has worked closely with provincial governments through NPDUIS and directly with lead jurisdictions through the Council of the Federation to provide relevant pricing and market analysis aimed at reducing the cost of generic drugs in Canada. The work of the PMPRB was referenced in recently achieving the

[*Traduction*]

Le conseil encourage les brevetés à se conformer volontairement à ses prix plafond — plus de 94 p. 100 d'entre eux le font — et il enquête sur les plaintes qu'il reçoit au sujet de prix considérés comme excessifs. Lorsqu'une enquête conclut que le prix d'un médicament breveté est trop élevé, le breveté peut le réduire ou rembourser le trop-perçu par l'entremise de ce qu'on appelle un engagement de conformité volontaire, un ECV. Si le breveté conteste les résultats d'une enquête et choisit de ne pas se soumettre à un ECV, le président du conseil peut émettre un avis d'audience. Lors de l'audience, les membres du conseil exercent leur fonction judiciaire en formant un comité devant lequel le personnel du conseil et le breveté comparaissent en tant que parties. Si le comité détermine que le prix d'un médicament est véritablement excessif, il peut ordonner au breveté de le réduire ou de rembourser le trop-perçu.

[*Français*]

Depuis 2008, le CEPMB a accepté 52 engagements de conformité volontaire de la part des brevetés, pour un total de plus de 93 millions de dollars en recettes excédentaires versées au gouvernement du Canada.

À l'heure actuelle, il y a environ 50 enquêtes qui sont en cours, mais aucune audience ne se tient. Trois décisions de la commission sont actuellement en appel devant la Cour d'appel fédérale. Ces décisions portent sur la compétence de la commission concernant certains types de médicaments génériques.

[*Traduction*]

Dans le cadre de son programme de déclaration, le conseil présente au Parlement, par le truchement de la ministre de la Santé, un rapport annuel sur ses activités d'examen des prix, sur le prix des médicaments brevetés, sur les tendances concernant les prix de tous les médicaments d'ordonnance ainsi que sur les dépenses en recherche et développement déclarées par les titulaires de brevets pharmaceutiques au Canada. Notre rapport annuel de 2013 a été déposé au Parlement le mois dernier.

En plus de son rapport annuel, le conseil publie chaque année une multitude d'études dans le cadre de ce qui est appelé le Système national d'information sur l'utilisation des médicaments prescrits. Le SNIUMP est issu de la collaboration entre le conseil et l'ISIS, l'Institut canadien d'information sur la santé, qui a été créé par les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de la Santé en 2001 pour soutenir sur le plan analytique les processus décisionnels des gestionnaires de régimes d'assurance-médicaments publics. Au cours des 10 dernières années, le conseil a réalisé et publié 22 analyses dans le cadre de ce système.

Pendant cette période, le conseil a notamment travaillé en étroite collaboration avec les gouvernements provinciaux dans le cadre du SNIUMP en plus de collaborer directement avec les administrations responsables par l'intermédiaire du Conseil de la fédération afin d'offrir des analyses de prix et des études de marché pertinentes visant à réduire le coût des médicaments

price reductions in the 10 top-selling generic drugs reached by the Council of the Federation and continues to be utilized in discussions on a national framework on generic pricing currently being contemplated by premiers.

génériques au Canada. Le travail du conseil a récemment aidé le Conseil de la fédération à réduire le prix des 10 médicaments génériques les plus vendus, et on continue d'utiliser ses analyses dans le cadre des discussions menées par les premiers ministres provinciaux au sujet d'un éventuel cadre national pour les médicaments génériques.

With that as background, you'll see that our total budget for 2014-15 is $10.9 million, of which $9.9 million requires approval by Parliament. This includes a $2.5 million Special Purpose Allotment, what we call the SPA, which can only be used to cover the costs of public hearings, such as external legal counsel, expert witnesses and the like. Because these expenditures are dependent on the number of hearings in any given year and the length of complexity of the hearings, it's difficult to predict how much the PMPRB will spend under the SPA in any given year.

Cela dit, vous verrez que notre budget total prévu pour 2014-2015 est de 10,9 millions de dollars. De ce montant, 9,9 millions de dollars doivent être approuvés par le Parlement, ce qui comprend une affectation à but spécial de 2,5 millions de dollars qui peut uniquement servir à couvrir les coûts associés aux audiences publiques, tels que le salaire d'un conseiller juridique externe, de témoins experts et ainsi de suite. Étant donné que ces dépenses dépendent du nombre d'audiences tenues au cours d'une année donnée, de leur longueur et de leur complexité, il est difficile de prévoir quelle proportion de l'affectation à but spécial le conseil dépensera chaque année.

[*Translation*]

The PMPRB's Main Estimates include about $6.8 million for the regulation program and $1.26 million for the policy and economic analysis program. An amount of $2.8 million is earmarked for internal services.

[*Français*]

Le Budget principal des dépenses du CEPMB comprend environ 6,8 millions de dollars qui sont consacrés au programme de réglementation et 1,26 million de dollars pour le programme des politiques et de l'analyse économique. Un montant de 2,8 millions de dollars est consacré aux services internes.

[*English*]

The PMPRB's planned expenditures have decreased by approximately $17,000 from the previous year, in keeping with our efforts to advance the government-wide Deficit Reduction Action Plan. You'll note from the Main Estimates that our priorities for 2014-15 include assessing the impact of changes to the pharmaceutical regulatory environment, both nationally and internationally, on the work of the PMPRB.

[*Traduction*]

Les dépenses prévues par le conseil ont diminué d'environ 17 000 $ par rapport à l'année dernière, ce qui est attribuable à nos efforts visant à donner suite au plan d'action pangouvernemental pour la réduction du déficit. Vous remarquerez dans le Budget principal des dépenses que nos priorités pour 2014-2015 comprennent l'évaluation de l'incidence sur le travail du conseil des changements apportés au cadre réglementaire de l'industrie pharmaceutique, tant à l'échelle nationale et internationale.

[*Translation*]

Right now, the industry and those responsible for reimbursement are going through troubling times. Canada's recent commitment, under the comprehensive economic and trade agreement, CETA, that seeks to amend the Patent Act by extending the patent term for pharmaceuticals to two years, could reopen the debate on striking a balance between intellectual property and consumer protection. While the sales of patented medicines in Canada have stabilized over the past few years, Canadians still spend more per capita and as a percentage of GDP on patented and generic drugs than many of our OECD partners. As a result, public and private payers in Canada are particularly interested in new cost containment measures, just like their counterparts in many other countries.

[*Français*]

Actuellement, l'industrie et les responsables du remboursement traversent une période mouvementée. L'engagement récent du Canada, en vertu de l'accord économique et commercial global, l'AECG, qui vise à modifier la Loi sur les brevets en vue de prolonger jusqu'à deux ans la durée des brevets pharmaceutiques, pourra raviver le débat sur le juste équilibre entre la propriété intellectuelle et la protection des consommateurs. Alors que les ventes de médicaments brevetés au Canada se sont stabilisées au cours des dernières années, les Canadiens et les Canadiennes dépensent toujours davantage par habitant et en pourcentage du PIB que plusieurs de nos pays partenaires de l'OCDE au chapitre des produits pharmaceutiques brevetés et non brevetés. Par conséquent, les payeurs publics et privés au Canada portent une attention accrue aux nouvelles mesures de limitation des coûts, tout comme le font leurs homologues dans de nombreux autres pays.

It is important for us at the PMPRB to keep a close watch on these developments and their impact here and abroad, in order to make sure that our regulations, guidelines and operational procedures are still relevant and effective.

[*English*]

With that, I would be pleased to answer any questions you may have.

The Chair: Thank you very much, Mr. Clark.

[*Translation*]

Senator Hervieux-Payette: I have not done studies, but you must have. Apparently, Canadians pay more for generic drugs than most other developed countries.

What is the real explanation for that? Why would we pay more than someone who lives in France, Belgium, Italy or Germany?

Mr. Clark: That is an excellent question. First of all, the PMPRB has no authority over the prices of generic drugs, unless a patent applies to a generic drug. However, for a number of years, we have been publishing reports on prices, on the way generic prices in Canada compare to international prices. This was prompted by a Department of Health directive asking us to do that type of work.

Now, the studies released in newspapers recently mention a significant gap between prices in Canada and prices abroad. Our studies are somewhat more modest in terms of the gaps since we select a wider range of medicines and compare them with many countries. We compare our prices with the average prices rather than the lowest prices. I know the provinces have done a lot of work in this area recently and they have just announced eight other generic drugs reduced to 18 per cent of the price of comparable brand name drugs; but we are lagging behind our OECD partners. I do not have a good answer to the question, because it is not what we do. The provinces handle the prices of generic drugs, not us.

Senator Hervieux-Payette: Were you involved in developing the free trade agreement with Europe, which requires longer patent protection? There is always a way to account for the period of time.

For those following our proceedings, could you explain how the current policy will change in terms of when drugs can become generic and how the patent protection will be extended?

Mr. Clark: First of all, that does not fall under our regulatory responsibilities. As a result, we were not involved in negotiating the agreement. I can simply tell you that, as far as I know from talking to our counterparts from Industry Canada, if the

Au CEPMB, il nous est important de surveiller de près ces évolutions, ainsi que leurs répercussions, au pays et à l'étranger, afin de nous assurer que nos règlements, nos lignes directrices et nos procédures opérationnelles demeurent pertinents et efficaces.

[*Traduction*]

Là-dessus, c'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Clark.

[*Français*]

La sénatrice Hervieux-Payette : Je n'ai pas fait les études, mais vous devez les avoir faites. Apparemment, les Canadiens paient davantage que la plupart des autres pays développés pour les médicaments génériques.

Quelle en est l'explication profonde? Pourquoi paierions-nous plus cher que quelqu'un qui habite en France, en Belgique, en Italie ou en Allemagne?

M. Clark : C'est une excellente question. Tout d'abord, le CEPMB n'a pas d'autorité sur le prix des médicaments génériques, à moins qu'un brevet se rapporte au médicament générique. Cependant, depuis plusieurs années, nous publions des rapports sur les prix, sur la façon dont les prix génériques au Canada se comparent aux prix internationaux suivant une directive du ministère de la Santé, qui nous a demandé de faire ce genre de travail.

Maintenant, les études parues dans les journaux dernièrement parlent d'un écart important entre les prix au Canada et les prix à l'international. Nos études sont un peu plus modestes quant aux écarts, puisque nous choisissons un éventail de médicaments plus élargi et nous nous comparons à de nombreux pays. Nous nous comparons aux prix moyens plutôt qu'aux prix les plus bas. Je sais que les provinces ont fait beaucoup de travail dans ce domaine dernièrement, et elles viennent d'annoncer huit autres médicaments génériques ramenés à 18 p. 100 du prix du médicament de marque comparable; mais, on traîne derrière nos partenaires de l'OCDE. Je n'ai pas de bonne réponse à cette question, car il ne s'agit pas de notre travail. Ce sont les provinces qui gèrent les prix quant aux médicaments génériques. Cela ne relève pas de nos compétences.

La sénatrice Hervieux-Payette : Avez-vous participé à l'élaboration de l'accord de libre-échange avec l'Europe, lequel demande une protection plus longue des brevets? Il y a toujours une façon de comptabiliser la période de temps.

Pourriez-vous, pour les gens qui suivent nos délibérations, expliquer ce que cela changera à la politique actuelle, à savoir quand un médicament peut devenir générique et comment allonger la protection en vertu des brevets?

M. Clark : Tout d'abord, cela ne fait pas partie de nos responsabilités réglementaires. Nous n'étions donc pas impliqués dans les négociations de l'accord. Je peux simplement vous dire que, selon mes connaissances, en parlant avec nos homologues

agreement is implemented and the Patent Act is amended, pharmaceutical patents will benefit from a two-year extension. Not all patents will be eligible for the extension; criteria will apply, but the period of market exclusivity for patented pharmaceuticals might be extended.

Senator Hervieux-Payette: Who has done the math to determine how much more this would cost the federal government and the provincial governments?

Mr. Clark: Everyone is doing the math; the generic drugs industry is submitting calculations, the research and development industry is also submitting calculations. I have not seen the most recent calculations from Industry Canada, but it is up to that department to do the math since it is responsible for implementing the agreement in terms of the amendments to the Patent Act. I am not aware of the impact.

Senator Hervieux-Payette: We are talking about billions of dollars, not millions; two additional years of protection for all patented medicines, when we know that, in the overall health care budget, drugs represent quite a high percentage — I do not remember if it is 35 per cent —

Mr. Clark: It is around 16 per cent.

Senator Hervieux-Payette: It is still an amount —

Mr. Clark: It is $30 billion.

Senator Hervieux-Payette: In that sense, I would have liked you to be consulted on that, because your colleagues at Industry Canada may not have thought about who will pay the $30 billion.

Mr. Clark: Whether we like it or not, I think the PMPRB will be at the centre of the debate once the Patent Act is open to amendments, because the internal environment has recently changed in terms of research and development, and the prices have gone back up to where they were before the 1987 changes, with the infamous Bill C-22. I therefore think people will wonder why patents are being extended when our prices keep rising and research and development in Canada keeps going down.

Senator Bellemare: My first question has to do with the role of the provinces. Are drug prices automatically the same across the provinces? If not, how does that work?

Mr. Clark: Like everything related to this issue, it is complicated. Until very recently, the provinces were independently negotiating with pharmaceutical companies the price of each drug that had to be reimbursed by the province.

d'Industrie Canada, si l'accord est mis en œuvre et que la Loi sur les brevets est modifiée, les brevets pharmaceutiques bénéficieront d'une extension de la prolongation de la durée de deux ans. Tous les brevets ne seront pas admissibles à cette prolongation; des critères s'appliqueront, mais cela pourrait prolonger la période d'exclusivité sur le marché pour le produit pharmaceutique breveté.

La sénatrice Hervieux-Payette : Qui a fait les calculs pour déterminer ce qu'il en coûterait de plus au gouvernement canadien et aux gouvernements provinciaux?

M. Clark : Les calculs émanent de toute part; l'industrie générique soumet des calculs, l'industrie des compagnies de recherche et développement soumet également des calculs. Je n'ai pas vu les plus récents calculs du ministère de l'Industrie, mais il reviendrait au ministère de l'Industrie, qui sera responsable de la mise en œuvre de l'accord quant aux modifications à la Loi sur les brevets, de faire ce calcul. Je ne suis pas au courant de l'impact.

La sénatrice Hervieux-Payette : On parle ici de milliards de dollars et non pas de millions de dollars; deux ans de protection additionnelle pour tous les médicaments brevetés, quand on sait que, dans l'ensemble de l'enveloppe budgétaire du domaine de la santé, les médicaments représentent un pourcentage assez élevé — je ne me souviens pas si c'est 35 p. 100...

M. Clark : Autour de 16 p. 100.

La sénatrice Hervieux-Payette : C'est tout de même un montant...

M. Clark : C'est 30 milliards de dollars.

La sénatrice Hervieux-Payette : Alors, de ce point de vue, j'aurais aimé qu'on vous consulte là-dessus, car vos collègues d'Industrie Canada n'ont peut-être pas tenu compte de qui payera les 30 milliards.

M. Clark : Qu'on le veuille ou non, je pense que le CEPMB se retrouvera au centre du débat une fois que la Loi sur les brevets sera ouverte aux modifications, car il y a eu, dernièrement, des changements dans l'environnement interne, au niveau de la recherche et du développement, et les prix sont revenus au niveau où ils étaient avant les changements de 1987, avec le fameux projet de loi C-22. Je pense donc que les gens vont se poser la question sur la raison pour laquelle on prolonge les brevets à un moment où nos prix continuent de monter et où la recherche et développement au Canada continue de diminuer.

La sénatrice Bellemare : Ma première question a trait au rôle des provinces. Est-ce que les prix des médicaments sont les mêmes d'une province à l'autre, automatiquement? Sinon, comment cela fonctionne-t-il?

M. Clark : Comme tout ce qui est lié à ce domaine, c'est compliqué. Jusqu'à très récemment, les provinces négociaient indépendamment avec les compagnies pharmaceutiques le prix de chaque médicament qui doit être remboursé par la province.

Now, just recently, the provinces have come together under the Council of the Federation and they have launched an initiative called the Pan-Canadian Pharmaceutical Alliance, PCPA. Increasingly, they have been negotiating collectively for three years now. On the Council of the Federation website, they list all the products negotiated collectively. So far, if I am not mistaken, there have been 46 drugs in total. That is happening more and more, and the prices are dropping accordingly.

In the public sector, governments in Canada are now a minority on the pharmaceutical market. The private sector and individuals are paying out of their own pockets for prescription drugs in Canada. For the governments of Canada, the public portion is at about 42 per cent. We have to bear that in mind.

Senator Bellemare: My second question has to do with a table from your 2013 annual report, where we see that the ratio of research and development spending to the patentees' sales revenue has been dropping since about 1997, when it apparently reached a maximum of about 12 or 13 per cent. Can you tell me why? It is a strong trend. We can see that it is dropping now; it is barely over 4 per cent.

Mr. Clark: That applies to all the patentees; Rx&D members promised in the 1980s to increase the level of research and development to 10 per cent. The level is now around 5.4 per cent. It is slightly higher now.

The Chair: Can you tell us who the members are?

Mr. Clark: The members are the companies we know, the brand companies, Pfizer, Astra, and so on. There are about 80 or 90 Rx&D members. There are also other small companies, especially in the biotechnology sector, which may not be members, but the largest pharmaceutical companies are Rx&D members.

Our work consists of releasing information about the level of research and development in Canada, but it is not really our job to worry about the policies and the reasons. I know the market is very competitive in terms of pharmaceutical research and development investment. There are many political tools that might attract investment. I think experts are starting to increasingly wonder about the extent to which intellectual property and prices attract research and development. What we have been seeing recently is access to scientific infrastructure, to good researchers and to a very modern network of clinical studies. That is what we have been seeing. In addition, Canada does not have a home-grown industry, so to speak, whereas companies tend to centralize their research and development in their multinational centres and in their head offices.

Maintenant, tout dernièrement, les provinces se sont rassemblées sous l'égide du Conseil de la fédération et elles ont formé une initiative qu'on appelle le PCPA — Pan-Canadian Pharmaceutical Alliance; en français, Alliance pancanadienne pharmaceutique (APP). De plus en plus, elles négocient collectivement — depuis trois ans maintenant. Sur le site web du Conseil de la fédération, elles énumèrent tous les produits assujettis à des négociations collectives. Jusqu'à présent, si je ne m'abuse, il s'agit de 46 médicaments au total. Cela se fait de plus en plus, et les prix baissent en fonction de cela.

Du côté public, les gouvernements au Canada sont maintenant minoritaires sur le marché des produits pharmaceutiques. Ce sont le secteur privé et les gens qui paient de leur propre poche qui paient la majorité des dépenses liées aux médicaments sur ordonnance au Canada. Pour les gouvernements au Canada, la portion publique se situe à environ 42 p. 100. Il faut garder cela en tête.

La sénatrice Bellemare : Ma deuxième question a trait à un tableau produit dans votre rapport annuel de 2013, où on voit que le ratio des dépenses consacrées à la recherche et au développement par rapport aux recettes des ventes chez les brevetés est en baisse depuis à peu près 1997, où il aurait atteint un maximum d'environ 12 ou 13 p. 100. Pouvez-vous m'expliquer pourquoi? Parce que c'est une tendance lourde. On remarque que c'est en baisse, maintenant; c'est à peine au-dessus de 4 p. 100.

M. Clark : C'est pour tous les brevetés, les membres de Rx&D qui ont pris cet engagement dans les années 1980 d'augmenter le niveau de recherche et développement à 10 p. 100. Il se situe plutôt aux alentours de 5,4 p. 100. C'est un peu plus élevé maintenant.

Le président : Pouvez-vous nous expliquer qui sont les membres?

M. Clark : Les membres sont les compagnies que l'on connaît, les compagnies de marques, Pfizer, Astra, et cetera. Il y a environ 80 ou 90 membres de Rx&D. Il y a d'autres petites compagnies, surtout dans l'industrie du secteur biotechnologique, qui ne sont peut-être pas membres, mais le plus gros de l'industrie pharmaceutique se retrouve parmi les membres de Rx&D.

Notre travail consiste à rapporter des renseignements sur le niveau de recherche et développement au Canada, mais ce n'est pas vraiment notre travail de nous inquiéter de la politique et du pourquoi. Je sais que le marché est très concurrentiel en ce qui a trait à l'investissement dans la recherche et développement pharmaceutique. Il y a beaucoup d'instruments politiques qui peuvent attirer l'investissement. Je pense que les experts commencent à remettre en question, de plus en plus, à quel point la propriété intellectuelle ou les prix sont des éléments qui attirent la recherche et le développement. Ce qu'on constate, dernièrement, c'est plutôt un accès à une infrastructure scientifique, à de bons chercheurs, à un réseau d'études cliniques très moderne. Ce sont des choses comme celles-là. De plus, le Canada n'a pas vraiment — le mot ne me vient pas à

l'esprit en français — de *home grown industry*, tandis que les compagnies ont tendance à concentrer la recherche et le développement dans leurs centres de multinationales et dans leurs quartiers généraux.

Senator Bellemare: Is the drop in the ratio also partly explained by the rise in revenue?

La sénatrice Bellemare : Est-ce que la baisse du ratio s'explique aussi en partie par la hausse des recettes?

Mr. Clark: No.

M. Clark : Non.

Senator Bellemare: So it is really a drop in nominal value?

La sénatrice Bellemare : Il s'agit donc vraiment d'une diminution en valeur nominale?

Mr. Clark: Yes.

M. Clark : Oui.

Senator Verner: I am not a regular member on this committee, but your organization and this issue interest me a great deal nonetheless.

La sénatrice Verner : Je ne suis pas membre en titre de ce comité, mais il n'en demeure pas moins que la question de votre organisation m'intéresse beaucoup.

Some of my questions have already been asked by my colleague, Senator Hervieux-Payette, regarding Canadian consumers' ongoing and serious concern about the spike in drug prices. I believe articles about this issue were also published in various Quebec dailies last week. I think your answer was that, in the case of generic drugs, your organization deals specifically with patented products, brand name drugs, not generics.

Une partie de mes questions a déjà été posée par ma collègue, la sénatrice Hervieux-Payette, concernant la préoccupation toujours très grande des consommateurs canadiens face à la flambée des prix des médicaments. Des articles sont encore parus, je pense que c'était la semaine dernière, dans différents quotidiens du Québec à ce sujet. Vous avez répondu, notamment, que dans le cas des médicaments génériques, si je comprends bien, votre organisation se penche particulièrement sur les produits brevetés, les médicaments d'origine, en fin de compte, et non les produits génériques.

Mr. Clark: Our area of responsibility has to do only with the regulations and setting the price ceilings for drugs. It pertains only to patented brand name products. However, we publish many studies and we are constantly analyzing the prices of generic drugs and how they compare to prices internationally.

M. Clark : Notre champ de compétence concerne uniquement la réglementation et la fixation des prix plafond pour les médicaments. Il se rapporte uniquement aux produits de marques brevetées. Cependant, nous publions beaucoup d'études et nous faisons beaucoup d'analyses sur les prix des médicaments génériques et sur la façon dont ils se comparent aux prix à l'international.

Senator Verner: That brings me to the following question, because, on a number of occasions, you have clearly explained to the members here that your mandate does not allow you to participate in this or that debate. Your mandate dates back to 1987. That is quite a while.

La sénatrice Verner : Ça m'amène à vous poser la question suivante, parce que, à quelques reprises, vous avez bien expliqué aux membres ici présents que, selon votre mandat, il ne vous était pas possible d'intervenir dans tel ou tel débat. Votre mandat vous a été donné en 1987. Il y a déjà un bon moment de cela.

Do you not feel that, in an ever-changing context, where concerns are being raised about the free trade agreement with the European Union and the increase of patents, in short, where a whole host of factors contribute to our ever-changing environment, your organization might be ripe for a renewed mandate to better reflect the current and future situation?

Ne pensez-vous pas que, dans un contexte où les choses changent beaucoup, où des inquiétudes sont soulevées concernant l'accord de libre-échange avec l'Union européenne et l'augmentation des brevets, bref, où toute une série de facteurs fait que nous nous trouvons dans un environnement qui change, votre organisation serait peut-être mûre pour un renouvellement de mandat qui correspondrait davantage à la situation actuelle et à venir?

Mr. Clark: I certainly acknowledge that a number of players are asking for that kind of change, that kind of reform. However, let me give you a bureaucrat's careful answer: we control only our own guidelines and we implement only our own current regulatory authority. As I said just now, like it or not, we are expecting those questions to come up as part of the amendments to the Patents Act that will be needed in order to implement the

M. Clark : J'avoue qu'il y a certainement plusieurs intervenants qui revendiquent ce genre de changement, de réforme. Cependant, je vais vous donner une réponse judicieuse de fonctionnaire : nous contrôlons uniquement nos lignes directrices et la mise en œuvre de notre autorité réglementaire actuelle. Nous nous attendons à ce que, comme je l'ai dit tantôt, qu'on le veuille ou non, ces questions se posent dans le cadre des

accord with the European Union. We are doing our part so that, when the time comes, we will be able to answer decision-makers' questions about the analysis of the recommendations.

Senator Verner: I should really have been more specific and asked you if it would not be appropriate for the government to review your mandate. Thank you for your answer.

Senator Chaput: When you say that 16 per cent of the budget is tied to medication, is that just for patented medicines or unpatented ones too?

Mr. Clark: That includes all medicines.

Senator Chaput: Can you tell us the proportions?

Mr. Clark: I do not have the figures in front of me, but I could send the answer to you. I think it is about 60 per cent. No, I remember now, it is 60 per cent. In the 1990s and the beginning of the 2000s, it was more like 70 or 75 per cent. But for a number of years, it has been around 58, 59 or 60 per cent.

Senator Chaput: For patented medicines?

Mr. Clark: Yes.

Senator Chaput: One more quick question for clarification. You mentioned that the provinces and territories are now negotiating collectively. Is every province and territory in Canada involved in that collective negotiation?

Mr. Clark: That depends on the medication. Three provinces have taken the lead in this initiative. They are Ontario, Nova Scotia and Saskatchewan, I believe. For each medication, one province is chosen to conduct the face-to-face negotiation with the company. It is up to the provinces to decide whether they are going to go along with the negotiation and whether they are going to get behind the results. So, basically, they all participate, except Quebec.

Senator Chaput: In total, 46 drugs have been identified.

Mr. Clark: Exactly.

Senator Chaput: And the provinces and territories can decide which of those drugs they want to negotiate collectively on.

Mr. Clark: Yes.

[*English*]

Senator Eaton: To switch focus, I sat on another committee where we did a study on the oncoming shortages of antibiotics throughout the world, and drug companies' hesitations in spending research money on drugs that aren't consumed every

modifications à la Loi sur les brevets pour mettre en œuvre l'accord avec l'Union européenne. Nous faisons notre part pour être en mesure de répondre aux questions des décideurs sur les analyses des recommandations, le moment venu.

La sénatrice Verner : J'aurais dû être plus précise, effectivement, et vous demander s'il ne serait pas judicieux que le gouvernement revoit votre mandat. Je vous remercie de votre réponse.

La sénatrice Chaput : Lorsque vous dites que 16 p. 100 du budget est lié aux médicaments, s'agit-il des médicaments brevetés uniquement ou cela inclut-il aussi les médicaments non brevetés?

M. Clark : Cela inclut tous les médicaments.

La sénatrice Chaput : Pouvez-vous nous dire dans quelle proportion?

M. Clark : Je n'ai pas les chiffres devant moi, mais je pourrais vous transmettre la réponse. Je crois que c'est environ 60 — non, je me souviens maintenant, c'est 60 p. 100. Dans les années 1990 et début 2000, c'était plutôt environ 70 ou 75 p. 100, mais depuis plusieurs années, on frôle les 58, 59 ou 60 p. 100.

La sénatrice Chaput : Pour les médicaments brevetés?

M. Clark : Oui.

La sénatrice Chaput : Une autre petite question de clarification. Vous avez mentionné que les provinces et territoires négociaient maintenant collectivement. Est-ce que toutes les provinces et tous les territoires au Canada sont impliqués dans cette négociation collective?

M. Clark : Cela dépend du médicament. Il y a trois provinces qui mènent cette initiative, soit l'Ontario, la Nouvelle-Écosse et la Saskatchewan, je crois. Pour chaque médicament, une province est choisie qui mènera la négociation face à face avec la compagnie. Il revient aux provinces de décider si elles vont se soumettre à cette négociation et si elles vont se rallier aux résultats. Donc, tous participent, en principe, sauf le Québec.

La sénatrice Chaput : Quarante-six médicaments au total ont été identifiés.

M. Clark : Exactement.

La sénatrice Chaput : Et les provinces et territoires peuvent décider sur lesquels de ces médicaments ils veulent négocier collectivement.

M. Clark : Oui.

[*Traduction*]

La sénatrice Eaton : Je vais attirer l'attention sur un autre enjeu. J'ai siégé à un autre comité qui a réalisé une étude sur les pénuries d'antibiotiques auxquelles nous serons confrontés partout dans le monde de même que sur l'hésitation des sociétés

day. Do you have any kind of mandate to encourage drug companies and where they put their research money?

Mr. Clark: No, we don't really. That doesn't fall within the parameters of our regulatory or reporting responsibilities. I know a lot of people are expressing concern that the current paradigms don't sufficiently incentivize that kind of research, but I think that's more of a policy issue, be it for Industry Canada or some entity within Health Canada. But we have no involvement in that, no.

The Chair: Could you explain the process for a medicine to become a patented medicine so that we understand what we're dealing with here?

Mr. Clark: It's a complicated one, but typically once a company has proof of concept — they have a reasonable amount of evidence to suspect that a molecule that's been identified among thousands, if not tens of thousands of molecules, has some promise for a treatment, for their clinical study, to go from in vitro to in vivo in animals and eventually in humans — they will file a patent application, typically in the country where the research is primarily taking place. Under various international treaties they can file an international patent application and benefit from filing dates. All the participating jurisdictions and CIPO, Canada's patent office, is included within those jurisdictions. They will process that application at the same time as they continue with their clinical research.

If ultimately the drug is proven to be safe and effective and is approved by Health Canada, they will receive a notice of compliance from Health Canada, and at that point the company can enter the market. That's when they go through various review processes by CADTH to determine the cost-effectiveness, the pharmacoeconomics of the drug. CADTH then makes a recommendation to the provinces as to whether to list the drug, reimburse the drug, or not.

In the meantime, the patent term is being burned up, you could say, because patent terms are 20 years from filing. So all this research and then the regulatory approval process typically takes place within the patent term. They've done studies around the world about the average amount of time left on a patent when a drug finally enters the market and the actual market exclusivity it enjoys under a patent, and it varies between eight and twelve years. That's why many countries have opted to introduce patent term restoration, which is one of the features of the CETA agreement that Canada has agreed to implement to extend patent terms for up to two years, depending on a methodology that takes into account how much time the drug spent in clinical trials and

pharmaceutiques à dépenser de l'argent pour des médicaments qui ne sont pas consommés tous les jours. Êtes-vous tenus d'une certaine façon d'encourager les sociétés pharmaceutiques et de leur dire quoi faire avec leurs fonds de recherche?

M. Clark : Non, pas vraiment. Cela n'entre pas dans le cadre de nos responsabilités en matière de réglementation et de déclaration. Je sais que beaucoup de personnes se disent préoccupées du fait que les paradigmes actuels ne favorisent pas suffisamment ce genre de recherche, mais je crois que c'est davantage une question de politique, que ce soit pour Industrie Canada ou un organisme relevant de Santé Canada. Cela dit, nous ne jouons aucun rôle dans ce dossier, non.

Le président : Pouvez-vous nous expliquer quelle est la marche à suivre pour qu'un médicament soit breveté afin que nous sachions à quoi nous en tenir?

M. Clark : C'est compliqué. En général, une fois qu'une société détient une validation de principe — lorsqu'un nombre suffisant de données lui permet de croire qu'une molécule identifiée parmi des milliers, voire des dizaines de milliers de molécules, est prometteuse pour un traitement, pour son étude clinique, pour passer d'in vitro à in vivo chez l'animal et éventuellement chez les humains —, elle dépose une demande de brevet, habituellement auprès du pays où le plus gros de la recherche se fait. Conformément à divers traités internationaux, la société peut déposer une demande de brevet internationale et profiter des dates de dépôt. Tous les États participants, de même que l'Office de la propriété intellectuelle, le bureau des brevets canadien, sont assujettis à ces traités. La recherche clinique se poursuit pendant le traitement de la demande.

Si, au bout du compte, on prouve que le médicament est sécuritaire et efficace et qu'il est approuvé par Santé Canada, la société pharmaceutique recevra un avis de conformité de Santé Canada et pourra ensuite commercialiser son produit. C'est à ce moment-là qu'elle fait l'objet de divers processus d'examen de l'ACMTS pour déterminer la rentabilité, les aspects pharmacoéconomiques du médicament. L'ACMTS formule ensuite une recommandation à l'intention des provinces pour leur dire si elles doivent ou non couvrir le médicament, le rembourser.

Entre-temps, la durée du brevet diminue, car elle est de 20 ans à partir du moment où la demande est déposée. Par conséquent, l'ensemble de la recherche et l'approbation réglementaire qui suit se font généralement pendant la durée du brevet. Selon des études réalisées dans le monde entier sur le temps qu'il reste en moyenne avant l'expiration d'un brevet lorsqu'un médicament est finalement mis en vente sur le marché, le droit d'exclusivité des sociétés pharmaceutiques varie entre 8 et 12 ans. C'est la raison pour laquelle de nombreux pays ont opté pour le rétablissement de la durée du brevet, qui est un des éléments de l'accord économique et commercial global que le Canada a décidé de mettre en œuvre en prolongeant jusqu'à deux ans la durée des

how much time it spent before the regulator in order to prove safety and efficiency.

The Chair: We understand there are two tracks and they're independent of one another. One is through the Canadian Intellectual Property Office, and the Commissioner of Patents determines whether a patent should be issued.

Mr. Clark: That's right.

The Chair: The second track is ultimately the Minister of Health, determining whether it can be sold.

Mr. Clark: That's right. Then there are additional layers. We will review the drug and set a price ceiling, and CADTH will review the drug and make a recommendation to the provinces as to whether it should be reimbursed. If it is reimbursed, you have meaningful market penetration at that point.

The Chair: You describe yourself as an independent quasi-judicial body. Can you explain that so we understand the quasi-judicial aspect?

Mr. Clark: We review every new patented drug that comes onto the market. It goes to a scientific committee and they determine what level of therapeutic improvement the drug provides over existing therapies. We then set a price ceiling based on international prices and domestic comparator drug prices. It's a function of how much therapeutic benefit the drug provides.

If it's a breakthrough, it will get a higher price ceiling, at least in theory, than a drug that offers slight or no improvement. We set that price ceiling based on the scientific review. It enters the market and then we continue to monitor the price to make sure it doesn't contravene other rules we have that it can never be the highest price in Canada.

In the event of a dispute between the board staff that determines the initial ceiling price as the drug remains in the market and goes through its life cycle under patent, where the drug company refuses to lower its price — the company doesn't think it's excessive — the chairperson of the board, who is a Governor-in-Council appointee, can issue a notice of hearing if he or she is of the view that it's in the public interest. In that case, the PMPRB bifurcates and staff plays the role of prosecutor, and board members form a panel and sit as a quasi-judicial administrative board. The patentee appears as the defendant, more or less. An adversarial process ensues and the board panel decides if the price is excessive. If it is, they can order the company to pay back excess revenue, lower its price or both.

The Chair: And you don't have the mandate to deal with the issue of whether the patent should exist for this or not?

Mr. Clark: No.

brevets, selon une méthodologie qui tient compte de la durée des essais cliniques du médicament et du temps dont l'organisme de réglementation a eu besoin pour en prouver l'innocuité et l'efficacité.

Le président : Nous croyons savoir qu'il y a deux options et qu'elles sont distinctes. L'une est de passer par l'Office de la propriété intellectuelle du Canada — le commissaire aux brevets détermine s'il y a lieu de délivrer un brevet.

M. Clark : C'est exact.

Le président : La seconde option est de passer par le ministre de la Santé, qui détermine, au bout du compte, s'il peut être vendu.

M. Clark : C'est exact. Ensuite, il y a d'autres étapes à suivre. Nous allons examiner le médicament et fixer un prix plafond; l'ACMTS l'examinera aussi avant de recommander aux provinces s'il convient ou non de le rembourser. S'il est remboursé, c'est le point où l'on peut parler d'une percée importante sur le marché.

Le président : Vous décrivez le conseil comme un organe quasi judiciaire indépendant. Pouvez-vous nous l'expliquer pour que nous comprenions ce que vous entendez par quasi judiciaire?

M. Clark : Nous examinons chaque nouveau médicament breveté qui est mis en marché. Il est soumis à un comité scientifique qui détermine dans quelle mesure il est meilleur au plan thérapeutique que ceux qui existent déjà. Nous fixons ensuite un prix plafond en fonction des prix internationaux et de ceux des médicaments comparables sur le marché canadien.

Le prix plafond d'un médicament révolutionnaire sera plus élevé, du moins en théorie, que celui d'un médicament équivalent ou légèrement plus efficace que ceux qui se trouvent déjà sur le marché. Nous fixons ce plafond en nous fondant sur un examen scientifique. Nous continuons de surveiller le prix après la mise en marché pour veiller à ce qu'il ne contrevienne pas à notre règle voulant qu'il ne puisse jamais être le médicament le plus cher au pays.

En cas de différend entre le personnel du conseil qui fixe le prix plafond et le fabricant qui refuse de baisser le prix de son médicament sur le marché depuis un certain temps parce qu'il estime qu'il n'est pas excessif, le président du conseil, qui a été nommé par le gouverneur-en-conseil, peut rédiger un avis d'audience s'il estime qu'il est dans l'intérêt du public de le faire. Dans ce cas, le CEPMB choisit une autre voie; le personnel joue le rôle du procureur et les membres du Conseil forment un comité et siègent à un tribunal administratif quasi judiciaire. Le détenteur de brevet comparaît plus ou moins comme défendeur. Un processus accusatoire est lancé, et le comité détermine si le prix est excessif. Le cas échéant, il peut ordonner au fabricant de rembourser les recettes excessives, de baisser son prix ou de faire les deux.

Le président : Et vous n'avez pas pour mandat de déterminer si pareil médicament devrait être breveté au départ?

M. Clark : Non.

The Chair: That's not part of your mandate. It's just price?

Mr. Clark: That's right.

The Chair: Licensing is not part of your mandate?

Mr. Clark: Well, that's an interesting question. We're currently before the Federal Court of Appeal on the question as to whether the board has jurisdiction over generic drugs that are licensed by the patentee, what we sometimes refer to as authorized generics or pseudo generics. That's a live issue.

The Chair: We'll look forward to learning more about that.

Senator Mockler: When we look at your mandate and the questions you've just answered, are you achieving your outcomes?

Mr. Clark: That's a very good question. Going back to Senator Verner's question, our regime has been in place for almost 30 years now. There have been some changes to the guidelines over the years. What we're seeing of late, and I'll give you an example, is other countries are introducing very aggressive cost containment measures. The way our prices compare is starting to be less favourable.

How it works when we compare ourselves internationally is that we look at seven countries, what we call the PMPRB 7, which is Italy, Sweden, Switzerland, the U.K., France, the U.S. and Germany. In 2005, our average ratio of prices of patented drugs was roughly the second lowest of those seven countries. More recently, this particular year, if you look at our 2013 annual report, we're close to second highest. That's been steadily creeping up, although we're still slightly below the median international price of those seven countries. That's predominantly due to the fact that the U.S. is on that list, and the U.S. is quite an outlier when it comes to prices. Their prices are considerably higher than those other countries. We have been creeping up, and I think the main reason is the cost containment models that other countries have been experimenting with of late, and I'll give you an example.

Germany recently passed legislation called AMNOG — I'll spare you the translation. One of its features is when a new drug comes onto the market, in terms of the price-setting body, it's compared to the standard of care in whatever class of drugs, whatever indication it's approved for: the gold standard, if you will. If there's probative, compelling clinical evidence that the drug in question offers improvements over the gold standard, then a price premium will be accorded to that drug and a negotiation will ensue. However, if there's no evidence that the drug offers a therapeutic benefit over and above the standard of care, that drug will be given a price that's the lowest of the drugs within the therapeutic class, including generic versions of brand drugs, which can be quite a low price.

Le président : Cela ne fait pas partie de votre mandat. Vous vous attachez simplement au prix?

M. Clark : C'est exact.

Le président : La délivrance de permis ne fait pas partie de votre mandat?

M. Clark : C'est une question intéressante. La Cour d'appel fédérale est actuellement saisie de la question de savoir si le Conseil est responsable des médicaments génériques pour lesquels le détenteur d'un brevet a reçu un permis, ce que nous appelons parfois des médicaments génériques autorisés ou des médicaments pseudo génériques. C'est une question qui reste à trancher.

Le président : Nous nous réjouissons à la perspective d'en apprendre davantage à ce sujet.

Le sénateur Mockler : Pour ce qui est de votre mandat et des questions auxquelles vous venez de répondre, obtenez-vous les résultats voulus?

M. Clark : C'est une très bonne question. Pour en revenir à la question de la sénatrice Verner, notre régime est en place depuis maintenant près de 30 ans. Les lignes directrices ont été modifiées au fil des ans. Ce que nous remarquons dernièrement, et je vais vous donner un exemple, c'est que d'autres pays adoptent des mesures de limitation des coûts très strictes. Nos prix commencent à se comparer moins bien aux leurs.

Nous nous comparons normalement à sept autres pays, ce que nous appelons le CEPMB-7, à savoir l'Italie, la Suède, la Suisse, le Royaume-Uni, la France, les États-Unis et l'Allemagne. En 2005, le ratio moyen des prix de nos médicaments était à peu près le deuxième moins élevé de ces sept pays. Cela a changé au cours de la dernière année. Si vous prenez notre rapport annuel de 2013, vous verrez que nous nous situons près du deuxième plus élevé. Les prix ont monté de façon régulière, bien que nous soyons toujours légèrement en dessous du prix médian de ces sept pays. C'est en grande partie attribuable au fait que les États-Unis figurent dans cette liste et que ce pays fait bande à part côté prix. Ses prix sont considérablement plus élevés que ceux des autres. Les nôtres augmentent graduellement, et je pense que c'est principalement en raison des modèles de limitation des coûts que les autres pays ont mis au banc d'essai dernièrement. Je vais vous donner un exemple.

L'Allemagne a récemment adopté une loi appelée AMNOG — je vous ferai grâce de la traduction. Une de ses particularités est que lorsqu'un nouveau médicament est mis en marché, son prix est fixé en fonction du traitement type dans la catégorie de médicaments, quel que soit l'usage pour lequel il est approuvé : l'étalon de référence, si vous voulez. Si des essais cliniques prouvent que le médicament en question est supérieur à l'étalon de référence, alors une prime sera accordée à ce médicament et des négociations suivront. Cependant, si rien ne prouve qu'il offre des avantages thérapeutiques supérieurs au traitement type, on lui attribuera le prix le moins élevé de la catégorie thérapeutique, qui comprend les versions génériques des médicaments brevetés, dont le prix peut être très bas.

If you look at how drugs are broken down, a lot of pricing authorities internationally do the same kind of categorization that the PMPRB does. Is the drug a breakthrough? No. Is it substantial improvement? No. Is it moderate? No. Is it a slight or no? The bulk of drugs across jurisdictions falls into the "slight or no" category. Over 80 per cent of drugs fall into that "slight or no" category.

In Canada, under our existing rules, a drug that falls into that category will benefit from the top of the therapeutic class price instead of the lowest price. That kind of disparity is I think leading to an increasing price gap between us and some of our comparator countries in the PMPRB 7, the countries that we compare ourselves to, particularly Germany in this case. I think it's reasonable to assume that in the coming years, although we're still slightly below Germany in prices, if current trends continue we'll eventually find ourselves second only to the U.S.

Senator Mockler: I don't question the quality of work that you do, but I come back to another question, especially when you just said that we're creeping up. If that's the case, do you have appropriate resources to effectively deliver your mandate?

Mr. Clark: Yes. I don't take issue with the resources that we have. I think if we became more aggressive, more activist, then resources could be an issue. I think right now it's mainly a question of a regime that is almost 30 years old and increasingly becoming somewhat out of pace or out of step with some of the practices we're seeing in these other countries.

[*Translation*]

Senator Bellemare: Just now, you said that Quebec does not participate. Have you any idea of the reasons?

Mr. Clark: No, actually, I do not have those details.

Senator Bellemare: Does your organization participate in the activities of the Council of the Federation?

Mr. Clark: Yes, a lot. We are more and more involved and we look forward to participating in that kind of initiative.

Senator Bellemare: How many employees do you have?

Mr. Clark: At the moment, we have about 60 employees, and five Board members who are appointed by cabinet.

[*English*]

The Chair: We really appreciate your being here, Mr. Clark and Ms. Lahey.

Ms. Lahey, we didn't get to call on you as much as we sometimes do.

Si vous prenez la façon dont les médicaments sont catégorisés, bien des organismes étrangers chargés de l'établissement des prix font le même type de catégorisations que le CEPMB. Le médicament est-il révolutionnaire? Non. Est-il sensiblement meilleur que les autres? Non. Est-il modéré? Non. Est-il léger ou pas? D'une administration à l'autre, la majorité des médicaments entre dans la catégorie « léger ou pas », soit plus de 80 p. 100 d'entre eux.

Au Canada, conformément à nos règles en vigueur, un médicament qui entre dans cette catégorie sera placé dans la catégorie thérapeutique la plus coûteuse et non le contraire. Selon moi, ce type d'inégalité est responsable de l'écart croissant entre nos prix et ceux des pays du CEPMB-7 auxquels nous nous comparons, surtout l'Allemagne dans ce cas. Je pense qu'il est raisonnable de présumer que, si la tendance se poursuit, dans les années qui viennent, bien que nos prix soient toujours légèrement inférieurs aux prix allemands, nous finirons par nous trouver en deuxième place derrière les États-Unis.

Le sénateur Mockler : Je ne remets pas en question la qualité de votre travail, mais je veux en revenir à une autre question. Comme vous avez dit que nos prix montent graduellement, disposez-vous des ressources appropriées pour exécuter efficacement votre mandat?

M. Clark : Oui. Les ressources dont nous disposons ne me posent pas problème. Je pense que si nous étions plus vigoureux, plus militants, la question des ressources pourrait être problématique. Je crois qu'à l'heure actuelle, la question est plutôt celle d'un régime de presque 30 ans qui devient de plus en plus décalé, en quelque sorte, par rapport à certaines des pratiques que nous observons dans ces autres pays.

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : Vous avez dit tantôt que le Québec ne participait pas. Avez-vous une idée des raisons?

M. Clark : Non, en fait, je n'ai pas les détails.

La sénatrice Bellemare : Est-ce que votre organisation participe aux activités du Conseil de la fédération?

M. Clark : Oui, beaucoup. Nous sommes de plus en plus impliqués et nous visons une participation dans ce genre d'initiative.

La sénatrice Bellemare : Vous avez combien d'employés?

M. Clark : Présentement, nous avons environ 60 employés, et 5 membres du conseil sont nommés par le cabinet.

[*Traduction*]

Le président : Nous vous savons gré d'être venus, monsieur Clark et madame Lahey.

Madame Lahey, nous n'avons pas autant fait appel à vous que nous le faisons parfois.

Pauline Lahey, Chief, Corporate Planning and Reporting, Patented Medicine Prices Review Board: That's fine.

The Chair: She also serves who is here, right? We appreciate the work you're doing with the Patented Medicine Prices Review Board. I don't expect that we'll be appearing before your board, but we may well have you back to tell us how things are going in due course.

(The committee adjourned.)

Pauline Lahey, chef, Planification et reddition de comptes stratégiques, Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés : Ce n'est pas grave.

Le président : Elle sert aussi les personnes présentes, n'est-ce pas? Nous vous savons gré du travail que vous faites au sein du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés. Je ne m'attends pas à ce que nous comparaissions devant votre conseil, mais il est possible que nous vous invitions à nouveau en temps et lieu pour vous demander comment les choses se passent.

(La séance est levée.)

OTTAWA, Tuesday, October 28, 2014

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:30 a. m. to study the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2015.

Senator Larry W. Smith (*Deputy Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Deputy Chair: Honourable senators, we are here this morning to continue our study of the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2015.

[*English*]

From the Public Service Commission of Canada, we are pleased to welcome Anne-Marie Robinson, President; Christine Donoghue, Senior Vice President Policy; Gerry Thom, Vice President, Staffing and Assessment Services; and Philip Morton, Director General of Finance and Administration.

We thank you all for being here this morning. Ms. Robinson, I understand you have a brief opening statement.

Anne-Marie Robinson, President, Public Service Commission of Canada: Mr. Chair and honourable members, I am pleased to be here today to discuss the Public Service Commission of Canada's estimates for 2014-15.

The mandate of the Public Service Commission of Canada is to promote and safeguard merit-based staffing in collaboration with other stakeholders to protect the non-partisan nature of the public service.

This fiscal year the PSC's Main Estimates are $83.7 million. We are now in the final phase of implementing reductions that were part of spending review 2012. We are well positioned, have adjusted our activities and are ready to implement our plans and priorities to effectively fulfill our mandate.

As members may know, our 2013-14 annual report was tabled in Parliament last week.

OTTAWA, le mardi 28 octobre 2014

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, pour étudier les dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015.

Le sénateur Larry W. Smith (*vice-président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le vice-président : Honorables sénateurs, ce matin, nous allons continuer notre étude du Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015.

[*Traduction*]

De la Commission de la fonction publique du Canada, nous avons le plaisir de recevoir Anne-Marie Robinson, présidente; Christine Donoghue, vice-présidente des politiques; Gerry Thom, vice-président, Services de dotations et d'évaluation; et Philip Morton, directeur général des finances et de l'administration.

Merci à vous tous d'être avec nous ce matin. Madame Robinson, je crois que vous avez une brève déclaration à faire.

Anne-Marie Robinson, présidente, Commission de la fonction publique du Canada : Monsieur le président, honorables députés, je suis heureuse d'être ici aujourd'hui pour discuter des prévisions budgétaires de 2014-2015 de la Commission de la fonction publique (CFP).

Le mandat de la CFP consiste à promouvoir et à protéger les nominations fondées sur le mérite et, de concert avec les autres intervenants, à préserver l'impartialité politique de la fonction publique.

Au cours du présent exercice, le Budget principal des dépenses de la CFP est de 83,7 millions de dollars. Nous en sommes maintenant à la dernière étape de la mise en œuvre des réductions découlant de l'Examen des dépenses de 2012. Nous avons ajusté nos activités et sommes maintenant bien placés pour mettre en œuvre nos plans et nos priorités, ainsi que pour remplir de façon efficace notre mandat.

Comme vous le savez probablement, notre rapport annuel de 2013-2014 a été déposé au Parlement la semaine passée.

[*Translation*]

The PSC oversees the staffing system through regular monitoring, audits and investigations. Based on these oversight and feedback mechanisms, we concluded that, overall, staffing management continued to improve.

The seven audits we conducted found that most of the key elements of effective staffing management were in place; and deputy heads and managers respected their delegated authority. However, there are some recurring issues. There is a need for improved monitoring of appointment processes, more effective controls surrounding the sub-delegation of staffing authority, and improvements in how appointment decisions are substantiated. We will be providing targeted support and guidance in these areas.

[*English*]

Last year, 20 investigations into appointment processes by the commission were founded. Nine of them involved fraud, for instances where individuals provided false educational or professional credentials or cheated during examinations. However, I would like to point out that these numbers are very low in the context of the more than 72,000 staffing activities that took place within the federal public service last year.

Next, I would like to note some trends in hiring and staffing activities.

[*Translation*]

Mr. Deputy Chair, the public service population is changing. In 2013-14, the population in the organizations coming under the Public Service Employment Act decreased by 2.6 per cent. Following three consecutive years of decline, this population, in March 2014, was 10 per cent lower than in March 2011. Notwithstanding this, in 2013-14, we saw an increase in hiring and staffing activities for the first time in four years.

[*English*]

Overall hiring to the public service increased by 16.2 per cent over the previous year. For example, student hiring was up by 8.6 per cent, with 10,386 student hires in 2013-14. However, permanent hiring of new graduates was down. We also noted that employees under the age of 35 represented 17 per cent of permanent employees in 2013-14, down from 21.4 per cent in March 2010. The PSC is preoccupied by these trends, which have implications for the renewal and future of the composition of the public service.

[*Français*]

La CFP mène des activités de surveillance du système de dotation au moyen de suivis, de vérifications et d'enquêtes. Grâce à nos mécanismes de surveillance et de rétroaction, nous avons pu conclure que, en général, la gestion de la dotation a continué de s'améliorer.

Les sept vérifications réalisées par la CFP ont révélé que la plupart des éléments clés d'une gestion efficace de la dotation étaient en place. De plus, ces vérifications nous ont permis de déterminer que les administrateurs généraux et les gestionnaires respectent le pouvoir qui leur a été délégué. Il existe toutefois des problèmes récurrents. Il sera nécessaire d'exercer une surveillance accrue des processus de nomination, d'accroître l'efficacité des mécanismes de contrôle relatif à la subdélégation des pouvoirs de dotation et d'améliorer la justification des décisions relatives aux nominations. Nous fournirons du soutien et des conseils liés à ces domaines.

[*Traduction*]

L'an passé, 20 enquêtes menées sur des processus de nomination étaient fondées. Neuf d'entre elles présentaient de la fraude. Nous avons déterminé, par exemple, que certaines personnes avaient fourni de faux diplômes ou de faux titres de compétences, ou avaient triché dans un examen. Cependant, j'aimerais souligner que ces nombres sont très faibles si l'on tient compte du fait qu'il y a eu plus de 72 000 activités de dotation au sein de la fonction publique fédérale.

J'aimerais maintenant vous parler de certaines tendances liées aux activités d'embauche et de dotation.

[*Français*]

Monsieur le vice-président, l'effectif de la fonction publique se transforme. En 2013-2014, l'effectif des organisations régies par la Loi sur l'emploi dans la fonction publique a diminué de 2,6 p. 100. Après trois années de réductions consécutives, l'effectif était de 10 p. 100 moins élevé en mars 2014 qu'il ne l'était en mars 2011. Malgré cela, en 2013-2014, nous avons constaté une augmentation des activités d'embauche et de dotation pour la première fois en quatre ans.

[*Traduction*]

De façon générale, l'embauche à la fonction publique a augmenté de 16,2 p. 100 comparativement à l'exercice précédent. L'embauche d'étudiants, par exemple, a augmenté de 8,6 p. 100, ce qui représente 10 386 étudiants embauchés en 2013-2014. Cependant, l'embauche à temps plein de nouveaux étudiants diplômés a diminué. Nous avons aussi observé que les employés de moins de 35 ans représentaient 17 p. 100 de l'effectif permanent en 2013-2014. En mars 2010, ce groupe d'âge comptait pour 21,4 p. 100 des employés permanents. La CFP s'inquiète de ces tendances qui ont des répercussions sur le renouvellement de la fonction publique et sur sa composition future.

I would now like to turn to non-partisanship. A non-partisan public service is one in which appointments are based on merit and free from political influence, and where employees perform their duties and are seen to perform their duties in a politically impartial manner.

Mr. Chair, the PSC has taken a keen interest in Bill C-520, which is entitled an act to support non-partisan agents of Parliament. It was introduced in the House of Commons on June 3, 2013. In order to contribute constructively to Parliament's study of the bill, the PSC submitted a detailed statement outlining its concerns to the Standing Committee on Access to Information, Privacy and Ethics. This statement is available on our website.

Our merit-based appointment regime relies on a number of requirements set out in the Public Service Employment Act. One of those is that only the qualifications required to perform the duties of a position are to be assessed when a position is being filled. This means the assessment of applicants is based only on the competencies required to do the job, and only information required for the assessment and appointment process is collected from applicants.

Bill C-520 proposes a substantial change to this regime by requiring all applicants for positions in the office of agents of Parliament, and not just successful candidates, to provide information on their past political affiliation as soon as possible in the selection process. Even though it may not be the intention of this bill, asking for information on past political affiliation could be at odds with the Public Service Employment Act and could lead to a perception that this information may be used in the selection process.

The fact that we do not ask for information on political affiliation or any other information for that matter, which is not related to an appointment, the commission believes is essential in ensuring the confidence on the part of the public and applicants in the impartiality and fairness of a merit-based appointment system.

As a resource for Parliament and the Government of Canada on matters related to safeguarding the merit principle and the non-partisan nature of the public service, the PSC will continue to engage as the proposed legislation proceeds through the parliamentary process.

[*Translation*]

I would now like to turn to innovation. We made further advances in using technologies such as on-line testing, which now represents 54 per cent of all the tests administered by the PSC, including second-language evaluations. Unsupervised on-line testing allows applicants to take a test at a location of their

J'aborderai maintenant la question de l'impartialité politique. Dans une fonction publique impartiale, les nominations sont fondées sur le mérite et exemptes de toute influence politique. Les employés y exercent leurs fonctions de façon impartiale et sont perçus de la sorte.

Monsieur le président, la CFP s'intéresse beaucoup au projet de loi C-520, Loi visant à soutenir l'impartialité politique des agents du Parlement. Ce projet de loi a été présenté à la Chambre des communes le 3 juin 2013. Afin de contribuer de manière constructive à l'étude de ce projet de loi par le Parlement, la CFP a présenté, au Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique, un énoncé détaillé décrivant ses préoccupations. Vous trouverez cet énoncé sur notre site web.

Notre régime de nomination fondée sur le mérite est établi en fonction de diverses exigences énoncées dans la Loi sur l'emploi dans la fonction publique (LEFP). L'une d'entre elles stipule que l'évaluation des candidats en vue d'une nomination à un poste doit porter uniquement sur les qualifications nécessaires pour exercer les fonctions du poste. Ainsi, l'évaluation des candidats se fonde uniquement sur les compétences nécessaires à l'accomplissement des tâches du poste. La seule information recueillie auprès des candidats est donc celle qui est nécessaire au processus d'évaluation et de nomination.

Le projet de loi C-520 propose de changer substantiellement ce régime en obligeant tous les candidats à des postes dans les bureaux des agents du Parlement, et non seulement les candidats retenus, de fournir de l'information sur leur appartenance politique antérieure dès que possible après le début du processus de sélection. Ce n'est peut-être pas l'intention recherchée de ce projet de loi, mais le fait de demander de l'information sur l'appartenance politique antérieure pourrait aller à l'encontre de la LEFP et donner l'impression que cette information entrera en ligne de compte dans le processus de sélection.

Le fait que nous ne sollicitons aucune information sur l'appartenance politique est, selon la Commission, essentiel pour assurer la confiance du public et des candidats quant à l'impartialité et à l'équité du système fondé sur le mérite.

Assumant son rôle d'organisme ressource auprès du Parlement et du gouvernement du Canada en ce qui concerne les questions liées à la protection du principe du mérite et de la nature impartiale de la fonction publique, la CFP va continuer de collaborer à l'examen de la législation proposée à toutes les étapes du processus parlementaire.

[*Français*]

J'aimerais maintenant discuter de l'innovation. Nous avons réalisé de nouveaux progrès grâce à notre utilisation de la technologie pour administrer les examens en ligne. Ces examens représentent maintenant 54 p. 100 de tous les examens administrés par la CFP, y compris les évaluations de la langue

choosing and have greater access to public service jobs no matter where they live. This greater accessibility can help to remove testing barriers for persons with disabilities, who, for example, can now take advantage of their own adaptive technology at home to do our exams.

seconde. Ce type d'examen non supervisé permet aux postulants de passer un examen à l'endroit de leur choix et d'avoir ainsi plus aisément accès aux emplois dans la fonction publique, quel que soit leur lieu de résidence. Ce meilleur accès peut aider à éliminer des obstacles en ce qui concerne les personnes handicapées qui doivent subir ces examens. Ces personnes, par exemple, peuvent maintenant profiter de l'occasion d'utiliser leur propre technologie, qui est adaptée à leurs besoins à leur domicile, pour faire nos examens.

[*English*]

Mr. Chair, we recognize that our responsibilities form but one of many elements of the overall framework of people management in the public service. In order that the whole remains modern, effective and responsive, we continue to explore ways where we can better perform our roles with respect to merit and non-partisanship, and we look forward to working with departments and agencies in the coming year to promote innovation and improvement.

We will also continue to foster strong relationships and collaborate with parliamentarians, bargaining agents and other stakeholders so that Canada can continue to benefit from a professional and non-partisan public service.

[*Translation*]

I would be pleased to respond to your questions.

[*English*]

The Deputy Chair: Thank you very much.

Senator Eaton: In your remarks, you underlined that the hiring of new graduates is down and this is a trend that preoccupies you. Yet the highest unemployment seems to be — or one is always hearing and perhaps it is apocryphal — young graduates out of universities and there are no jobs for them. Do you see something wrong with your profile or how you are going about attracting those people? What do you think is the reason that they're not flocking to do the tests and come to work in Ottawa?

Ms. Robinson: Thank you very much for the question. I would like to clarify at the beginning that the hiring for student programs, what we see as the temporary and summer programs —

Senator Eaton: I'm sorry. I'm not talking about students. However, permanent hiring of new graduates is down.

Ms. Robinson: Yes. Just to point out, that is sort of the beginning of the process, and often those people are bridged into the public service. I was happy to see that that increased by 8.7 per cent. The issue with hiring permanently into the public

[*Traduction*]

Monsieur le président, nous reconnaissons que nos responsabilités ne sont que l'un des nombreux éléments du cadre global dans lequel s'inscrit la gestion des personnes dans la fonction publique. Afin de préserver la modernité, l'efficacité et la souplesse de ce cadre, nous continuons à chercher des moyens de mieux exercer nos rôles en ce qui a trait au mérite et à l'impartialité politique. Nous nous réjouissons à l'idée de travailler avec les ministères et organismes au cours de la prochaine année en vue de favoriser l'innovation et l'amélioration.

Nous allons continuer aussi à entretenir des liens solides et axés sur la collaboration avec les parlementaires, les agents négociateurs et d'autres intervenants pour faire en sorte que les Canadiens puissent continuer de compter sur une fonction publique professionnelle et impartiale.

[*Français*]

C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

[*Traduction*]

Le vice-président : Merci beaucoup.

La sénatrice Eaton : Dans votre déclaration, vous avez indiqué que l'embauche de nouveaux diplômés était en déclin et que c'est une tendance qui vous préoccupe. Pourtant, il semble que ce soit les jeunes diplômés universitaires qui affichent le plus haut taux de chômage. Il n'y a pas de travail pour eux. Du moins, c'est toujours ce qu'on entend dire, mais ce n'est peut-être pas tout à fait vrai. Pensez-vous que quelque chose cloche dans votre manière d'attirer ces jeunes diplômés? Pourquoi ne viennent-ils pas postuler en masse pour travailler à Ottawa?

Mme Robinson : Merci beaucoup pour cette question. J'aimerais d'emblée préciser que les programmes d'embauche d'étudiants, c'est-à-dire les programmes de travail temporaire et de travail d'été...

La sénatrice Eaton : Je suis désolée. Je ne fais pas référence aux étudiants, mais bien à l'embauche permanente des nouveaux diplômés, qui est en baisse.

Mme Robinson : Oui. Je veux juste souligner que c'est en quelque sorte le début du processus, et souvent, ces étudiants sont par la suite embauchés de façon permanente dans la fonction publique. J'étais satisfaite de voir que la participation à ces

service has not been because we haven't had people apply. In fact, we still see a large number of applicants to our post-secondary recruitment campaign.

Rather, I would say that what we saw in the last two years was because of the reduction exercise that government has gone through, permanent hiring to the public service was down over the last two years as the public service went (a) through a downsizing exercise; and (b) we in the public service, through the priority system, were largely staffing internal positions by redeploying affected workers.

What we are now seeing in the data — and we started to see it turn around last year — is that the demand by departments for new hires is starting to go up. So we do anticipate that we will turn the corner on this and start to hire new graduates into permanent jobs in the coming year.

What we wanted to highlight in our report was, this has had now a demographic impact on the public service. My colleague Gerry Thom has launched a campaign with universities this year. When we look forward, now that we're largely through the downsizing exercise, even if the public service stayed the size it is now, which is smaller than it has been historically, we anticipate up to 8,000 retirements per year in the next three years so we're going to have to replace those people with people from outside the public service.

So our message to students and graduates is that we need you in the public service and we will be out there and will be recruiting.

Senator Eaton: We hear quite often that the fastest growing demographic in our population is the young indigenous First Nations population. Do you have any special way of promoting their hiring in the public service? Is there a quota system?

Ms. Robinson: In terms of hiring under the Employment Equity Act, the Public Service Commission is specifically responsible for ensuring that the appointment processes are based on merit and are barrier-free. We do work with all groups to ensure that that is the case.

In terms of Aboriginal recruitment, I do have the data here. We did see last year quite a bit of success — I just want to find the data for you — yes, last year, for Aboriginal people. The appointment rate in 2013-14 was at 5 per cent, and, in fact, their workforce availability, according to the 2006 data — I recognize that's older data — is 3 per cent.

That is an area where we continue to put emphasis, but we are seeing positive results in terms of appointments. Where I do know there is work going on and I know the Treasury Board is looking at this is, while we see the overall numbers are good in terms of

programmes a augmenté de 8,7 p. 100. Si l'embauche permanente dans la fonction publique a chuté, ce n'est pas parce que les candidats sont moins nombreux. En fait, notre campagne de recrutement postsecondaire attire encore beaucoup de monde.

Cependant, avec l'exercice de réduction des effectifs entamé par le gouvernement, l'embauche permanente dans la fonction publique est en baisse depuis deux ans. C'est l'effet, premièrement, de l'exercice de réduction des effectifs, et deuxièmement, du système de dotation prioritaire. La dotation prioritaire à la fonction publique consiste à doter les postes internes principalement grâce à la réaffectation des employés touchés par les mesures de réduction.

Les données indiquent maintenant — et nous avons commencé à voir ce revirement l'an dernier — que les demandes ministérielles de nouvelles embauches commencent à augmenter. Nous nous attendons à ce que la transition se termine bientôt et à ce qu'on recommence à offrir des postes permanents aux nouveaux diplômés au cours de l'année à venir.

Ce que nous voulions souligner dans notre rapport, c'est que cela a eu des répercussions sur la composition de la fonction publique. Mon collègue, Gerry Thom, a lancé une campagne auprès des universités cette année. Maintenant que l'exercice de réduction est somme toute terminé, même si la fonction publique demeure à sa taille actuelle — la plus petite de son histoire —, il y aura quelque 8 000 départs à la retraite par année au cours des trois prochaines années. Nous allons donc devoir remplacer ces employés par des candidats de l'extérieur de la fonction publique.

Nous voulons ainsi transmettre le message aux étudiants et aux diplômés que la fonction publique a besoin d'eux et que nous serons là pour les recruter.

La sénatrice Eaton : On entend très souvent que le groupe démographique ayant la croissance la plus rapide est celui des jeunes Autochtones. Avez-vous des mesures particulières pour favoriser leur embauche dans la fonction publique? Y a-t-il un système de quota en place?

Mme Robinson : En ce qui concerne l'embauche en vertu de la Loi sur l'équité en matière d'emploi, la Commission de la fonction publique a le mandat précis de veiller à ce que les processus de nomination soient fondés sur le mérite et exempts d'obstacle à l'emploi. Nous travaillons avec tous les groupes pour nous assurer que c'est bien le cas.

Pour ce qui est du recrutement des Autochtones, j'ai des données à ce sujet. Les statistiques de l'an dernier étaient très positives — je veux juste trouver les données pour vous — oui, l'an dernier pour les Autochtones. Le taux de nomination était de 5 p. 100 pour 2013-2014, et en fait, selon les données de 2006, leur disponibilité sur le marché du travail est de 3 p. 100. Mais je reconnais que ces derniers chiffres ne sont pas très récents.

Nous continuons à déployer des efforts en ce sens, mais les résultats sont positifs concernant les nominations. Je sais qu'on travaille à accroître leur représentation dans les postes de direction, et le Conseil du Trésor se penche aussi là-dessus.

representation, we're still not seeing — and I think that's true for all of the employment equity groups — the representation we would like at the most senior levels.

The Deputy Chair: Supplementary to Senator Eaton's question, succession planning. With 8,000 people leaving the public service per year, probably all boomers, what type of succession plan do you have in place? Those are fairly large numbers. What concrete steps are you taking to create a succession plan?

Ms. Robinson: The general responsibility for workforce planning is with the Treasury Board Secretariat. Having said that, because we are the recruitment arm of government, we work very closely with them. Largely, it takes place in individual departments. I will say that one thing we have seen improve significantly over the past five years is both the capacity and the activity of planning and succession planning in human resources in general in departments. Individual departments do have plans in place.

As I mentioned, over the last two years, we have, as a result of the reduction exercise, had a lot of surplus in affected employees. They have been largely redeployed in the system now. So now departments are putting their minds to opening up recruitment again and based on their plans, we work with them, and Gerry Thom's group, who is with me today, goes out to universities and we do, for example, target recruitment in areas where we know there are going to be shortages.

We are improving in that, and we are getting more specific. We are seeing still in all categories — except some of the more extreme shortage areas — generally speaking a large number of students and Canadians who are interested. We have large numbers of applicants for all of our processes.

The Deputy Chair: Recognizing that Treasury Board is responsible in terms of succession planning, the question is really aimed at the idea that, as a recruiter, it's important for you folks to make sure you understand what changes are taking place in terms of job profiles so that you are actually bringing in the people who fit the actual profile of the position.

Mr. Thom, were you going to comment on that?

Gerry Thom, Vice President, Staffing and Assessment Services, Public Service Commission of Canada: Yes. As mentioned by our president, the planning is really the responsibility of every deputy head. We have a big campaign; it is the post-secondary recruitment campaign. It is cross-Canada. For instance, this year, it's in the fall. We had 26,000 applications, 15,000 unique applicants, and what is interesting there is that, as mentioned, before we had the campaign, we talked to all the departments, through different counsel, through their heads of HR, and also the different departments have their own contacts for student recruitment and so on. We get that data. This is one thing we do.

Même si les chiffres sont bons en général en matière de représentation, il reste du chemin à faire pour les postes de cadres supérieurs. C'est aussi le cas d'ailleurs pour tous les groupes d'équité en matière d'emploi.

Le vice-président : Pour revenir à la question de la sénatrice Eaton, j'aimerais qu'on parle de la planification de la relève. Sachant que 8 000 personnes quittent la fonction publique tous les ans, probablement des baby-boomers, à quoi ressemble votre programme de planification de la relève? Cela fait beaucoup de gens. Quelles mesures concrètes prenez-vous pour planifier la relève?

Mme Robinson : La responsabilité globale de la planification de l'effectif revient au Secrétariat du Conseil du Trésor. Cela dit, parce que nous sommes l'organisation responsable du recrutement pour le gouvernement, nous travaillons de très près avec lui. Généralement, les initiatives sont menées au niveau ministériel. Je crois qu'une chose qu'on a beaucoup améliorée au cours des cinq dernières années, c'est la capacité de planifier la relève et les activités connexes des services de ressources humaines des différents ministères. Les ministères ont des plans à cet égard.

Comme je le disais, au cours des deux dernières années, à cause de l'exercice de réduction des effectifs, il y a eu beaucoup d'employés excédentaires. Ils ont en grande partie été réaffectés ailleurs dans la fonction publique. Les ministères envisagent maintenant de recruter de nouveau, et nous les aidons à suivre leurs plans. Le groupe de Gerry Thom, qui est ici aujourd'hui, se rend dans les universités pour faire, par exemple, du recrutement ciblé dans des secteurs où on prévoit des pénuries.

Nous faisons des progrès de ce côté, et les efforts sont de plus en plus ciblés. Toutes les catégories d'emplois suscitent encore beaucoup d'intérêt chez les étudiants et les travailleurs canadiens, sauf peut-être pour celles où on enregistre des pénuries plus importantes. Tous nos processus attirent encore beaucoup de candidats.

Le vice-président : Reconnaissant que le Conseil du Trésor est responsable de la planification de la relève, la question est davantage de savoir que votre organisation, qui est responsable du recrutement, comprend bien les changements qui s'opèrent dans la fonction publique, de façon à pouvoir recruter les candidats qui correspondent le mieux aux profils d'emploi.

Monsieur Thom, avez-vous un commentaire à faire à ce sujet?

Gerry Thom, vice-président, Services de dotation et d'évaluation, Commission de la fonction publique du Canada : Oui. Comme notre présidente l'indiquait, la planification revient véritablement à chacun des administrateurs généraux. Nous avons une campagne d'envergure, soit la campagne de recrutement post-secondaire. Il s'agit d'une initiative pancanadienne. Par exemple, cette année, la campagne a été lancée à l'automne. Nous avons reçu 26 000 demandes de 15 000 candidats. Il est intéressant de noter qu'avant de lancer la campagne, nous avons consulté tous les ministères, par l'entremise de leurs conseillers, des responsables des ressources humaines et de leurs personnes-

For instance, when we go out with our campaign, people can apply to general jobs. We have four career streams — administration, let's say informatics, and so on. This year we had 17 specific career choices from departments. These are departments, such as Foreign Affairs, that say, "We will need some FS's. We want to recruit." They have a specific poster for them for this campaign. That's compared to last year's 11 career choices. It's going up. This is the work that we do as far as outreach with the departments.

The second thing that is very important is that we do more outreach than we used to to universities across the country. We do career fairs. We do those in conjunction with departments that are actually doing staffing with their jobs. If we go, for instance, to York University, we will research the university as far as what their specialization is and all that. We try to make the mix between the universities and the departments and try to say, "Okay, we're going there. What are your needs? What can we look at specifically for you?" It seems to be working.

When we go at the beginning of the year, before going out, we have an idea of how many jobs they plan to staff.

[*Translation*]

Senator Bellemare: I have several questions for you. I gather that you take care of staffing and recruitment; if positions are abolished, do you also take care of what happens after those positions are abolished?

Ms. Robinson: Yes.

Senator Bellemare: Do you have an estimate of the average cost of abolishing a position? I imagine there is a cost and that payments are made as a function of years of service. In relation to hiring costs, what does that represent?

Ms. Robinson: In general, the management of the work force adjustment program is the responsibility of the Treasury Board and the policy is subject to a contract negotiated with the unions. The role of the commission is to manage the system of priorities; when a position is declared surplus, the employee in that position has the right to transfer to another position; the commission manages that part of the system.

As to the other questions about the costs associated with laying off employees, the Treasury Board will be able to answer because it is responsible for the general management of the programs.

Senator Bellemare: You say that the Treasury Board is responsible for the costs when a position is abolished, but does the department itself perhaps have some responsibility as well? Does it include those costs as part of its budget?

ressources pour le recrutement des étudiants, entre autres. Nous allons chercher ces renseignements. C'est une des choses que nous faisons à cet égard.

Par exemple, quand nous lançons la campagne, les gens peuvent poser leur candidature pour des emplois de nature générale. Nous avons quatre filières professionnelles — administration, informatique et ainsi de suite. Cette année, les ministères nous avaient donné 17 choix de carrières précis. Le ministère des Affaires étrangères, par exemple, nous a dit qu'il voulait recruter des FS. Il a une affiche spécialement pour lui. L'an dernier, il y en avait onze. Cela augmente. C'est la nature du travail que nous faisons avec les ministères.

L'autre point très important est que nous travaillons plus qu'avant avec les universités de l'ensemble du pays. Nous organisons des salons de l'emploi. Nous avons la collaboration pour cela des ministères qui cherchent à doter des postes. Si c'est l'Université York que nous visitons, par exemple, nous allons nous renseigner pour savoir quelles sont les spécialisations offertes là-bas. Nous tentons de bâtir des ponts entre les universités et les ministères. Nous leur disons : « Voici où nous allons. Quels sont vos besoins? Quelle sorte de candidats pouvons-nous recruter pour vous? ». C'est une méthode qui semble efficace.

Au début de l'année, avant de lancer la campagne, nous avons une idée du nombre de postes que les ministères veulent doter.

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : J'aimerais vous poser quelques questions. J'imagine que vous vous occupez de la dotation et du recrutement; si des postes sont abolis, vous occupez-vous également du suivi de l'abolition de ces postes?

Mme Robinson : Oui.

La sénatrice Bellemare : Avez-vous estimé le coût moyen lié à l'abolition d'un poste? J'imagine qu'il y a un coût et que des paiements sont octroyés en fonction des années de service. Par rapport au coût de la dotation, qu'est-ce que cela représente?

Mme Robinson : En général, le programme de gestion du réaménagement des effectifs est sous la responsabilité du Conseil du Trésor, et cette politique est sujette à un contrat négocié avec les syndicats. Le rôle de la commission est de gérer le système des priorités; lorsqu'un poste est considéré comme excédentaire, l'employé occupant ce poste jouit d'un droit de mutation pour obtenir un autre poste, et c'est la commission qui gère cette partie du système.

Quant aux autres questions concernant les coûts liés à la mise en disponibilité d'une personne, c'est le Conseil du Trésor qui pourra vous répondre, parce qu'il est responsable de la gestion des programmes en général.

La sénatrice Bellemare : Vous dites que la responsabilité des coûts revient au Conseil du Trésor lorsqu'un poste est aboli, mais peut-être revient-il aussi au ministère lui-même? Incorporer les coûts fait-il partie de son budget?

Ms. Robinson: If an amount of money has to be paid to a laid-off person who chooses the option to leave the public service, that amount is taken out of each department's budget, but on the condition that we manage the system of priorities. In the two subsequent years, we reassign resources internally to make sure that we have all the people we need in place and to help those who have been declared surplus.

Senator Bellemare: There is no tenure as such in the federal public service as there is in some provinces, for example. When a position is declared surplus, the person may be transferred. But if that cannot happen because there are too many surplus positions, the person is let go with a severance payment.

Ms. Robinson: Yes, but normally, at the beginning of the process, that person has the opportunity to accept a severance payment if that is their choice. If the person prefers to stay in the public service, they can go into our priority system, normally for a period of one year. The commission will then work with that person to find them an available position.

Senator Bellemare: Does it happen that new positions are filled by people who have been declared surplus?

Ms. Robinson: Absolutely. Under the legislation, people who are in the priority system, or affected employees, must be considered first.

Senator Bellemare: The labour market is changing a lot. Specifically, we can see that full-time employment is decreasing. When you compile statistics on the public service, do you see the same profile? Are there more and more temporary or part-time jobs in departments compared with full-time jobs? What would be the proportion of full-time jobs to other kinds of employment?

Ms. Robinson: I do not know if I have that breakdown, but, in general, we have observed an increase in staffing levels of 16.2 per cent in 2013-14. For permanent positions, that is an increase of 31 per cent. For temporary positions, determinate positions, it is 20.8 per cent, and for casual employees, it is 17.7 per cent. We have seen that the greatest increase is in permanent positions.

It would be better for me to send the committee a more detailed analysis of the last five years. That would give you a more complete picture.

Senator Bellemare: What I would like to see is the percentage difference in the increase between permanent and determinate positions.

Ms. Robinson: Yes.

Mme Robinson : Si un montant d'argent doit être remis à une personne qui, mise en disponibilité, choisit l'option de quitter la fonction publique, il s'agit d'un montant qui est soustrait du budget de chaque ministère, mais c'est à la condition que nous gérions le système des priorités. Au cours des deux années qui suivent, nous réaffectons la ressource interne pour nous assurer d'avoir toutes les personnes nécessaires en place et afin d'aider les personnes déclarées excédentaires.

La sénatrice Bellemare : Il n'y a pas de permanence comme telle dans la fonction publique fédérale comme cela existe, par exemple, dans certaines provinces. Quand un poste est déclaré excédentaire, la personne peut être mutée, mais si elle ne peut pas l'être, parce qu'il y a trop de postes excédentaires, elle est remerciée avec une indemnité de départ.

Mme Robinson : Oui, mais normalement, au début du processus, la personne a la chance d'accepter une indemnité de départ si c'est son choix. Si la personne préfère rester dans la fonction publique, elle peut entrer dans notre système de priorités, pendant une période d'un an, habituellement. La commission va travailler avec la personne en question afin de lui trouver un poste disponible.

La sénatrice Bellemare : Est-ce qu'il arrive que de nouvelles dotations soient comblées à même des personnes qui ont été déclarées excédentaires?

Mme Robinson : Absolument. Selon la loi, il est nécessaire de considérer les personnes qui sont dans le système de priorités en premier ou les personnes qui ont été affectées.

La sénatrice Bellemare : Il y a beaucoup de mutations dans le marché du travail. On observe notamment que l'emploi à plein temps est en baisse. Quand vous compilez des statistiques sur la fonction publique, remarquez-vous ce même profil? Y a-t-il de plus en plus d'emplois temporaires ou à temps partiel dans les ministères par rapport aux emplois à plein temps? Quelle serait la proportion des emplois à plein temps par rapport aux autres statuts d'emploi?

Mme Robinson : Je ne sais pas si j'ai cette ventilation, mais, en général, nous avons observé une augmentation du niveau de dotations de 16,2 p. 100 en 2013-2014. Dans le cas des postes permanents, cela représente une augmentation de 31 p. 100. Pour ce qui est des postes temporaires, les postes à durée déterminée, c'est 20,8 p. 100, et quant aux travailleurs occasionnels, c'est 17,7 p. 100. Nous avons observé que la plus grande augmentation revenait aux postes permanents.

Il serait préférable que je fasse parvenir au comité une analyse plus détaillée des cinq années précédentes. Cela vous donnerait un portrait plus complet.

La sénatrice Bellemare : Il s'agirait de voir, en pourcentage, la différence d'augmentation entre les postes permanents et ceux à durée déterminée.

Mme Robinson : Oui.

Senator Bellemare: You say that Bill C-520 proposes a substantial change to the regime, by requiring all applicants for positions in the offices of the agents of Parliament, and not just successful candidates, to provide information on their past political affiliation.

When you refer to the past political affiliation in the bill, is that just about having a membership card or is it more, like having worked for a political party?

I was surprised when I read that. Does that mean that, just by having been a member of a political party, you cannot apply, or the opposite? Is there a distinction to be made there?

Ms. Robinson: I am going to ask Ms. Donoghue to answer that question.

Christine Donoghue, Senior Vice President, Policy, Public Service Commission of Canada: Basically, Bill C-520 lists all political activities. The issue is not quite clear in terms of whether that refers to just having a card or being formerly employed with a political party. However, for the applicant, it certainly means having been politically active in the last 10 years.

All applicants must provide this information even before being considered for a job. Typically, in a merit-based hiring process, as is the case in public service, this information should not be used, because it does not pertain to merit. Canadians might end up wondering whether people were actually hired or excluded because of their affiliation. That is the commission's concern.

We are saying that, if the bill were to be amended to say that a person was selected on the basis of merit, and that person would make the disclosure for the sake of transparency after being appointed. We think it would be less of a problem at that stage. In terms of doing it before, we wonder why we should collect information that is not used in the selection process and whether it could undermine the perception of non-partisanship in the system.

Senator Bellemare: I have another question about Bill C-520 and the business of going back 10 years. Under a 2006 or 2007 piece of legislation on government transparency, someone who had worked in an office would not be eligible for a position. Was that a 10-year period, or not?

Ms. Donoghue: I do not want to mislead you, but I do not think it was a 10-year period; however, there are related conditions. In fact, the commission is concerned when someone who applies for a job had a political position in the past. We ensure that the conditions in place guarantee non-partisanship in the selection process, which is always based on merit.

La sénatrice Bellemare : Vous dites que le projet de loi C-520 propose de modifier substantiellement ce régime en obligeant tous les candidats à des postes dans les bureaux des agents du Parlement, et non seulement les candidats retenus, de fournir de l'information sur leur appartenance politique antérieure.

Quand vous faites référence à l'appartenance politique antérieure dans le projet de loi, est-ce qu'il s'agit uniquement d'avoir une carte de membre ou est-ce davantage, comme avoir travaillé pour un parti politique?

J'ai été surprise en lisant cela. Est-ce que cela signifie que, dès qu'on a été membre d'un parti politique, on ne peut plus postuler, ou le contraire? Y a-t-il une distinction à faire à ce sujet?

Mme Robinson : Je vais demander à Mme Donoghue de répondre à cette question.

Christine Donoghue, vice-présidente principale des politiques, Commission de la fonction publique du Canada : Essentiellement, le projet de loi C-520 indique toute activité d'ordre politique. La question n'est pas nécessairement claire, à savoir si c'est seulement le fait d'avoir eu la carte ou d'avoir tenu un emploi auprès d'un parti politique, mais c'est certainement d'avoir été actif sur le plan politique, et cela dans le contexte des 10 dernières années pour la personne qui postule.

Tous les postulants doivent fournir cette information avant même d'avoir été retenus pour un emploi. Normalement, dans un système d'embauche fondé sur le mérite, comme c'est le cas dans la fonction publique, cette information ne devrait pas servir, parce que ce n'est pas une question de mérite, mais cette question pourrait amener les Canadiens à se demander si, effectivement, ces gens ont été embauchés ou exclus à cause de leur affiliation. C'est l'inquiétude qu'a la commission.

Nous indiquons que, si le projet de loi devait être modifié pour dire que la personne a été sélectionnée sur la base du mérite, c'est après sa nomination que la personne ferait la déclaration sur la base de la transparence. On se dit que, à ce moment-là, ce serait un moindre mal. Pour ce qui est de le faire avant, on se demande pourquoi on devrait collecter de l'information qui ne sert pas au processus de sélection et en quoi cela pourrait-il nuire à la perception de la non-partisanerie dans le système.

La sénatrice Bellemare : J'ai une autre question à propos du projet de loi C-520 en ce qui concerne ce retour dans le passé de 10 ans. Une loi, adoptée en 2006 ou en 2007 sur la transparence du gouvernement, faisait en sorte que, si une personne avait travaillé dans un cabinet, elle ne pouvait pas obtenir de poste. Était-il question d'une période de 10 ans ou non?

Mme Donoghue : Je ne veux pas vous induire en erreur, mais je ne crois pas que ce soit 10 ans; cependant, des conditions y sont associées. D'ailleurs, la commission est concernée, justement, lorsqu'une personne qui fait une demande d'emploi a occupé un poste politique par le passé. On s'assure que les conditions sont mises en place pour assurer la non-partisanerie dans le contexte de la sélection, qui est toujours fondée sur le mérite.

However, it is not about a 10-year period. It is about political service. We could get back to you with the provisions of the act, but the situation is not quite the same.

The Deputy Chair: Thank you for following up; please send all the information to our clerk.

Senator Chaput: I checked the notes I took during your appearance last February. I had shared my concern about the increasing number of contract employees.

If I understood correctly, you said that the planning was done separately. You had public employees on the one hand and contract employees on the other.

What is the current situation with the contract employees? What percentage do they represent and how much do they cost?

Ms. Robinson: Generally, the Treasury Board handles contracts. It is also the responsibility of the Department of Public Works, but there is also another type of contract that makes it possible to hire people under the Public Service Employment Act. Those are casual contracts. Last year, we noticed an increase of 17.7 per cent in the hire rate in that category. That was considered to be more or less an average increase in the system overall, and lower than the level observed in hires for permanent positions. The increase in permanent positions was 31 per cent.

Senator Chaput: The 17.7 per cent represents how many individuals, how many employees on contract? How much does that cost?

Ms. Robinson: In 2013-14, we hired 16,891 people.

Senator Chaput: How much money did you spend to hire those 16,891 people?

Ms. Robinson: That depends on the year. In general, people fall under various categories, so it is difficult to calculate the exact cost. We can do some research, but it is difficult to establish a number.

Senator Chaput: I understand. Mr. Deputy Chair, would you be able to request that the information be sent to us?

[*English*]

The Deputy Chair: Could you do a little analysis please, Ms. Robinson, and send it to our clerk?

[*Translation*]

Senator Chaput: By category as well, if possible, Ms. Robinson.

Toutefois, il ne s'agit pas d'une période de 10 ans, effectivement. C'est une question de service politique. On pourrait vous revenir avec les dispositions de la loi, mais ce n'est pas tout à fait le même parallèle.

Le vice-président : Merci de faire le suivi et de faire parvenir le tout à notre greffière.

La sénatrice Chaput : J'ai consulté les notes que j'ai prises lors de votre comparution en février dernier. J'avais partagé avec vous ma préoccupation quant à la place de plus en plus grande qui est donnée aux contractuels.

Si j'ai bien compris, vous aviez mentionné que la planification se faisait séparément. Vous aviez des fonctionnaires employés, d'une part, et les contractuels, d'autre part.

Quelle est la situation présentement en ce qui concerne les contractuels? Quel pourcentage représentent-ils et combien d'argent cela coûte-t-il?

Mme Robinson : En général, les contrats sont gérés par le Conseil du Trésor. C'est aussi la responsabilité du ministère des Travaux publics, mais il y a également un autre type de contrat qui permet d'embaucher des personnes selon la Loi sur l'emploi dans la fonction publique, et ce sont les contrats occasionnels. Dans ce sens-là, nous avons constaté, l'année dernière, une augmentation de 17,7 p. 100 du taux d'embauche. Cela était considéré comme étant plus ou moins une augmentation moyenne au sein du système en général, et moins que le niveau observé lors d'embauches pour des postes permanents. L'augmentation pour les postes permanents était de 31 p. 100.

La sénatrice Chaput : Ces 17,7 p. 100 représentent combien de personnes, combien de contractuels? Qu'est-ce que cela coûte?

Mme Robinson : En 2013-2014, nous avons embauché 16 891 personnes.

La sénatrice Chaput : Combien d'argent avez-vous dépensé pour embaucher ces 16 891 personnes?

Mme Robinson : Cela dépend de l'année. En général, les personnes font partie de différentes catégories, alors il est difficile de calculer le coût exact. Nous pouvons faire des recherches, mais il est difficile d'établir un chiffre.

La sénatrice Chaput : Je comprends. Monsieur le vice-président, serait-il possible de demander à ce que l'information puisse nous être envoyée?

[*Traduction*]

Le vice-président : Pourriez-vous faire une petite analyse, madame Robinson, et la soumettre à notre greffière?

[*Français*]

La sénatrice Chaput : Et par catégorie, aussi, si possible, madame.

Ms. Robinson: Yes. We can give you a breakdown for casual workers. Are you also interested in the breakdown for term workers?

Senator Chaput: Yes.

Ms. Robinson: I can give you a breakdown with the four categories of employees.

Senator Chaput: You are responsible for recruitment and staffing when positions are eliminated. Earlier, a senator asked you a question about costs.

Do you review the language requirements for positions in general or do you do that when a position is eliminated and needs to be filled in some other way afterwards? In a word, are you responsible for reviewing the language requirements for positions?

Ms. Robinson: When a position is abolished, we usually identify it as a task being abolished. Then, if someone is transferred to a position as a priority, for example, managers need to follow the Treasury Board policies and determine whether a position must be designated bilingual or unilingual. They need to do so for every job in the public service. The Public Service Commission is also responsible for ensuring that the person meets the language requirements of the position.

Senator Chaput: So you are not responsible for examining and re-examining the language requirements for positions?

Ms. Robinson: No, it is up to the Treasury Board to determine the level of bilingualism required for every position; in practice, each department does that.

Senator Chaput: Yesterday, in the Senate Committee on Official Languages, we heard from the Commissioner of Official Languages. He told us about his concerns about the impact of budget cuts on the ability of federal institutions to meet their linguistic obligations under the law.

Is there a policy or a tool that enables those in charge to analyze the impact of job cuts on the ability to meet the linguistic obligations?

Mrs. Robinson: Generally speaking, that is the Treasury Board's responsibility. The board has three responsibilities when it comes to official languages. Our responsibility is to administer second-language evaluations, to ensure that persons participating in competitions can do so in the language of their choice and to ensure that, if someone is appointed in a non-imperative position, the person becomes bilingual within two years.

In terms of second-language evaluations, we noticed a significant increase in last year's success rate on most exams. So that is something positive.

Mme Robinson : Oui. Nous pouvons vous donner une ventilation des travailleurs occasionnels. Êtes-vous aussi intéressés par la ventilation des travailleurs à terme?

La sénatrice Chaput : Oui.

Mme Robinson : Je peux vous donner une ventilation des quatre catégories de personnes embauchées.

La sénatrice Chaput : Vous recrutez et vous êtes également responsables de la dotation lorsque des postes sont abolis. La sénatrice vous a posé une question tout à l'heure au sujet des coûts.

Réexaminez-vous les exigences linguistiques des postes en général ou le faites-vous lorsqu'un poste est aboli et qu'il doit être comblé d'une façon différente par la suite? En résumé, avez-vous la responsabilité d'examiner les exigences linguistiques des postes?

Mme Robinson : Lorsqu'un poste est aboli, nous le classons normalement comme une tâche qui est éliminée. Ensuite, si quelqu'un est muté dans un poste au moyen, par exemple, d'une priorité, il est nécessaire, pour chacun des postes disponibles dans la fonction publique, que les gestionnaires respectent les politiques établies par le Conseil du Trésor et déterminent s'il est nécessaire pour un poste d'être qualifié bilingue ou unilingue. La Commission de la fonction publique a aussi la responsabilité de s'assurer que la personne répond aux exigences linguistiques du poste.

La sénatrice Chaput : Alors, il n'est pas de votre responsabilité d'examiner ou de réexaminer les exigences linguistiques des postes?

Mme Robinson : Non, il appartient au Conseil du Trésor de déterminer le niveau de bilinguisme nécessaire pour chaque poste et, en pratique, chaque ministère s'acquitte de cette tâche.

La sénatrice Chaput : Hier, au Comité sénatorial des langues officielles, nous recevions le commissaire aux langues officielles qui nous parlait de ses préoccupations concernant l'incidence des compressions budgétaires sur la capacité des institutions fédérales à respecter les obligations linguistiques qui leur sont conférées par la loi.

Existe-t-il une politique ou un outil qui permet aux responsables d'analyser l'incidence de l'abolition de postes sur la capacité de respecter les obligations linguistiques?

Mme Robinson : En général, cette responsabilité revient au Conseil du Trésor. La commission a trois responsabilités en ce qui concerne les langues officielles. Nous avons la responsabilité des examens de langue seconde, de nous assurer que les personnes qui participent à un concours puissent le faire dans la langue de leur choix et de nous assurer que, si une personne est nommée dans un poste non impératif, elle devienne bilingue à l'intérieur d'une période de deux ans.

En ce qui concerne les examens de langue seconde, nous avons observé une augmentation importante du taux de réussite pour la plupart des examens l'année dernière. Donc, c'est quelque chose de positif.

Senator Rivard: Thank you, Mr. Deputy Chair. Could you tell me what an agent of Parliament is? Is it a position filled after a competition or interviews, or is it a senior management position?

Ms. Robinson: Thank you very much. I am not sure whether I can give you an exact definition, but I know that there are nine of them. They have certain responsibilities and they report directly to Parliament and work independently. The positions include the auditor general, the commissioner of official languages and the information and privacy commissioner. The recent competitions I have seen were advertised; the Privy Council Office is usually responsible for staffing those positions. Normally, they are also confirmed by Parliament.

Senator Rivard: That means you have no investigating authority when you find out that, for instance, following a public competition in a service — either in the Senate or in the House of Commons — the brother or brother-in-law of a director or the brother or sister of a friend obtained the position. You cannot investigate to see whether the impartiality process was truly followed in such a case.

Ms. Robinson: We can investigate only those appointments made under the Public Service Employment Act.

Senator Rivard: Agents of Parliament.

Ms. Robinson: Yes. Most people who work in the offices of agents of Parliament are appointed under our legislation, the PSEA.

Senator Rivard: As far as impartiality goes, how do you conduct your investigation? What challenges do you face when verifying whether the rules of impartiality were followed?

Ms. Robinson: We have three main mechanisms to help ensure that all appointments are based on merit. Departments have to report certain information to the commission every year. So we have a vast pool of data we analyze annually to determine whether the system is exhibiting any problematic trends.

We also have an audit program, and we carry out 7 to 10 audits a year. Every department has very detailed analyses for its staffing system.

As I mentioned in my opening remarks, we also have an investigation system, and we can investigate a transaction if need be.

We have occasionally identified some problems, but in general, those problems are minor given the annual staffing rate and the number of transactions in the system.

Le sénateur Rivard : Merci, monsieur le vice-président. J'aimerais que vous m'expliquiez ce qu'est un agent du Parlement. Est-ce un poste doté à la suite d'un concours ou d'entrevues, ou est-ce qu'il s'agit de postes de direction?

Mme Robinson : Merci beaucoup. Je ne sais pas si je peux vous donner une définition exacte, mais je sais qu'il y en a neuf, accompagnés de certaines responsabilités, qui se rapportent directement au Parlement et qui fonctionnent d'une façon indépendante. Cela inclut, par exemple, le poste du vérificateur général, le commissaire aux langues officielles, le commissaire responsable des systèmes d'information et de la protection de la vie privée. Quant aux concours que j'ai vus récemment, un concours publié a été utilisé, et c'est normalement le Bureau du Conseil privé qui est responsable de doter les postes. Aussi, normalement, ils sont confirmés par le Parlement.

Le sénateur Rivard : Cela veut dire que vous n'avez pas d'autorité d'enquête lorsque vous découvrez, par exemple, que, dans un service, par hasard, autant au Sénat qu'à la Chambre des communes, à la suite d'un concours public, c'est le frère ou le beau-frère d'un directeur ou le frère ou la sœur d'un ami qui obtient le poste, pour voir si le processus d'impartialité a réellement été suivi. Dans un tel cas, vous ne pouvez pas intervenir.

Mme Robinson : Selon nos champs de compétence, ce sont uniquement les nominations faites en vertu de la Loi sur l'emploi dans la fonction publique.

Le sénateur Rivard : Les agents du Parlement.

Mme Robinson : Oui. La plupart des personnes qui travaillent dans les bureaux des agents du Parlement sont nommées en vertu de notre loi, la LEFP.

Le sénateur Rivard : Pour ce qui est de l'impartialité, comment faites-vous votre enquête? Quels sont vos défis pour vérifier si les règles d'impartialité ont été suivies?

Mme Robinson : Afin de nous assurer que toutes les nominations sont basées sur le mérite, nous avons trois mécanismes principaux. Il est nécessaire pour les ministères de faire rapport de certaines informations à la commission chaque année. Nous avons aussi un vaste bassin de données que nous analysons chaque année pour voir s'il y a des tendances problématiques dans le système.

Deuxièmement, nous avons un programme de vérification, et nous effectuons de 7 à 10 vérifications chaque année. Chaque ministère a des examens très détaillés pour le système de dotation.

Troisièmement, comme je l'ai mentionné dans mes remarques d'ouverture, nous avons aussi un système d'enquête, et nous pouvons faire enquête sur une transaction si c'est nécessaire.

Nous avons parfois détecté certains problèmes, mais, en général, il s'agit de problèmes mineurs compte tenu du taux annuel de dotation et du nombre de transactions dans le système.

Senator Rivard: I must confess that I have not yet read your annual report. Does it cover the number of investigations you have carried out and their results?

Ms. Robinson: Yes, but I can give you that information now.

Senator Rivard: If you are saying that this is covered in the report, I will read it.

Ms. Robinson: You will find a lot of details in the report.

[*English*]

Senator Wells: Thank you, witnesses. The stories that we hear publicly include narratives that say jobs aren't being filled and that attrition is taking care of job reductions, yet we see there was an increase of 16.2 in public service hiring in 2013-14. Can you help us understand exactly what's happening? Are positions being filled? Are they being left empty? Can you help us there, please?

Ms. Robinson: Yes. Generally, positions are being filled because we have strong capacity within the federal public sector to staff positions, and we have pools of applicants who are looking for positions in the federal public service. However, we are in a situation where, while the public service last year reduced in size by 2.3 per cent, the rate of staffing activity actually increased at the same time. That is because people are leaving.

Last year, we saw in the range of 5,500 to 6,000 people take retirement. When I asked the Treasury Board Secretariat for their estimates coming into this committee today, they said that in the next three years up to 8,000 people per year are eligible to take their retirement. It is still a relatively older workforce compared to other workforces in the country.

One of the messages the commission wants to get out to students and to young Canadians is that, although we've gone through a downsizing exercise and haven't done as much hiring in the past two years, we anticipate that going forward that we will need to attract and recruit Canadians into all kinds of occupations.

Senator Wells: Why would the public service be a less attractive option? Have you done any studies or do you have any thoughts on that?

Ms. Robinson: I haven't seen from where I sit that the public service is a less attractive option. We've had a situation in the past two years, perhaps, where there haven't been as many jobs available, but we're still seeing a high number of applicants interested in working in the federal public service. When I have the opportunity to talk to young people about working in the public service, it's amazing the diversity of jobs that are available in the public service. Anyone from Chris Hadfield, who worked for the Canada Space Agency to the crew that discovered the Franklin expedition in the north, there's a vast variety of administrative jobs, engineering jobs, work in the financial

Le sénateur Rivard : Je dois vous confesser que je n'ai pas encore lu votre rapport annuel, mais le nombre d'enquêtes que vous avez faites et leurs résultats y apparaissent-ils?

Mme Robinson : Oui, mais je peux vous donner cette information maintenant.

Le sénateur Rivard : Si vous me dites que cela apparaît dans le rapport, je le lirai.

Mme Robinson : Vous y trouverez beaucoup de détails.

[*Traduction*]

Le sénateur Wells : Merci aux témoins. Selon les histoires qu'on entend, les postes restent vacants et l'attrition se charge de la réduction de l'effectif, et pourtant, on a enregistré une hausse de 16,2 p. 100 de l'embauche dans la fonction publique en 2013-2014. Pouvez-vous nous aider à démêler tout cela? Est-ce que les postes sont dotés? Restent-ils vacants? Pouvez-vous nous éclairer, s'il vous plaît?

Mme Robinson : Oui. Règle générale, les postes sont dotés, parce que la capacité interne de la fonction publique fédérale le permet, et nous avons des bassins de candidats qui attendent qu'on leur offre un poste dans la fonction publique fédérale. Toutefois, comme la taille de la fonction publique a été réduite de 2,3 p. 100 l'an dernier, le taux de dotation a quant à lui augmenté. Cela est attribuable au départ des employés.

L'année dernière, entre 5 500 et 6 000 personnes sont parties à la retraite. Quand j'ai demandé au Secrétariat du Conseil du Trésor de me faire part de ses estimations en prévision de la séance d'aujourd'hui, on m'a répondu qu'au cours des trois prochaines années, jusqu'à 8 000 personnes par année seraient admissibles à la retraite. Nous avons un effectif relativement plus vieux que celui d'autres secteurs au pays.

La commission veut entre autres faire entendre aux étudiants et aux jeunes Canadiens que même si la fonction publique a subi une réduction de ses effectifs et qu'elle n'a pas beaucoup embauché au cours des deux dernières années, nous prévoyons qu'il faudra attirer et recruter des Canadiens de tous les métiers dans les prochaines années.

Le sénateur Wells : Pourquoi la fonction publique devrait-elle être perçue comme une option moins attrayante? Avez-vous étudié la question ou avez-vous des commentaires à formuler là-dessus?

Mme Robinson : D'après moi, la fonction publique n'a pas perdu de son attrait. Il y a peut-être eu moins de postes offerts au cours des deux dernières années, mais nous recevons encore beaucoup de demandes de candidats intéressés à travailler dans la fonction publique fédérale. Quand j'ai la chance de parler à des jeunes de l'emploi dans la fonction publique, je leur dis que la fonction publique a une gamme hautement diversifiée de postes à offrir. Qu'on parle de Chris Hadfield, qui travaillait pour l'Agence spatiale canadienne, de l'équipage qui a découvert le navire de l'expédition Franklin dans le Nord, ou de la multitude d'emplois dans le domaine de l'administration, du génie, des

sector and work in security. There are a vast number of occupations. Once people enter the federal public service, they have the opportunity to move around within the system, so it can be a very rewarding and exciting career.

Senator Wells: Thank you for that. I understand that there's a merit-based system. We all recognize the value of that. You've talked to us about having a barrier-free application process and unsupervised online testing that makes it easier for people to apply to the public service. I come from a business background. Is there anywhere in the process that assesses fit for a position? How is that done? As well as merit and having the right qualifications, that's an important aspect of anyone joining a workforce.

Ms. Robinson: It's the manager who decides at the beginning of the process what the qualifications are. Typically, that would include things like education, knowledge, certain capacities and skills, as well as interpersonal and some of what are often referred to as the softer skills. When the manager is assessing the employee and interviewing the employee, they're able to get to know the person during the process and to evaluate those skills. A merit-based process requires that the rules of the game are transparent and known up front and that everybody who participates in the process is considered in this same manner.

Often in a competition a manager will have two or three people, for example, that have met the test of merit. Then they're able to select the person based on the best fit for their organization, as long as those reasons are linked to the work that needs to be performed and what they are assessing is linked to the qualifications and the skills that were tested during the interview process.

We have also what we call in our appointment processes the asset qualifications. They'll often use those additional qualifications to ultimately choose the candidate that is the best fit, but you have to be qualified.

Senator Wells: What are the asset qualifications? I don't understand that.

Ms. Robinson: On a competition poster, we have essential qualifications that you must meet in order to be qualified. When you have a group of people who are deemed qualified, then there's some asset qualifications that you can consider to choose amongst those persons who are qualified. They might include things like a master's degree, an additional degree in one of the areas, or additional experience of a certain type. As long as they are objective and the criteria are applied equally to everyone, then it's considered to be a merit-based appointment.

Senator Wells: All right, thank you very much.

The Deputy Chair: Let's get back to Senator Chaput.

finances et de la sécurité. On y trouve de nombreuses professions. Une fois qu'on a un pied dans la fonction publique, il est possible d'être affecté un peu partout, alors cela peut être très gratifiant et stimulant de travailler dans la fonction publique.

Le sénateur Wells : Je vous remercie. Je comprends que le système est axé sur le mérite. Nous reconnaissons tous la valeur d'un tel système. Vous nous avez parlé d'un processus de demande d'emploi sans obstacles et d'examens non supervisés en ligne qui permettent aux gens de poser plus facilement leur candidature à des postes au sein de la fonction publique. Je suis du milieu des affaires. Est-ce que le processus permet, à un moment ou un autre, de déterminer si la personne est la bonne pour le poste? Comment évalue-t-on cela? Outre le mérite et les compétences nécessaires, c'est un aspect important pour toute personne qui se joindrait à une équipe.

Mme Robinson : C'est le gestionnaire qui établit les compétences requises au début du processus. En général, cela inclut des choses comme l'instruction, les connaissances, certaines aptitudes et compétences, notamment les compétences interpersonnelles et les compétences que l'on qualifie souvent de non techniques. Quand le gestionnaire évalue l'employé et fait une entrevue avec lui, il peut faire connaissance avec la personne et évaluer ces compétences en particulier. Selon le processus fondé sur le mérite, les règles doivent être transparentes et claires dès le début, et on examine de la même manière la candidature de tous les participants au processus.

Il arrive souvent que le gestionnaire ait deux ou trois candidats qui satisfont aux critères. Il peut alors choisir la personne qui convient le mieux à l'organisation, du moment que les raisons de son choix sont liées au travail à exécuter et que les aspects qu'il évalue sont liés aux qualités et aux compétences qui ont été vérifiées au cours du processus d'entrevue.

Nous avons aussi dans notre processus de nomination ce que nous appelons les qualités constituant un atout. On va souvent utiliser ces qualités supplémentaires pour choisir le candidat qui convient le mieux, mais il faut qu'il soit qualifié.

Le sénateur Wells : Quelles sont les qualités constituant un atout? Je ne comprends pas ce que c'est.

Mme Robinson : Sur l'avis de concours, il y a les qualités essentielles qu'il faut posséder pour se qualifier. Si plusieurs candidats sont considérés comme étant qualifiés, vous pouvez regarder du côté des qualités constituant un atout pour choisir parmi les candidats qui sont qualifiés. Il peut s'agir d'une maîtrise, d'un diplôme supplémentaire dans une discipline pertinente ou d'une expérience additionnelle d'un type particulier. On considère que la nomination est fondée sur le mérite si les qualités envisagées sont objectives et si elles s'appliquent à tous les candidats.

Le sénateur Wells : D'accord. Merci beaucoup.

Le vice-président : Nous retournons à la sénatrice Chaput.

[*Translation*]

Senator Chaput: My question is about the Political Activities Self-Assessment Tool. According to your annual report, the percentage of public servants who are aware of their rights and responsibilities related to political activities has increased — from 73 per cent in 2012 to 75 per cent in 2013. Can you tell us who was in charge of developing this self-assessment tool?

Ms. Robinson: Thank you for your question. The Public Service Commission decided to develop this tool to help public servants make informed decisions on their political activities. This tool has recently been modified. In response to some concerns expressed by unions, we reassessed the tool in detail. We made changes to it after taking the time to consult public service employees and unions.

Senator Chaput: Could a similar tool be developed for public servants' responsibilities and obligations in relation to the Official Languages Act? The Commissioner of Official Languages appeared before the Standing Senate Committee on Official Languages yesterday, and he was saying that poor practices and difficulties are often caused by ignorance or indifference. Public servants are not aware of their obligations, or that is not part of their reality. Could not a similar assessment tool be developed to help raise public servants' awareness of their responsibilities in terms of legal obligations?

Ms. Robinson: Thank you for the question. I will certainly think about that. We recently launched a video on political activities for all departments. The video is very short, and those who have seen it said that it helped them understand their responsibilities quickly. Perhaps we could think about doing something similar for official languages.

Senator Chaput: Thank you very much, Ms. Robinson.

[*English*]

The Deputy Chair: I have a couple of follow-up questions. In your overview you talked about Bill C-520 in terms of asking for political affiliations.

According to the 2014-15 Main Estimates, the Public Service Commission of Canada plans a decrease of $2.6 million, or 13.3 per cent, in the oversight of integrity and staffing and non-partisan programs; is that related to your position on requesting or not requesting political affiliation? What's the reason for reduced funding of the oversight of integrity and staffing and non-partisanship program?

[*Français*]

La sénatrice Chaput : Ma question concerne l'outil d'autoévaluation des activités politiques. Selon votre rapport annuel, le pourcentage des fonctionnaires qui connaissent leurs droits et responsabilités concernant la participation à des activités politiques a augmenté — 73 p. 100 en 2012 et 75 p. 100 en 2013. Pouvez-vous nous dire qui a eu la responsabilité de développer cet outil d'autoévaluation?

Mme Robinson : Je vous remercie de votre question. C'est la Commission de la fonction publique qui a décidé de développer cet outil pour aider les fonctionnaires à prendre des décisions éclairées concernant leurs activités politiques. Cet outil a récemment été modifié. En réponse à certaines inquiétudes de la part des syndicats, nous l'avons réexaminé en détail. Nous y avons apporté des modifications après avoir pris soin de consulter les employés de la fonction publique ainsi que les syndicats.

La sénatrice Chaput : Un outil semblable pourrait-il être développé dans le cas des responsabilités et obligations des fonctionnaires à l'égard de la Loi sur les langues officielles? Le commissaire aux langues officielles a comparu devant le Comité permanent des langues officielles, hier, et il nous a justement entretenus sur le fait que les négligences ou les difficultés sont souvent causées par l'ignorance ou par l'indifférence. Le fonctionnaire n'est pas au courant de ses obligations, ou bien cela ne fait pas partie de sa réalité. Un tel outil d'évaluation ne pourrait-il pas être développé pour que les fonctionnaires deviennent plus conscients de leurs responsabilités à l'égard des obligations de la loi?

Mme Robinson : Merci pour cette question. Je vais certainement réfléchir à cela. Récemment, nous avons lancé une vidéo destinée à tous les ministères au sujet des activités politiques. Cette vidéo étant très courte, selon les gens qui l'ont visionnée, elle leur permettait de comprendre rapidement leurs responsabilités. Peut-être que nous pourrions envisager un tel outil pour la question des langues officielles.

La sénatrice Chaput : Merci beaucoup, madame.

[*Traduction*]

Le vice-président : J'ai quelques questions complémentaires. Dans votre aperçu, vous avez dit du projet de loi C-520 qu'on demandait aux candidats de fournir de l'information sur leur appartenance politique.

Selon le Budget principal des dépenses 2014-2015, la Commission de la fonction publique du Canada prévoit une diminution de 2,6 millions de dollars ou de 13,3 p. 100 du financement de la Surveillance de l'intégrité de la dotation et de la neutralité politique. Est-ce lié à votre position concernant la demande d'information sur l'appartenance politique des candidats? Qu'est-ce qui justifie cette diminution du financement du programme de surveillance de l'intégrité de la dotation et de la neutralité politique?

Ms. Robinson: Could I clarify the year that you have is 2013-14?

The Deputy Chair: It says here 2014-15.

Ms. Robinson: Okay. Those reductions in part relate to the implementation of the spending review exercise and some reorganization we have done as a result of that. They are not related to Bill C-520 and in general I would say, as you can see, over the past five years our expenditures have gone down in many areas.

The Deputy Chair: Right.

Ms. Robinson: I think there are two principal reasons for that. First, in 2005 when the new legislation was put into place, there were a lot of new activities the commission had to develop. We had to do a lot of work in developing new methodologies, and putting in place and implementing new programs, including programs in the area of political activities. We're now in a more mature state, so our operating costs are generally decreasing in a number of areas. As well, because the public service is no longer in a period of growth, as it had been in the previous 10 years, naturally some of our activities related to staffing, for example, were not as busy as they had been in the past. The overall volume of our activities has gone down.

In addition to that, thanks to the work done and initiated both by my staff and my predecessor, Maria Barrados, the commission made big investments in technology. The Internet-based testing that I spoke about in my opening remarks has resulted in significant savings throughout the commission. We used to conduct large volumes of tests, renting hotel rooms or different types of facilities across the country, doing tests on pen and paper. Now people do those tests electronically using the Internet, and that has resulted in significant savings.

There are no specific reductions related to our work in political activities, except some collapsing of the management structures around it.

The Deputy Chair: So rebalancing, moving forward?

Ms. Robinson: Yes.

The Deputy Chair: I have another little point. It says in the 2013-14 annual report that the Public Service Commission notes an increase in the percentage of public servants who are aware of their rights and responsibilities related to political activities. The percentage was 69 per cent in 2011, 73 in 2012 and 75 in 2013. Not to ask you a loaded question, but what do you think of the fact that one in four public service employees are not aware of their rights and responsibilities related to political activities? Is there an answer to that question or is it just trying to move up the percentage of people who are aware?

Mme Robinson : Est-ce que vous parlez de l'exercice 2013-2014?

Le vice-président : Ça dit ici que c'est 2014-2015.

Mme Robinson : D'accord. Cette diminution est en partie liée à la mise en œuvre des résultats de l'examen des dépenses et à la réorganisation qui en découle. Il n'y a pas de lien avec le projet de loi C-520, et je dirais qu'en général, comme vous pouvez le voir, nos dépenses diminuent dans bien des secteurs depuis cinq ans.

Le vice-président : Oui.

Mme Robinson : Je pense qu'il y a deux grandes raisons à cela. Premièrement, en 2005, quand les nouvelles mesures législatives ont été adoptées, la commission a dû se lancer dans de nombreuses nouvelles activités. Nous avons dû beaucoup travailler à concevoir de nouvelles méthodologies et à mettre en œuvre de nouveaux programmes, y compris des programmes touchant les activités politiques. Notre situation s'est beaucoup stabilisée et, donc, nos coûts de fonctionnement diminuent généralement dans divers secteurs. De même, étant donné que la fonction publique ne se trouve plus dorénavant dans une période de croissance, comme ce fut le cas au cours des 10 années précédentes, naturellement, quelques-unes de nos activités liées à la dotation de personnel, par exemple, n'ont pas été aussi accaparantes que par le passé. Le volume de nos activités a, dans l'ensemble, passablement diminué.

En plus de cela, grâce au travail réalisé par mon personnel et amorcé par Maria Barrados, qui m'a précédée, la commission a beaucoup investi dans la technologie. Les tests sur Internet dont j'ai parlé dans mon exposé se sont traduits par d'importantes économies dans l'ensemble de la commission. Nous devions réaliser beaucoup de tests, louer des chambres d'hôtel ou divers types d'installations à l'échelle du pays, quand les tests étaient réalisés avec papier et crayon. Maintenant, les gens font les tests électroniquement, à l'aide d'Internet, et il en a découlé d'importantes économies.

Il n'y a pas de diminution particulière, concernant notre travail lié aux activités politiques, si ce n'est la réduction de la gestion qui l'entoure.

Le vice-président : Ce sera donc du rééquilibrage, dorénavant?

Mme Robinson : Oui.

Le vice-président : J'ai une autre petite question. Selon le rapport annuel 2013-2014, la Commission de la fonction publique signale une augmentation du pourcentage de fonctionnaires qui connaissent leurs droits et leurs responsabilités concernant les activités politiques. Ils étaient 69 p. 100 en 2011, 73 p. 100 en 2012, et 75 p. 100 en 2013. Je ne cherche pas à vous poser une question piège, mais que pensez-vous du fait qu'un fonctionnaire sur quatre ne connaît pas ses droits et ses responsabilités concernant les activités politiques? Existe-t-il une réponse à cette question, ou bien s'agit-il simplement de faire grimper le pourcentage des fonctionnaires qui les connaissent?

Ms. Robinson: We continue to move up the numbers, so we are happy to see that we're making progress there. This year we have launched a number of additional tools, including the video I just spoke about, which I think makes awareness much more accessible.

The other thing is that I know when we break down that 73 per cent, we see that public servants who tend to be in higher-level positions and managers are even more aware. That's important and I think as the members of this committee may know, public servants do have a right to engage in political activities, provided it doesn't impair them to do their job in an impartial manner, or as perceived to impair that. It really depends on the nature of their duties, their level of visibility and the level of their position. Those are the kinds of things you have to think through and so we do see much higher levels of awareness, certainly in the senior ranks of the public service.

This is important to us, though. It's critical in terms of ensuring the impartiality of the public service, so we will continue to work on this, show more progress and continue to do more outreach.

The Deputy Chair: Before we conclude, are there any questions for Mr. Morton? He's sitting there very lonely in the corner. Are there any technical questions, finance-related questions?

[*Translation*]

Senator Mockler: It is known around the world that the Canadian public service is made up of professionals with a very good reputation. I have two quick questions. When it comes to bilingual positions in the public service, do you play a relevant role, or do those positions always come under the jurisdiction of the Treasury Board, departments or agencies? If you do not play that role, do you think that the staffing process and the quality of our public servants could be improved upon if you were given a role to play in the identification of bilingual positions?

Ms. Robinson: As I said, it is the Treasury Board's responsibility to determine what positions are bilingual or unilingual. The identification of bilingual positions is also handled by each department.

Generally, the commission is responsible for all appointment aspects. Over the course of the appointment process, it is our responsibility to ensure that the appointed individual's bilingualism is at the required level.

Senator Mockler: Do you think better service could be provided if you were in charge of issues relating to bilingualism in the public service?

Ms. Robinson: I am not sure of that. I saw from the work I did with the Treasury Board that the people working on these files were well qualified. The most important thing — and this applies

Mme Robinson : Nous continuons de faire grimper la proportion, et nous sommes donc contents des progrès que nous réalisons. Cette année, nous avons lancé un certain nombre d'outils additionnels, y compris la vidéo dont je viens de parler, ce qui facilite encore plus l'information des fonctionnaires.

L'autre chose, c'est que quand nous ventilons les 73 p. 100, nous constatons que les fonctionnaires qui occupent des postes de haut niveau et les gestionnaires sont encore mieux renseignés. C'est important et, comme les membres du comité le savent peut-être, je pense que les fonctionnaires ont le droit de s'adonner à des activités politiques, à condition que cela ne les empêche pas, ou ne donne pas l'impression de les empêcher de faire leur travail d'une manière neutre. Cela dépend réellement de la nature des fonctions, du degré de visibilité et du niveau de poste. C'est le genre de choses auxquelles il faut penser, et c'est ce qui explique que nous constations un bien meilleur degré de sensibilisation chez les cadres supérieurs de la fonction publique.

C'est un aspect très important à nos yeux. C'est essentiel pour assurer la neutralité de la fonction publique. Nous allons donc poursuivre notre travail, faire d'autres progrès et continuer de faire de la sensibilisation.

Le vice-président : Avant de terminer, est-ce qu'il y a des questions pour M. Morton? Il a l'air bien seul, assis dans son coin. Avez-vous des questions techniques? Des questions de nature financière?

[*Français*]

Le sénateur Mockler : Premièrement, c'est connu à travers le monde que la fonction publique canadienne est composée de professionnels très bien réputés. J'aimerais poser deux petites questions. En ce qui concerne les postes bilingues de la fonction publique, jouez-vous un rôle pertinent ou est-ce toujours du ressort du Conseil du Trésor, des ministères ou des agences? Si vous ne jouez pas ce rôle, croyez-vous que la dotation et la qualité de nos fonctionnaires pourraient être améliorées dans le cas où vous auriez un rôle à jouer dans l'identification des postes bilingues?

Mme Robinson : Comme je l'ai mentionné, il relève de la compétence du Conseil du Trésor de déterminer quels postes sont bilingues ou unilingues, et cette question est aussi administrée par chacun des ministères.

En général, la commission est responsable de tous les aspects de la nomination. Au cours du processus de nomination, il est de notre responsabilité de nous assurer que la personne nommée est qualifiée en ce qui concerne son niveau de bilinguisme.

Le sénateur Mockler : Croyez-vous que nous aurions un meilleur service si cette responsabilité précise concernant le bilinguisme dans la fonction publique vous incombait?

Mme Robinson : Je ne suis pas convaincue. Selon le travail que j'ai fait avec le Conseil du Trésor, les gens qui travaillaient à ce dossier étaient bien qualifiés. La chose la plus importante — et

to all those who have responsibilities related to official languages — is for us to work together to ensure that the overall system is working very well.

Senator Mockler: In light of that answer, do you think there is room for improvement?

Ms. Robinson: It is our job within the public service to try to continue to enhance all of our programs.

[*English*]

The Deputy Chair: As a recruiter, it would seem logical that you folks would have some authority as to the degree of bilingualism or language capabilities in that you would be able to be in contact with the Treasury Board or whoever is ultimately responsible. To me, it's a shared responsibility, and I think that's the line of questions that might have been asked. It may be an opportunity not to power grab but to create a better linkage, just as a thought.

Ms. Robinson: To reassure the committee, we do work very closely. There are two areas where we share responsibility with Treasury Board. One is in official languages and the other one is in employment equity. I would agree that the system only works well when we work closely together to ensure it is seamless and that the tools we put in place, for example the system of testing, work well with the standards established by the Treasury Board.

[*Translation*]

Senator Hervieux-Payette: I think that, if any Canadians were to read this, they would know that we know nothing.

I have a more specific question. What is your communications budget? How do you communicate information? Are we talking about communications officers who work for the public service? What kind of a communications framework do you have?

Are positions advertised strictly on the Internet, or can the average person — Internet connections are not necessarily available in all regions of Canada — have access to postings?

So I want to know about how information is communicated, both to the public and to potential candidates.

Ms. Robinson: The budget dedicated to our communications functions within the commission is $3.7 million. Most Canadian applicants who want to obtain a position within the public service use the website, but we also have a telephone service for those with no Internet access.

cela s'applique à toutes les personnes qui ont une responsabilité relativement aux langues officielles — est que nous travaillions ensemble afin de nous assurer que le système dans son ensemble fonctionne très bien.

Le sénateur Mockler : À la lumière de cette réponse, croyez-vous que l'on puisse faire mieux?

Mme Robinson : C'est notre travail, en général, au sein de la fonction publique, d'essayer de continuer à améliorer tous nos programmes.

[*Traduction*]

Le vice-président : On s'attendrait logiquement que vous ayez, en tant que recruteur, un certain pouvoir sur le degré de bilinguisme ou de capacité linguistique, en ce sens que vous seriez en mesure d'être en contact avec le Conseil du Trésor ou avec quiconque est responsable. D'après moi, c'est une responsabilité partagée, et je pense que c'est le genre de question qu'on aurait pu poser. Ce pourrait être l'occasion non pas de s'approprier un pouvoir, mais de créer un meilleur lien. Ce n'est qu'une idée, comme ça.

Mme Robinson : Je vais rassurer le comité : nous travaillons en étroite collaboration. Nous partageons la responsabilité de deux aspects avec le Conseil du Trésor : celui des langues officielles, et celui de l'équité en matière d'emploi. En effet, le système ne fonctionne bien que si nous travaillons en étroite collaboration pour veiller à ce qu'il soit intégré et à ce que les outils que nous créons, par exemple, pour les tests, fonctionnent bien compte tenu des normes établies par le Conseil du Trésor.

[*Français*]

La sénatrice Hervieux-Payette : Je pense que, si n'importe quel citoyen lisait cela, il saurait qu'on ne sait rien.

J'aimerais poser une question plus spécifique : quel est le budget que vous consacrez aux communications? Quelle forme prend la communication? S'agit-il d'agents de communication qui travaillent à la fonction publique? Quelle est la structure des communications?

Concernant la publicité, les postes sont-ils annoncés strictement par Internet, ou le commun des mortels — ce n'est pas nécessairement dans toutes les régions du Canada que l'on peut obtenir une connexion Internet — peut-il avoir accès à l'affichage des postes vacants?

Je fais donc référence à toute la question de la structure des communications, et ce, autant avec le public qu'avec les possibles candidats.

Mme Robinson : Nos budgets liés aux communications, en général, sont de l'ordre de 3,7 millions de dollars en ce qui concerne nos fonctions de communications au sein de la commission. En ce qui concerne les postulants canadiens qui souhaitent occuper des postes au sein de la fonction publique, la

Senator Hervieux-Payette: Can you explain to us how the telephone system works for someone who would be interested in working as a secretary or occupying a regular position? You are saying they can call a telephone number. How can they find that number?

Ms. Robinson: I will ask Mr. Thom to answer your question, as he is in charge of this program.

Mr. Thom: A number of competitions are advertised every year, and the main means of communication is the Internet. Of course, we encourage people with no Internet access to go to a Service Canada office or a library.

Information is clearly most accessible on the Internet, but we also have an Infotel number. Someone on the other end of the line provides candidates with information on various competitions. This number is not used very much. I must say that this was a good question.

Senator Hervieux-Payette: Do you know how someone can find that number? What can someone without a computer do?

Mr. Thom: I understand your question about what someone without a computer can do. Some 10 years ago, many competitions were published in newspapers.

Senator Chaput: Yes, in newspapers.

Mr. Thom: That is no longer the case today, unless we are talking about very specific positions. For instance, if someone is looking to hire a scientist through a competition, and there are no qualified applicants, a notice is published in specialty newspapers.

However, the use of this method is declining, since it is very costly, and not everyone has access to those newspapers anyway.

To come back to the Infotel issue, people contact the Public Service Commission by calling the general information 1-800 number or a general Government of Canada number. People who contact the Public Service Commission by calling the general Government of Canada number are transferred to the right place.

Senator Hervieux-Payette: Is this done by telephone even in remote regions where there is no signal? Is there no other way?

Mr. Thom: If I use the example of Canada's north, where the Internet signal is fairly good, the competitions we launch for departments with positions to staff in the north are often published in local newspapers. Local newspapers are still used

plupart des gens utilisent le site Internet, mais nous disposons également d'un service téléphonique pour les gens qui n'ont pas accès au site Internet.

La sénatrice Hervieux-Payette : Pouvez-vous nous expliquer comment fonctionne le système téléphonique pour une personne qui serait intéressée à travailler comme secrétaire ou à occuper un poste régulier? Vous dites qu'elle a accès à un numéro de téléphone. Comment la personne peut-elle trouver ce numéro?

Mme Robinson : Je vais demander à M. Thom, le responsable de ce programme, de répondre à votre question.

M. Thom : Il y a plusieurs avis de concours qui sont diffusés chaque année, et le moyen principal de les communiquer, c'est par l'entremise d'Internet. Évidemment, on encourage les gens qui n'ont pas accès à Internet à se rendre à un bureau de Service Canada ou dans une bibliothèque.

Il est évident que l'information est plus accessible sur Internet, mais nous offrons aussi un numéro Infotel. Il y a une personne au bout du fil qui donne de l'information aux candidats au sujet des différents concours. Ce numéro n'est pas tellement utilisé. J'avoue que vous avez posé une bonne question.

La sénatrice Hervieux-Payette : Vous ne savez pas comment la personne peut trouver le numéro? Que fait une personne qui n'a pas d'ordinateur?

M. Thom : Je comprends votre question, à savoir ce que fait une personne qui n'a pas d'ordinateur. À l'époque, si on recule d'une dizaine d'années, de nombreux concours étaient publiés dans les journaux.

La sénatrice Chaput : Dans les journaux, oui.

M. Thom : Cela ne se voit plus aujourd'hui, à moins que ce soit des postes vraiment très spécifiques. Par exemple, si quelqu'un cherche à embaucher un scientifique au moyen d'un concours, et qu'il n'y a personne qui est qualifié, à un moment donné, il faut publier une annonce dans des journaux très spécialisés.

Cependant, on en voit de moins en moins, parce que c'est très coûteux et que ce n'est pas tout le monde, de toute façon, qui a accès à ces journaux.

Pour revenir à la question d'Infotel, les gens vont téléphoner à la Commission de la fonction publique en composant le numéro 1-800 d'information générale ou en composant un numéro général du gouvernement du Canada. Les gens qui téléphonent à la Commission de la fonction publique ou au numéro général du gouvernement du Canada sont dirigés au bon endroit.

La sénatrice Hervieux-Payette : Même dans les régions éloignées où le signal ne se rend pas, cela se fera par téléphone? Il n'y aura pas d'autres façons?

M. Thom : Si je prends l'exemple du Nord canadien, où le signal Internet est tout de même assez bon, souvent, les concours que nous faisons pour les ministères qui ont des emplois à doter dans le Nord sont publiés dans les journaux locaux. Dans le Nord

in Canada's north and in remote regions, and we often publish the notices in English, French and Inuit.

Senator Hervieux-Payette: I think this is part of the answer. Is the $3.7- million communications budget used only for communications with the general public? Does the Public Service Commission define its objectives every year on how to report on its actions or policies?

Do you have full control over that communications budget — in other words, do departments, the government or policies interfere in that budget?

Ms. Robinson: Thank you for the question. I can say that the Public Service Commission — when it comes to its role to monitor the staffing system and the impartiality of the Public Service — must act in an entirely independent manner. I report directly to Parliament when it comes to my duties.

Senator Hervieux-Payette: Do you advertise on television, in French or in English, in certain regions or is everything done through newspapers? How do you reach the Canadian public?

Ms. Robinson: To ensure that the public is aware of our activities, our main communication tool is our annual report, which is available and is published every year. We also receive a lot of requests from universities and media for information on staffing matters and the public service. Our policy is that we be open and share all our data, unless the information in question could affect someone's privacy.

Senator Hervieux-Payette: How many people work at the Communications Directorate?

[*English*]

Ms. Robinson: I don't have an exact number, but I'll give you an estimate.

The Deputy Chair: Could you get back to us with a written reply, and send it to the clerk?

Ms. Robinson: It's in the 30s, but I'll have to check that. I don't have the numbers for each group.

The Deputy Chair: Our time has run out. I apologize. We have had some great questions. I'd like to thank our panel for coming out today.

Honourable senators, in our second hour this morning, we are pleased to welcome officials from the Standards Council of Canada who will speak to the Main Estimates of 2014-15.

canadien et dans les régions éloignées, les journaux locaux sont toujours utilisés et, souvent, nous publions les annonces en anglais, en français et aussi en Inuit.

La sénatrice Hervieux-Payette : Je pense que c'est une partie de la réponse. La somme de 3,7 millions consacrée aux communications concerne-t-elle uniquement les communications avec le grand public? Est-ce que, chaque année, la Commission de la fonction publique définit ses objectifs, à savoir comment faire rapport de ses actions ou de ses politiques?

Avez-vous entièrement le contrôle de ce budget de communications, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'intrusion de la part de ministères, du gouvernement ou de politiques dans ce budget de communications?

Mme Robinson : Merci pour cette question. Je peux dire que la Commission de la fonction publique, en ce qui concerne son rôle de surveillance du système de dotation et de l'impartialité de la fonction publique, doit agir de façon complètement indépendante. Je me rapporte directement au Parlement en ce qui concerne mes responsabilités.

La sénatrice Hervieux-Payette : Est-ce que vous avez fait passer des annonces à la télé dans certaines régions, en français ou en anglais, ou est-ce que tout s'est fait au moyen de magazines? Comment joignez-vous le public canadien?

Mme Robinson : Pour nous assurer que le public est au courant de nos activités, notre principal outil de communication est notre rapport annuel, qui est disponible et est publié chaque année. Nous recevons aussi beaucoup de demandes de la part des universités et des médias pour de l'information concernant des questions de dotation et la fonction publique. Notre politique, c'est que nous soyons ouverts et que nous partagions toutes nos données, s'il ne s'agit pas d'un élément d'information qui peut avoir un impact sur la vie privée de quelqu'un.

La sénatrice Hervieux-Payette : Combien de personnes travaillent à la Direction des communications?

[*Traduction*]

Mme Robinson : Je n'ai pas le nombre exact, mais je vous donnerai une estimation.

Le vice-président : Pourriez-vous nous transmettre une réponse écrite par l'intermédiaire de la greffière?

Mme Robinson : C'est autour de 30, mais je vais devoir vérifier. Je n'ai pas les nombres pour chaque groupe.

Le vice-président : Notre temps est écoulé. Je suis désolé. Nous avons eu d'excellentes questions. Je tiens à remercier nos témoins d'être venus.

Honorables sénateurs, pendant la deuxième heure, nous accueillons les représentants du Conseil canadien des normes, qui viennent nous parler du Budget principal des dépenses de 2014-2015.

We have Ernie Briard, Vice President, Corporate Services & Chief Financial Officer; Michel Girard, Vice President, Strategy; and Sandra E. Watson, Vice President, Communications and Corporate Planning and Corporate Secretary.

Thank you for being with us this morning. Mr. Briard, I understand you have an opening statement.

Ernie Briard, Vice President, Corporate Services & Chief Financial Officer, Standards Council of Canada: Thank you, Mr. Chair, and honourable senators. We're pleased to be here. I will begin by thanking all of you for giving us the opportunity to appear before you this morning to talk about the Standards Council of Canada. I will be using the acronym SCC as I go forward with my opening remarks, and we will be talking about the subject here, the Main Estimates, for the year 2014-15 fiscal year.

I will provide short synopsis of our organization and then follow with an overview of our Main Estimates for the year.

As I think you are aware, SCC is a Crown corporation responsible for leading Canada's standardization network. We are an organization of only 95 employees, and our strategic direction is guided by our 13-member governing council, i.e., our board of directors, and our day-to-day operations are led by our CEO, Mr. John Walter. Mr. Walter sends regrets that he cannot be here today.

SCC's mandate, which is included in the Standards Council of Canada Act, is to promote efficient and effective standardization in Canada. Our mission is to enhance Canada's competitiveness and well-being through standardization initiatives. Everything we do is aimed at improving Canadians' quality of life and providing value to Canada.

We are Canada's national accreditation body, and we coordinate Canada's standardization network. We represent Canada in international and regional forums, such as the International Organization for Standardization. ISO is the acronym there, and the International Electrotechnical Commission, IEC. I'm sure some of you have heard of them before. We also accredit standards development and conformity organizations; we approve all national standards of Canada; we develop standards-related strategies and long-term objectives; and we foster quality, performance and technological innovation in Canadian goods and services.

We work collaboratively with the government to support the priorities that will bring the greatest benefit to Canada. We work with industry stakeholders and consumers to ensure we are delivering programs and services that are in the best interests of Canadians, and we rely on the thousands of experts who participate through international committees to develop standards to strengthen our country's economy and protect our citizens.

Nous avons Ernie Briard, vice-président, Services généraux, et chef de la direction financière; Michel Girard, vice-président, Stratégie; et Sandra E. Watson, vice-présidente, Communications et planification générale, et secrétaire générale.

Je vous remercie de votre présence. Monsieur Briard, je crois que vous avez un exposé à présenter.

Ernie Briard, vice-président, Services généraux, et chef de la direction financière, Conseil canadien des normes : Merci, monsieur le président, mesdames et messieurs les sénateurs. Nous sommes ravis d'être ici. Je vais commencer par vous remercier tous de nous donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui pour parler du Conseil canadien des normes, que je vais appeler le CCN à partir de maintenant, ainsi que du Budget principal des dépenses pour l'exercice 2014-2015.

Je vais vous décrire brièvement notre organisation, puis je vais passer en revue notre Budget principal des dépenses pour l'année.

Comme vous le savez sans doute, le CCN est la société d'État qui est chargée de diriger le réseau de normalisation canadien. Nous ne comptons que 95 employés, et notre orientation stratégique est établie par notre conseil de direction, c'est-à-dire notre conseil d'administration, lequel est composé de 13 membres. Quant à notre gestion courante, elle relève de notre directeur général, M. John Walter. M. Walter s'excuse de ne pouvoir être présent aujourd'hui.

Le mandat du CCN, tel qu'énoncé dans la Loi sur le Conseil canadien des normes, est d'encourager une normalisation efficiente et efficace au Canada. Nous avons pour mission d'améliorer la compétitivité du Canada et le bien-être de sa population grâce à la normalisation. Toutes nos activités visent à améliorer la qualité de vie de la population canadienne et à servir au mieux les intérêts du pays.

Le CCN est l'organisme national d'accréditation du Canada et il coordonne le réseau de normalisation canadien. Il représente le Canada à des forums internationaux et régionaux tels que l'Organisation internationale de normalisation, ou l'ISO, et la Commission électrotechnique internationale, l'IEC. Je suis sûr que vous avez entendu parler de ces organismes. Le CCN accrédite aussi les organismes d'élaboration de normes et d'évaluation de la conformité, il approuve toutes les Normes nationales du Canada, il établit des stratégies et des objectifs à long terme en matière de normalisation, et il encourage la qualité, la performance et l'innovation technologique en ce qui a trait aux produits et aux services canadiens.

Nous travaillons en collaboration avec le gouvernement pour soutenir les priorités les plus avantageuses pour le Canada. Nous travaillons avec les intervenants de l'industrie et les consommateurs afin de veiller à fournir des programmes et des services qui répondent au mieux aux intérêts de la population canadienne. De plus, nous nous appuyons sur les milliers d'experts qui participent à des comités internationaux pour élaborer des normes qui renforcent l'économie du pays et protègent sa population.

By promoting and facilitating the development of standards and standardization activities, we play a fundamental role in ensuring the social and economic well-being of our society. By standards, we're talking about documents that are established by consensus and approved by a recognized body. Hundreds of thousands of standards are maintained around the world by national, regional and international organizations.

Governments around the world also use these standards to support public policy objectives.

In Canada, recent research revealed more than 7,000 references to standards in federal, provincial and territorial regulations, including, for example, specifications and requirements regarding the flammability of children's sleepwear, the safety of medical devices, the use and storage of explosives, and the certification of organic foods. It is our job to ensure that Canada's standardization network functions as it should.

SCC may be a relatively small organization, but the contribution it makes to the health of Canada's economy and well-being of its citizens is significant. We like to think that we punch above our weight both at home and abroad.

With respect to the financials and the fiscal year 2014-15 focus on the Main Estimates, I will provide an overview of our overall expenses and then show that against our funding sources, which include the Main Estimates, for example.

SCC's 2014-15 budget shows a total expense view of $23.2 million. We're a little more than halfway through the year, as you know, and we're on pretty good track towards that expense view. Roughly half of the expenses, 48 per cent to be exact, or $11.2 million, represent salaries and benefits, and these are the employee-related expenses for our roughly 95 employees.

A quarter of our expense view of $23.2 million, or $5.7 million, goes to professional fees, and these professional fees are paid out in a number of areas, including spending on contracts associated with standard development organizations that actually develop standards for Canadians, and also for some of our auditors and assessors as we do contract work associated with conformity assessment and accreditation services activity.

Fifteen per cent, or $3.5 million, of that $23 million in total goes to fund Canadian international participation, and that represents that we fund Canadians who will represent Canada at various international standardization committees.

Last, of course, is essentially the catch-all, so roughly 12 per cent or $2.8 million, and I have lumped everything else into that bucket to keep to a high level here today, and that includes Canada's membership in international organizations such as ISO and IEC, as I have mentioned before, and all other

En encourageant et en facilitant l'élaboration de normes et les activités de normalisation, le CCN joue un rôle primordial en veillant à la santé économique du pays et au bien-être de sa population. Par normes, nous entendons les documents établis par consensus et approuvés par un organisme reconnu. Des centaines de milliers de normes sont gérées partout dans le monde par des organismes nationaux, régionaux ou internationaux.

Les gouvernements du monde entier utilisent les normes pour soutenir les objectifs en matière de politique publique.

Au Canada, selon des études récentes, les règlements fédéraux, provinciaux et territoriaux contiennent plus de 7 000 références à des normes. Parmi ces références, mentionnons, à titre d'exemple, des spécifications et des exigences liées à l'inflammabilité des vêtements de nuit pour enfants, à la sécurité des instruments médicaux, à l'utilisation et à l'entreposage des explosifs, et à la certification des aliments biologiques. C'est à nous qu'il incombe de veiller au bon fonctionnement du réseau de normalisation canadien.

Le CCN est une organisation de taille relativement petite, mais sa contribution à la santé de l'économie canadienne et au bien-être des Canadiens est importante. Nous aimons croire que nous faisons plus que notre poids, tant ici qu'à l'étranger.

En ce qui concerne les questions financières et le Budget principal des dépenses pour l'exercice 2014-2015, je vais vous donner un aperçu de nos dépenses globales, puis comparer cela à nos sources de financement, ce qui englobe le Budget principal des dépenses.

Le budget 2014-2015 du CCN prévoit des dépenses totales de 23,2 millions de dollars. Comme vous le savez, nous avons un peu dépassé le milieu de l'exercice, et nous sommes en très bonne voie d'atteindre ce montant. La moitié de nos dépenses environ, 48 p. 100 pour être précis, est consacrée aux salaires et aux avantages sociaux. Il s'agit là des dépenses liées à quelque 95 employés.

Le quart de nos dépenses prévues de 23,2 millions de dollars, soit 5,7 millions, est destiné aux honoraires professionnels, lesquels sont versés à des professionnels de divers domaines, notamment pour les contrats liés à des organisations d'élaboration de normes qui conçoivent des normes pour les Canadiens, et pour certains de nos vérificateurs et évaluateurs, car nous faisons du travail à forfait en matière de services d'évaluation de la conformité et d'accréditation.

Quinze pour cent, ou 3,5 millions de dollars, de ces 23 millions au total sont consacrés à la participation canadienne à des activités internationales, car nous finançons des Canadiens qui représentent le Canada au sein de divers comités de normalisation internationaux.

Enfin, bien sûr, il y a la catégorie fourre-tout, soit 12 p. 100, ou 2,8 millions de dollars. Par souci de maintenir l'information à un niveau élevé, j'ai inclus tout le reste dans cette catégorie. Cela englobe les cotisations du Canada à des organisations internationales comme l'ISO et l'IEC, comme je l'ai mentionné

expenses that will pay the bills such as rent, heat and those types of things. That makes up our $23.2 million of expenses for 2014-15.

I will turn to how that is funded. We are funding the $23.2 million through our Main Estimates, Government of Canada appropriations, which we're here to talk about today, and we get $11.7 million from the government to fund the $23 million of our budget. It is a little more than half.

We also receive monies via external revenue sources for our accreditation services business, and the revenue associated with that is $7.7 million.

It is only in the 2014-15 year that we allocated a portion of our accumulated surplus to help balance our budget and fund the initiatives that we undertake for the government.

Last but not least, we do have some royalties associated with the sale of our standards, national standards of Canada, and also some revenue-generating advisory services type activity that makes up that $1.7 million.

Turning to the $11.7 million of Main Estimates that we get from the Government of Canada, within the $11.7 million this year, is a $2 million increase over the last year, and that increase is only for this year. The rationale for the increase is we had a carry-over from the previous year in that we did not spend $2 million associated with appropriations that were a result of supplier spending delays against some contractual commitments we had with them. As to the specific nature of the suppliers, we had engaged and contracted with standard development organizations to do some standards work for us, and they were delayed in their program implementation into this year. I will note that to develop a standard is generally a multi-year program regardless. This is carry-over money from one year to the next.

I will break down what is included in the $11.7 million of Main Estimates. We have four major areas we're spending that money on. First, we spend roughly $5.5 million related to standards and conformity assessment policy. This is where SCC advises governments and industry on standards and conformity assessment related aspects of trade and regulatory policy. Incorporating standardization practices to regulatory policy provides an added measure of protection for the health and safety of Canadians.

The monies that I talked about earlier with respect to the funding to the standards development organizations to develop standards for us, $3.3 million is included in that $5.5 million going to those activities.

The second major bucket in the $11.7 million of Main Estimates spending is for $4.5 million related to the standards program. What this program is all about is SCC approves standards submitted by standards development

précédemment, ainsi que toutes les autres dépenses, comme le loyer, le chauffage et ce genre de choses. Cela représente des dépenses de 23,2 millions de dollars pour 2014-2015.

Je vais maintenant parler du financement. Nous finançons les 23,2 millions de dollars au moyen de notre Budget principal des dépenses, des crédits du gouvernement du Canada, ce dont nous sommes ici pour parler, et nous obtenons 11,7 millions du gouvernement pour financer un peu plus de la moitié des 23 millions de notre budget.

Nous avons aussi des revenus externes grâce aux services d'accréditation que nous offrons, et ces revenus sont de 7,7 millions de dollars.

Ce n'est qu'au cours de l'exercice 2014-2015 que nous avons utilisé une partie de notre excédent accumulé pour équilibrer notre budget et financer les initiatives que nous entreprenons pour le gouvernement.

Enfin et surtout, nous percevons des redevances sur la vente de nos normes, les normes nationales du Canada, ainsi que des revenus sur les services consultatifs que nous offrons, ce qui s'élève à 1,7 million de dollars.

En ce qui concerne les 11,7 millions du Budget principal des dépenses que nous obtenons du gouvernement du Canada, il y a une augmentation de 2 millions par rapport au budget de l'année passée, et cette augmentation n'est que pour cette année. Elle correspond à un report de crédits parlementaires de l'exercice précédent qui n'ont pas été dépensés en raison d'un décalage dans les dépenses des fournisseurs dans le cadre d'engagements contractuels. En ce qui concerne la nature précise des fournisseurs, nous avions retenu par contrat les services d'organisations d'élaboration de normes, et la mise en œuvre du programme a été retardée jusqu'à cette année. Je signale que la conception d'une norme est généralement une affaire de plusieurs années. C'est de l'argent reporté d'une année sur l'autre.

Je vais préciser ce que les 11,7 millions du Budget principal des dépenses comprennent. Nous avons quatre grands secteurs auxquels nous consacrons des sommes. Premièrement, nous consacrons environ 5,5 millions de dollars aux politiques relatives aux normes et à l'évaluation de la conformité. Le CCN conseille les gouvernements et l'industrie sur les aspects liés aux normes et à l'évaluation de la conformité dans le cadre des politiques commerciales et réglementaires. L'intégration des pratiques normatives dans les politiques réglementaires est une mesure supplémentaire en faveur de la protection de la santé et de la sécurité des Canadiens.

La somme de 3,3 millions de dollars dont j'ai parlé plus tôt pour financer les organismes d'élaboration de normes afin qu'ils établissent des normes à notre place fait partie des 5,5 millions de dollars alloués à ces activités.

La deuxième dépense majeure des 11,7 millions de dollars prévus au Budget principal des dépenses correspond aux 4,5 millions liés au programme de normes. Dans le cadre du programme, le CCN approuve les normes soumises par les

organizations as national standards of Canada, a designation that indicates the standard is the official Canadian standard on a particular subject.

Additionally, and as I mentioned earlier, SCC, through its member program, facilitates and coordinates Canadian participation in national, regional and international standards development, including SCC's participation in two of the world's largest voluntary standardization bodies which I have already mentioned, the ISO and IEC. Participation in these organizations provides the Canadian government, industry and consumers with very much a competitive advantage.

The third bucket that I'll talk to that makes up our standardization world is called the Conformity Assessment Program. This program is funded entirely by external revenue sources, as I mentioned earlier, and it's not a cost to the government at all. It is 100 per cent cost recovered.

We provide accreditation services across a number of areas, such as laboratories, product certification and management systems. An accreditation by SCC can increase an organization's competitiveness and ensure that safer and more efficient methods and products are used in the Canadian marketplace.

The last bucket to make up the $11.7 million of Main Estimates spending has to do with internal services activities. Roughly $1.7 million is allocated for that. These are the activities which support all SCC programs. They're activities such as communications, human resources, financial management, facilities, procurement and contracting, information technology and other essential administrative services to support the business.

That should provide a good breakdown of where the $11.7 million of Main Estimates is spent, and this concludes my brief overview. My colleagues and I would be pleased to answer any questions that honourable senators may have.

The Deputy Chair: Thank you very much.

[*Translation*]

Senator Hervieux-Payette: Did you play a role during the free trade negotiations with Europe, since standardization is an extremely important aspect? If so, what role did you play?

Michel Girard, Vice President, Strategy, Standards Council of Canada: Yes, the Standards Council of Canada was involved in the free trade negotiations with Europe, and the agreement contains provisions to facilitate Canada's participation in the standardization activities of our European counterpart, CEN-CENELEC. The agreement also contains provisions to ensure that the accreditation of organizations that test products in Europe and in Canada can be recognized.

organismes d'élaboration à titre de normes nationales du Canada, une appellation signifiant qu'il s'agit de la norme officielle canadienne dans un domaine précis.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, le CCN favorise et coordonne aussi, au moyen de son programme de membres, la participation du Canada à l'élaboration de normes nationales, régionales et internationales, notamment l'appartenance du CCN à deux des plus importants organismes de normalisation à participation facultative au monde, à savoir les normes ISO et CEI, que j'ai déjà nommées. La participation à ces organismes offre un avantage concurrentiel énorme au gouvernement, à l'industrie et aux consommateurs canadiens.

Le troisième poste de dépense du milieu de la normalisation s'appelle le Programme d'évaluation de la conformité. Ce programme est complètement financé au moyen de revenus externes, comme je l'ai dit tout à l'heure, et ne coûte rien du tout au gouvernement. Les coûts sont entièrement recouvrés.

Nous offrons des services d'accréditation dans de nombreux domaines tels que les laboratoires, la certification de produits ou encore les systèmes de gestion. L'accréditation du CCN peut améliorer la compétitivité d'une organisation et garantir l'utilisation de méthodes et de produits plus sécuritaires et efficaces sur le marché canadien.

Le dernier poste de dépense des 11,7 millions de dollars prévus au Budget principal des dépenses se rapporte aux activités des services internes. Quelque 1,7 million de dollars y sont alloués. Il s'agit des activités qui soutiennent l'ensemble des programmes du CCN, y compris les communications, les ressources humaines, la gestion financière, les installations, les achats et les contrats, les technologies de l'information, et d'autres services administratifs essentiels qui appuient les activités.

Voilà qui devrait bien décrire la répartition des 11,7 millions de dollars prévus au Budget principal des dépenses. C'est ce qui met fin à mon bref exposé. Mes collègues et moi serons ravis de répondre aux questions des sénateurs.

Le vice-président : Merci beaucoup.

[*Français*]

La sénatrice Hervieux-Payette : Avez-vous joué un rôle lors des négociations de libre-échange avec l'Europe, puisque la normalisation est un chapitre extrêmement important? Si oui, lequel?

Michel Girard, vice-président, Stratégie, Conseil canadien des normes : Oui, le Conseil canadien des normes a joué un rôle lors des négociations de libre-échange avec l'Europe, et l'entente prévoit des dispositions pour faciliter la participation du Canada aux activités de normalisation de notre équivalent en Europe, CEN-CENELEC. Également, l'entente prévoit des dispositions pour faire en sorte que l'on puisse reconnaître l'accréditation des organisations qui font les tests pour les produits, en Europe et au Canada.

Those two provisions were negotiated, and we will implement them once the agreement has been translated and work can begin.

Senator Hervieux-Payette: Is your request for a budget increase related to this?

Mr. Girard: We have not submitted a request for a budget increase. Our budget was increased in 2013. Our participation in the negotiations was funded through those appropriations. We currently have no requests concerning the implementation. Any additional resources will be required only once we have determined, along with the European community, what sectors will be subject to those accreditation costs, and the amounts will not be large. That will occur over the course of several years.

Senator Hervieux-Payette: Some Canadian companies that are already accredited here could be hurt by those artificial exportation barriers based on the so-called standards or administrative courts that are somewhat biased, as is often the case with the United States. In other words, everything is going well, a free trade agreement has been signed, but things change when you get to the border. Do you get involved in such cases? Do you help people defend the standards you have established? You have the expertise and you provide those companies with guidance.

Mr. Girard: Exactly. We see that, when it comes to trends in terms of standards in Canada and around the world, fewer and fewer national standards are being used, developed and adopted.

Canada used to have over 10,000 standards regarding various products and activities, and those were Canada's national standards — developed and managed by Canada.

Currently, the number of standards in the national catalogue is below 3,000. We have gone from 10,000 to 3,000 and, instead, the industry and the government are using regional Canada-U.S. standards or international ones, such as the ISO standards.

This is reflective of globalization and a market where, if something is produced in Canada, it needs to be usable and interoperable around the world. So, in Canada, international standards such as ISO and IEC are used more and more.

As for federal regulations, about 1,200 standards are incorporated by reference. The vast majority of those standards used to be Canadian, but now over a third of federal regulation standards are ISO or international standards.

The transition is ongoing, and this means that we are coming across fewer and fewer conflict situations like this one, concerning existing standards. Problems are arising in the case of new standards, processes and technologies. The Canada-European

Ces deux articles ont été négociés, et nous allons les mettre en œuvre une fois que l'entente sera traduite et que l'on pourra démarrer le travail.

La sénatrice Hervieux-Payette : Votre demande d'augmentation de budget y est-elle reliée?

M. Girard : Nous n'avons pas fait de demande pour augmenter notre budget. Le budget a été augmenté en 2013. Notre participation aux négociations s'est faite par l'entremise de ces appropriations. Nous n'avons aucune demande à faire pour la mise en œuvre pour l'instant. Si des ressources supplémentaires sont nécessaires, ce sera lorsque nous aurons déterminé, avec la communauté européenne, les secteurs qui seront soumis à ce partage pour l'accréditation, et il ne s'agira pas de grosses sommes. Cela se fera dans les années à venir.

La sénatrice Hervieux-Payette : Certaines entreprises canadiennes déjà accréditées ici pourraient souffrir de ces barrières artificielles à l'exportation en fonction de supposées normes ou de tribunaux administratifs un peu biaisés, comme cela arrive souvent avec les États-Unis, à savoir que tout va bien, on a signé un accord de libre-échange, mais la donne change dès qu'on arrive à la frontière. Intervenez-vous dans ces cas-là? Aidez-vous les gens à défendre les normes que vous avez déterminées? Vous avez l'expertise et vous accompagnez ces entreprises.

M. Girard : Tout à fait. On se rend compte, en ce qui concerne les tendances sur le plan des normes que, au Canada, et partout à travers le monde, on utilise, on élabore et on adopte de moins en moins de normes nationales.

Autrefois, au Canada, on avait plus de 10 000 normes concernant différents produits et activités qui étaient des normes nationales du Canada, élaborées et gérées par le Canada.

Présentement, le nombre de normes dans le catalogue national est de moins de 3 000. On est passé de 10 000 à 3 000 et, en échange, l'industrie et le gouvernement utilisent des normes régionales Canada-États-Unis ou internationales, comme les normes d'ISO.

Cela reflète la mondialisation et un marché qui fait que, maintenant, si on produit quelque chose au Canada, on veut que ce soit utilisable à travers le monde et qu'on puisse être en mesure de mettre tous les morceaux ensemble partout à travers le monde. Donc, au Canada, on utilise de plus en plus de normes internationales, ISO et CEI.

Quant à la réglementation fédérale, il y a environ 1 200 normes qui sont incorporées par renvoi. Autrefois, la grande majorité de ces normes étaient canadiennes et, maintenant, plus du tiers des normes de la réglementation fédérale sont des normes ISO ou des normes internationales.

Le transfert est en cours, ce qui signifie que nous faisons face de moins en moins souvent à des situations de conflit comme celles-là, ce qui concerne des normes existantes. Les problèmes surviennent dans le cas de nouvelles normes, de nouveaux sujets

Union agreement will help Canadians participate in the development of standards in Europe, so Canadian interests will be taken into account before the final standards are adopted.

et de nouvelles technologies. L'entente Canada-Union européenne va permettre aux Canadiens de participer aux activités de développement en Europe, de sorte que les intérêts canadiens devront être pris en compte avant que la norme finale soit adoptée.

Senator Hervieux-Payette: How do you detect products that do not meet our standards, as far as imports go? What comes to mind are those toys made in China using lead paint. I bring up the incident because it was the most well-known, but surely, there are other cases where products shipped to Canada could be harmful to Canadians or young children. You mentioned sleepwear earlier. That is a case we have known about for some time. I hope they have fixed the problem since.

La sénatrice Hervieux-Payette : Comment faites-vous pour détecter des produits qui ne répondraient pas à nos normes et qui sont importés? Je songe aux jouets en provenance de Chine qui étaient peints avec de la peinture contenant du plomb. J'en parle, parce que c'est l'événement le plus connu, mais il y a sûrement d'autres produits qui sont expédiés au Canada et qui représentent des dangers pour la santé des Canadiens et des jeunes enfants. Vous avez parlé plus tôt des pyjamas. C'est un exemple que l'on connaît depuis longtemps. J'espère qu'ils ont réglé ce problème depuis.

What oversight mechanism, then, do you have in place for all of those other products; what barriers to entry exist to ensure that incoming products comply with standards and that non-compliant products are not distributed throughout the country?

Alors, quel est votre mécanisme de surveillance pour tous les autres produits, la barrière à l'entrée, pour vous assurer que ces gens répondent aux normes et que les produits non conformes aux normes ne sont pas distribués à travers le pays?

Mr. Girard: The Standards Council of Canada accredits standards development organizations, as well as product-testing laboratories. That is our gateway into the standardization system domestically and abroad.

M. Girard : Le Conseil canadien des normes fait l'accréditation des organisations qui élaborent des normes et l'accréditation des laboratoires qui testent les produits. C'est notre porte d'entrée dans le système de normalisation au Canada et à l'étranger.

In terms of regulatory authorities, it obviously depends on the product type. If you are talking about consumer goods, a number of departments are involved. If you are talking about agricultural products, it would be the Canadian Food Inspection Agency, and if you are talking about consumer products, it would be Health Canada.

En ce qui concerne les autorités réglementaires, cela dépend évidemment des sujets. Donc, si on parle des biens de consommation, plusieurs ministères seront impliqués. Si on parle des produits agricoles, ce sera l'Agence canadienne d'inspection des aliments, et si on parle des produits de consommation, ce sera Santé Canada.

Provincial authorities also come into play. They have different regulations, whether in regard to power safety or plumbing. Provincial authorities play a role; provincial inspectors are the ones who ensure that Canadian consumer products that are imported from one province and sold in stores carry the certification mark necessary.

Il y a également des autorités responsables à l'échelle provinciale. Les autorités provinciales ont des règlements différents, que ce soit en matière de sécurité pour l'électricité ou la plomberie. Les autorités provinciales ont un rôle à jouer, et ce sont les inspecteurs provinciaux qui s'assurent que les produits de consommation canadiens qui sont importés d'une province et qui sont mis en vente dans les magasins portent la marque de certification requise.

The responsibility, then, is shared by different levels of government. When complaints are made, regulatory authorities can call on the standards council, and they will establish a mechanism to determine whether the complaint is founded.

Il s'agit donc d'une responsabilité partagée par différents niveaux de gouvernement. Lorsqu'il y a des plaintes à ce sujet, les autorités réglementaires peuvent faire appel au conseil des normes et elles établiront un mécanisme pour s'assurer que les plaintes sont fondées.

Senator Hervieux-Payette: I am on the Scrutiny of Regulations Committee and I can tell you that the efforts being made are certainly not sufficient. People are not alerted, and because the standards do not arise directly from Canadian regulations, in most cases, they are not bilingual.

La sénatrice Hervieux-Payette : Je siège au Comité d'examen de la réglementation, et je peux vous dire que les efforts ne sont certainement pas suffisants. Les gens ne sont pas avertis et, comme cela ne fait pas partie directement de la réglementation canadienne, ce n'est pas bilingue, dans bien des cas.

What steps do you take to ensure that unilingual international regulations are available to Canadians who want to be able to access them in both official languages?

Quels sont les efforts que vous faites pour que la réglementation internationale unilingue soit accessible aux Canadiens qui demandent à ce qu'elle soit accessible dans les deux langues officielles?

Mr. Girard: That is an excellent question. The recommendation we give to federal and provincial regulators is to submit the standards they intend to incorporate by reference in their regulations as national standards of Canada. The national standards of Canada have to be available in both official languages. When the need arose in the past, we paid for the translation of such standards.

Senator Hervieux-Payette: Your organization is the one that deals directly with the departments and ministries?

Mr. Girard: If it is necessary to incorporate a standard by reference in a set of regulations and it is not available in both official languages or it has not been reviewed by Canadian experts, we are the ones who recommend to the departments and ministries that they undertake the process to have the standard recognized as a national standard of Canada. And that is the extent of the Standards Council of Canada's authority, under the enabling legislation, to ensure that standards are available in both languages.

Senator Bellemare: My question has to do with that very problem of incorporation by reference. A few months ago, the Senate passed Bill S-12, giving us the authority to incorporate by reference fluid regulations, documents that were going to change. I was quite worried about how we were going to be advised of new international standards, how consumers or even manufacturers would be made aware of new standards. Could you please explain how that works? First of all, are you automatically notified when a standard changes in country X or Y? Do you make sure that the new standard protects Canadian interests even though it was developed somewhere else in the world? Give us an example, if you would. Tell us how it works.

The Deputy Chair: Mr. Girard, please try to be concise, as a number of senators have questions they would like to ask.

Mr. Girard: Okay, I will try to keep my answer brief. Four years ago, we undertook a project to identify all the standards that had been incorporated by reference in federal regulations. We now have the technology to make sure we correctly identify all of them, a web crawler. Every year for the past three years, we have been providing federal departments with a detailed report on the standards that have been incorporated by reference in their regulations, as well as the details of the most recent publication available, including documents produced by international organizations when applicable.

At the international level, we have to conduct an analysis or review and republish a standard every five years. That is standard practice for international organizations, and the Standards Council of Canada subscribes to that practice. We believe standards should be reviewed every five years. In some instances, the standard will stay the same; in others, it will change.

M. Girard : C'est une très bonne question. Ce qu'on recommande aux autorités réglementaires fédérales et provinciales, c'est de soumettre les normes qu'elles vont incorporer par renvoi dans la réglementation comme normes nationales du Canada. Si les autorités le font, à ce moment-là, les normes nationales du Canada doivent être disponibles dans les deux langues officielles. Nous avons déjà financé la traduction de certaines de ces normes lorsque c'était nécessaire.

La sénatrice Hervieux-Payette : C'est vous qui intervenez directement auprès des ministères?

M. Girard : C'est nous qui recommandons aux ministères — s'il est nécessaire qu'une norme soit incorporée par renvoi dans un règlement, si elle n'est pas disponible dans les deux langues ou si elle n'a pas été revue par des experts canadiens — de passer par le système canadien pour que la norme soit reconnue comme une norme nationale du Canada. Voilà la limite des pouvoirs qui sont conférés au Conseil canadien des normes en vertu de sa loi habilitante pour faire en sorte que les normes soient disponibles dans les deux langues.

La sénatrice Bellemare : Ma question a trait justement à ce problème de l'incorporation par renvoi. Il y a quelques mois, nous avons adopté au Sénat le projet de loi S-12 qui nous permettait d'incorporer par renvoi des règlements dynamiques, des choses qui allaient changer. J'étais bien inquiète de savoir comment on allait être mis au courant des nouvelles normes à l'international, comment un consommateur ou même un fabricant allait être mis au courant des nouvelles normes. Pourriez-vous nous expliquer comment cela fonctionne? Tout d'abord, êtes-vous assuré d'être automatiquement informé lorsqu'il y a eu un changement de norme dans tel ou tel pays? Êtes-vous assuré que la nouvelle norme protège les intérêts du Canada, même si cela se fait complètement à l'étranger? Donnez-nous un exemple. Dites-nous comment cela se passe.

Le vice-président : Monsieur Girard, veuillez essayer de préciser cela assez succinctement, car plusieurs sénateurs veulent poser des questions.

M. Girard : Alors, je vais essayer de vous donner une réponse brève. Il y a quatre ans, nous avons mené un projet pour repérer toutes les normes incorporées par renvoi dans la réglementation fédérale. Nous disposons maintenant de la technologie pour les repérer au moyen d'une araignée web pour nous assurer que nous les avons bien identifiées. Depuis trois ans, nous soumettons tous les ans aux différents ministères fédéraux un rapport détaillé sur les normes qui sont incorporées par renvoi dans leurs règlements, et nous leur donnons l'information sur l'édition la plus récente qui est disponible ou qui a été publiée par les organisations internationales, le cas échéant.

À l'échelle internationale, nous devons faire une analyse, un examen et republier une norme tous les cinq ans. Cela fait partie de la pratique des organisations internationales, et le Conseil canadien des normes y souscrit. Nous pensons que les normes doivent être revues tous les cinq ans. Dans certains cas, la norme sera stable; dans d'autres cas, il y aura des modifications.

What we do for federal regulators every year is provide them with a document listing all the new ISO, IEC and ITU standards published in the previous year. At that point, the regulators have to review the new version to make sure that it still meets their needs and make any necessary adjustments. Passage of the bill will make it much easier for regulators to follow up and ensure that the latest version of a standard is incorporated in their regulations. Normally, changes are made to a standard in order to add criteria and make it more stringent, basically, to ensure that any recent developments have been taken into account. It is quite rare that standards are lowered.

Le travail que nous effectuons auprès des autorités réglementaires fédérales est donc de leur fournir tous les ans un fichier qui leur indique toutes les nouvelles éditions des normes qui ont été publiées par ISO, par IEC, par ITU, au cours de la dernière année. Les autorités réglementaires sont, à ce moment-là, appelées à vérifier la nouvelle version pour s'assurer qu'elle répond encore à leurs besoins et à y faire les ajustements nécessaires. Si le projet de loi était adopté, il serait beaucoup plus facile pour les autorités réglementaires de faire le suivi et de s'assurer que la dernière version d'une norme est incorporée dans leur réglementation. D'habitude, quand on révise une norme, c'est pour y ajouter des critères, pour la rendre encore plus sévère, pour s'assurer, finalement, que les derniers développements sont pris en compte. Donc, il est très rare que des normes soient nivelées vers le bas.

Senator Bellemare: Do you make sure that these changes do not conflict with Canada's interests? And if so, how do you do that?

La sénatrice Bellemare : Est-ce que vous vous assurez que ces changements ne contreviennent pas aux intérêts du Canada? Si c'est le cas, qu'est-ce que vous faites?

Mr. Girard: The responsibility of determining whether the standard is still appropriate falls on the regulator. Every regulator is familiar with the body of legislation under their authority and knows where those standards are. We give them the information on new publications and editions, and the regulatory authorities take it from there. In the past, this information was not easily available to them, but now, we provide them with this tool so they can do reviews annually.

M. Girard : La responsabilité de déterminer si la norme est toujours adéquate revient aux autorités réglementaires. Chaque autorité réglementaire connaît le corpus de son règlement et sait où sont ses normes. On leur donne cette information avec les nouvelles publications, les nouvelles éditions, et ce sont les autorités réglementaires qui font ce travail. Autrefois, elles n'avaient pas accès à l'information facilement; maintenant, on leur donne cet outil pour qu'elles puissent faire cette analyse annuellement.

[*English*]

Senator Wells: I have a question about the external certifying authorities. You said your group is less than 100. First, I assume that yours is a coordinating role for certification of various products or testing of various products?

[*Traduction*]

Le sénateur Wells : Je voudrais poser une question à propos des autorités de certification externes. Vous dites que votre groupe compte moins d'une centaine d'organisations. Tout d'abord, je suppose que vous assumez un rôle de coordination dans la certification ou la mise à l'essai des divers produits, n'est-ce pas?

Mr. Briard: No, it's more than that. We are responsible for making sure that they get certified to a certain qualification per our SCC accreditation mark. We employ assessors — contractors, if you will — hence, some of the dollars you'll see spent in professional services are to go out and do audits and assessments to ensure they qualify under those particular standards, whether it's product or personnel.

M. Briard : Non, ce n'est pas tout. Nous avons la responsabilité de veiller à ce que la certification soit accordée pour un critère donné en fonction du seuil d'accréditation du CCN. Puisque nous embauchons des évaluateurs — des entrepreneurs, en quelque sorte —, une partie des dépenses que vous voyez dans la catégorie des honoraires professionnels sert à réaliser des vérifications et des évaluations sur place pour veiller à ce que le produit ou le personnel respecte ces normes.

Senator Wells: Okay, that's good. I'm looking at your website and I have the list of certification bodies. Some of these are industry associations. Do you see any inherent conflict in industry associations that are generally set up to advance the business interests of their members and are also the accredited certification body, for example, Water Quality Association, Organic Producers Association, Engineered Wood Association?

Le sénateur Wells : Bien. Je regarde votre site web, où se trouve une liste d'organismes de certification. Certains d'entre eux sont des associations industrielles. Voyez-vous un conflit d'intérêts inhérent à ce qu'une association ayant généralement pour mandat de faire valoir les intérêts commerciaux de ses membres soit aussi l'organisme de certification accrédité, comme Water Quality Association, Organic Producers Association et Engineered Wood Association?

Mr. Briard: Overall, this is a voluntary system, so they would accredit themselves accordingly, and we would go in and audit and make sure that they comply with those standards that they want to hold up to the marketplace that they're complying to.

Senator Wells: Do they establish the standards or do you establish the standards?

Mr. Briard: No.

Mr. Girard: For the system to work, we ensure that the standards that are used for certification are standards that are either from international organizations that are recognized by the SCC or organizations that we accredit in Canada. In Canada there are now eight organizations that are accredited by the Standards Council of Canada to develop standards. The CSA is the largest one, and you know about them.

Once the standard has been developed, we create a committee to establish a certification and accreditation program. That committee, as when we develop a standard, has to be a balanced matrix of various interests. You will have industry, consumers and academics at the table — and regulators as well, if it is of interest to regulators. They will design the accreditation program and, from the document that is published, basically — and you will see it under the list of scopes — we will then accredit organizations that apply for accreditation. It could be an association; it could be private sector organizations. The CSA group is a not-for-profit organization and we accredit them if they meet the requirements of the program.

Sandra E. Watson, Vice President, Communications and Corporate Planning and Corporate Secretary, Standards Council of Canada: The requirements that are set are not only Canadian requirements, they are international requirements. Whether it is an industry or a governmental organization that's accredited, they are subject to those international requirements that we ensure are followed through our accreditation programming.

Senator Wells: Are there any categories that are only within Canada or is this always an international exercise with UL, or IEC, or ISO? Are there any that fall outside of those?

Mr. Girard: To my knowledge, the only national accreditation program that we maintain here with no links to an international standard is the accreditation of the standard development organizations per se.

We had a document called CAN-P-1, and that's the document we use to determine if an organization that developed standards is doing it in accordance with our requirements. That would be the only one. All of the others are based on international ISO standards. Whether it's for lab accreditation, medical labs, food safety labs, those are the same. We base our programs on international standards, and that's the fundamental for mutual recognition between various bodies around the world.

M. Briard : Dans l'ensemble, puisqu'il s'agit d'un système à participation facultative, les organismes s'accréditent en conséquence. Nous allons ensuite vérifier leurs activités pour nous assurer qu'ils respectent les normes qu'ils veulent appliquer au marché qu'ils régissent.

Le sénateur Wells : Est-ce qu'ils établissent les normes, ou si c'est vous qui le faites?

M. Briard : Non.

M. Girard : Pour que le système fonctionne, nous veillons à ce que les normes servant à la certification proviennent soit d'organismes internationaux reconnus par le CCN, soit d'organismes que nous accréditons au Canada. Au pays, il y a désormais huit organismes accrédités par le CCN qui peuvent élaborer des normes. Le Groupe CSA, que vous connaissez, est le plus important d'entre eux.

Une fois la norme créée, nous formons un comité pour mettre en place un programme de certification et d'accréditation. Comme c'est le cas lors de l'élaboration d'une norme, le comité doit réunir un équilibre d'intérêts variés. Des représentants de l'industrie, des consommateurs et du milieu universitaire seront réunis à la table, de même que des organismes de réglementation, s'ils y voient un intérêt. Le comité va concevoir le programme d'accréditation, après quoi nous accréditerons les organisations qui en font la demande en fonction du document publié — c'est dans la liste. Il peut s'agir d'associations, ou encore d'organismes privés. Le Groupe CSA est un organisme sans but lucratif, et nous accordons l'accréditation lorsque les exigences du programme sont respectées.

Sandra E. Watson, vice-présidente, Communications et planification générale, et secrétaire générale, Conseil canadien des normes : Les critères qui sont énoncés ne s'appliquent pas seulement au Canada, mais à l'échelle internationale aussi. Que l'organisme accrédité fasse partie de l'industrie ou du gouvernement, il doit respecter les exigences internationales que nous nous assurons d'appliquer dans notre programme d'accréditation.

Le sénateur Wells : Y a-t-il des catégories propres au Canada, ou s'agit-il toujours des normes internationales UL, CEI ou ISO? Y a-t-il une catégorie qui ne relève pas de ces normes?

M. Girard : À ma connaissance, notre seul programme d'accréditation national qui n'a aucun lien avec les normes internationales est l'accréditation même des organismes d'élaboration de normes.

Nous avons un document, CAN-P-1, que nous utilisons pour déterminer si un organisme qui élabore des normes le fait conformément à nos exigences. C'est le seul cas. Tout le reste se base sur les normes internationales ISO. Il en va de même pour l'accréditation de laboratoires, y compris les laboratoires médicaux et de salubrité alimentaire. Nos programmes sont fondés sur des normes internationales, ce qui est essentiel à la reconnaissance mutuelle de différents organismes partout dans le monde.

Every year or two years we are audited by our peers in other regions of the world to make sure what we do is equivalent and consistent with other member bodies around the world.

The ultimate objective when it comes to removing trade barriers is one standard, one mark and one test around the world. We're still far from it, but that's really what we are aiming for when it comes to development and the use of standards, and also the certification of products and the accreditation of the bodies that certify those products.

Senator Wells: Okay, thank you.

[*Translation*]

Senator Chaput: Mr. Girard, you said that Canada went from 10,000 to 3,000 standards. How does the Canadian conformity element come into play? Within such a system, is it still possible for Canadian conformity and quality to come together?

Mr. Girard: Yes.

Senator Chaput: How?

Mr. Girard: Say, ISO develops an international standard for toys. Regulators can then decide to make sure that the standard is applicable to Canada and will ask one of our organizations to accredit, adapt or adopt the ISO standard for the Canadian context in order to make it a national standard of Canada. Every year, approximately 120 international standards are reviewed by our accredited organizations and submitted as national standards of Canada.

Senator Chaput: Has Canada rejected any standards before?

Mr. Girard: When we contribute to the development of a standard internationally and the standard is important to Canada, we make sure that Canadians are involved in developing that international standard. That is really where the business of bargaining comes into play. Our observation has been that, in the vast majority of cases, the complaints and views of Canadian delegations are clearly heard and respected at the international level. Very seldom is an international standard to which Canada has contributed deemed unacceptable for implementation in Canada. Our success rate in helping to shape an international standard is close to 100 per cent, as far as presenting our position and voicing our complaints go, such that our contribution extends right up to the final product. But, yes, it can happen that regulators are not happy with the content of an international standard and make changes to it before adoption. That is the standard that is then used for product certification.

Chaque année ou tous les deux ans, nous faisons l'objet d'une vérification de nos pairs d'autres régions du monde pour veiller à ce que nos normes correspondent à celles des autres membres d'ailleurs.

L'objectif ultime, pour faire tomber les barrières commerciales, c'est d'appliquer une norme, un seuil et une évaluation dans le monde entier. C'est loin d'être fait, mais c'est vraiment ce que nous ciblons en ce qui concerne l'élaboration et l'utilisation des normes, de même que la certification des produits et l'accréditation des organismes qui les certifient.

Le sénateur Wells : Bien, merci.

[*Français*]

La sénatrice Chaput : Monsieur Girard, en ce qui concerne les normes canadiennes, vous avez bien dit que nous sommes passés de 10 000 à 3 000; que fait-on de l'élément de conformité canadien? Peut-on encore avoir un élément de conformité et de qualité canadien dans le cadre de ce système?

M. Girard : Oui.

La sénatrice Chaput : De quelle façon?

M. Girard : Si une norme internationale est élaborée, par exemple, pour des jouets, il peut y avoir une norme à l'international par l'ISO. Par la suite, les autorités réglementaires peuvent décider de vouloir s'assurer que cette norme est applicable pour le Canada, et elles demanderont à l'une de nos organisations d'accréditer, d'adapter ou d'adopter la norme ISO pour le contexte canadien afin d'en faire une norme nationale du Canada. Chaque année, environ 120 normes internationales sont examinées par les organisations que nous accréditons et sont, par la suite, soumises à titre de normes nationales du Canada.

La sénatrice Chaput : Des normes ont-elles déjà été refusées par le Canada?

M. Girard : Lorsqu'on participe à l'échelle internationale au développement d'une norme, dans le cas de normes qui sont importantes pour le Canada, on s'assure que des Canadiens participent au développement de cette norme internationale. C'est vraiment là où le travail de négociation se fait. Dans la vaste majorité des cas, on constate que les doléances et les positions des délégations canadiennes sont bien entendues et sont respectées à l'échelle l'internationale. Il est très rare de se retrouver dans la situation où une norme internationale à laquelle on a participé est jugée inacceptable lors de sa mise en œuvre au pays. Notre taux de succès est près de 100 p. 100 en ce qui concerne nos présentations et nos doléances à l'échelle internationale, jusqu'au produit final. Cependant, en effet, c'est possible; dans certains cas, les autorités réglementaires n'étaient pas satisfaites du contenu de la norme internationale et elles ont procédé à des modifications à la norme afin qu'elle puisse, ensuite, être adoptée par les autorités réglementaires. C'est ce qu'on utilise ensuite pour certifier les produits.

Senator Chaput: Who chooses the Canadians who stand up for the standards, and how does the process work? Is it the regulators' responsibility?

Mr. Girard: About 490 Canadian committees work on international standards, and some 2,600 Canadians participate. The process is as follows: when a committee needs to be set up because a matter has been deemed to have strategic importance to the country, we invite different groups who we believe should be represented to participate and we seek out volunteers.

Then, we make sure that the committee's makeup is balanced, with both industry and consumer representatives. Consumer unions from Quebec and Canada are very involved in standards development. Academics also participate. A committee secretary and chair are chosen. The committee then determines Canada's position and presents it in the international arena.

I would also like to say that all standards-related documents, including draft standards, are subject to a public comment period where submissions are made in writing. Committee chairs must ensure that all submissions are reviewed in response to the public's comments regarding the draft standards.

Senator Chaput: Is the council subject to the Official Languages Act?

Ms. Watson: The answer is yes.

Senator Chaput: Thank you.

Senator Eaton: I have two short questions. What happens in cases when both provincial and federal regulations exist? Which one takes precedence?

Mr. Girard: That does not happen very often. The BNA Act sets out the division of powers in such a way that we very rarely see a situation of that nature. We are more likely to see a federal department making regulations and using standards that end up falling within the same sphere as that of the province.

Senator Eaton: Every province has its own regulations. Are Ontario's different from Quebec's or Nova Scotia's? How does that work?

Mr. Girard: That is an excellent question. We, on our end, review standards incorporated by reference in regulations. And we have started doing the same thing for the provinces that we do for the federal government, that is, providing an inventory of the standards contained in a province's regulations so that, in a few years, it will be possible to compare what Quebec has incorporated in its public safety or public health regulations with what Ontario or other provinces have done.

La sénatrice Chaput : Qui choisit ces Canadiens qui défendront ces normes et de quelle façon cela se fait-il? Est-ce la responsabilité des autorités réglementaires?

M. Girard : En ce qui concerne l'ensemble des comités canadiens, environ 490 comités canadiens travaillent à l'échelle internationale et 2 600 Canadiens y participent. Le processus est le suivant : lorsqu'un comité doit être mis en place, parce qu'il a été déterminé que ce serait important d'un point de vue stratégique pour le pays, une invitation est faite aux différents groupes que l'on veut voir représentés et on cherche des volontaires.

Par la suite, on s'assure que la composition du comité est équilibrée; il y aura donc des représentants de l'industrie et des consommateurs. Les unions des consommateurs, du Québec et du Canada, sont très impliquées dans l'élaboration des normes. On compte également des universitaires qui participent. Ensuite, on choisit un secrétaire pour le comité, ainsi qu'un président. Par la suite, la position canadienne est développée et mise de l'avant à l'échelle internationale.

À titre d'information, j'aimerais dire aussi que tous les documents produits en termes de normes, telles les ébauches de normes, doivent être présentés au public pendant une période de commentaires publics, et il s'agit de commentaires écrits. Le président de chaque comité doit s'assurer que tous les commentaires sont examinés et revus, afin qu'il y ait une réponse aux commentaires du public et au projet de norme.

La sénatrice Chaput : Votre conseil est-il assujetti à la Loi sur les langues officielles?

Mme Watson : La réponse est oui.

La sénatrice Chaput : Merci.

La sénatrice Eaton : J'aimerais poser deux petites questions. Que se passe-t-il lorsqu'il y a des règlements provinciaux et des règlements fédéraux? Laquelle des réglementations prend le dessus?

M. Girard : On ne voit pas cela très souvent. L'AANB fait en sorte que le partage des pouvoirs est fait de façon à ce que ce soit très rare. On verra plutôt un ministère fédéral réglementer et utiliser des normes qui seront, finalement, dans la même sphère de compétence qu'au niveau provincial.

La sénatrice Eaton : Chaque province dispose de sa propre réglementation; les réglementations sont-elles différentes en Ontario par rapport au Québec ou à la Nouvelle-Écosse? Comment cela se passe-t-il?

M. Girard : C'est une très bonne question. De notre côté, nous examinons les normes incorporées par renvoi dans les règlements, et nous avons amorcé, avec les provinces, la même initiative qu'avec le gouvernement fédéral, c'est-à-dire leur offrir des inventaires de normes qui figurent dans leur réglementation provinciale pour qu'elles puissent, dans quelques années, commencer à comparer ce que le Québec a incorporé à ses règlements concernant la sécurité publique ou la santé publique, par rapport à ce que l'Ontario ou d'autres provinces ont fait.

That is something we will be doing over the next few years, in other words, building an inventory and promoting harmonization. There are instances where provincial standards are not aligned with one another.

Senator Eaton: That must cause problems for importers?

Mr. Girard: It causes problems for importers, yes, but also for Canadian manufacturers.

Senator Eaton: Okay.

[*English*]

Regarding the enforcement, you leave it to each ministry to enforce the standards. I think we heard in the Agriculture Committee last year that when we import wood from other countries, we don't demand the same standards as they demand from us. Is there something wrong with us? Why don't we?

Mr. Girard: Our role in Canada is to promote the highest standards when it comes to health and safety, the environment, but regulatory authorities have jurisdiction. They may decide to take a different approach from time to time. Our role is to make the highest standards documents available to them, raise awareness about the value of these standards, and promote the harmonization and alignment of standards between jurisdictions. That is our role, and we take this job very seriously.

Senator Eaton: Are you included in trade agreements? For instance, if we go into the TPP, is one of you taken along to negotiate standards?

Mr. Girard: In terms of the recent trade agreements, there's always a chapter on regulatory cooperation, alignment, harmonization, and standards are part of that chapter. So for Canada-EU, as I said earlier, we have two components there and we find them in other trade agreements as well.

Senator Eaton: But your more difficult ones will probably be with the TPP, I would imagine.

Mr. Girard: That's something we're looking at.

Senator Eaton: Very tactful response.

The Deputy Chair: You remind me of a great hockey player.

Senator Mockler: To follow up on Senator Eaton, there is no doubt this is cool. I was thinking of country-of-origin labelling. Can you please tell me if you are part of those negotiations and, if so, to what extent does it impact on the life of Canadians or North Americans?

Mr. Girard: Unfortunately, we're not.

Il s'agit d'un exercice que nous ferons au cours des prochaines années, soit établir un inventaire et, par la suite, encourager l'uniformisation. Il y a des cas où les normes utilisées par les provinces ne sont pas alignées les unes sur les autres.

La sénatrice Eaton : Cela doit créer, par exemple, des problèmes pour les importateurs?

M. Girard : Cela cause des problèmes pour les importateurs, mais également pour les manufacturiers canadiens.

La sénatrice Eaton : D'accord.

[*Traduction*]

Sur le plan de l'application, il incombe à chaque ministère de faire respecter les normes. Au sein du Comité de l'agriculture, je crois, nous avons entendu dire l'an dernier que lorsque nous importons du bois d'autres pays, nous ne leur imposons pas les mêmes normes qu'eux exigent de nous. Y a-t-il quelque chose qui cloche chez nous? Pourquoi ne le faisons-nous pas?

M. Girard : Notre rôle au Canada est de faire valoir les normes les plus élevées en matière de santé, de sécurité et d'environnement, mais les autorités réglementaires ont le pouvoir. Elles peuvent décider de procéder autrement de temps à autre. Nous avons pour rôle de leur donner accès à la documentation sur les normes les plus élevées, de sensibiliser les gens à la valeur de ces normes, et de faire valoir l'harmonisation et la concordance des normes d'une région à l'autre. Voilà notre rôle, et nous prenons cette tâche très au sérieux.

La sénatrice Eaton : Participez-vous aux accords commerciaux? Si nous adhérons au Partenariat transpacifique, par exemple, l'un d'entre vous participera-t-il à la négociation des normes?

M. Girard : Les accords commerciaux conclus récemment comportent toujours un chapitre sur la coopération en matière de réglementation, la concordance et l'harmonisation, et les normes en font partie. Dans le cas de l'accord entre le Canada et l'Union européenne, comme je l'ai dit plus tôt, nous avons deux dispositions qui en font partie, qu'on retrouve dans d'autres accords aussi.

La sénatrice Eaton : Mais j'imagine que le Partenariat transpacifique fait partie des accords les plus difficiles.

M. Girard : Nous sommes en train d'évaluer le tout.

La sénatrice Eaton : Votre réponse ne manque pas de tact.

Le vice-président : Vous me faites penser à un grand joueur de hockey.

Le sénateur Mockler : Pour faire suite à la question de la sénatrice Eaton, il s'agit sans doute de la mention du pays d'origine sur l'étiquette. Pourriez-vous s'il vous plaît me dire si vous participez à ces négociations? Le cas échéant, dans quelle mesure avez-vous une incidence sur la vie des Canadiens ou des Nord-Américains?

M. Girard : Malheureusement, nous n'y participons pas.

Senator Mockler: Should you be?

Mr. Girard: I wish my CEO was here today.

Senator Mockler: Looking at his background as a farmer, he could probably answer that question.

Mr. Girard: In terms of trade negotiations, you have what they call the SPS — sanitary and phytosanitary provisions — which are a separate track from the others, and we belong to the others. It's something that we need to think about over the coming years. How are we going to merge basically the two systems so that international standards that could support a policy approach can be integrated and can be used?

[*Translation*]

Senator Mockler: In addition to cost, traceability has to be taken into account. That might be something you should think about as far as making that connection goes.

That brings me to another question. Non-residential wood construction companies are in the process of assessing the five factors tied to commercial and industrial wood construction, or buildings with more than three stories. Do you have any involvement in assessment pertaining to the National Building Code?

Mr. Girard: We do not have any direct involvement, unfortunately. National Research Council Canada is responsible for developing the five national model construction codes in conjunction with the provinces, including the National Building Code. The building code commission, under the council's direction, is really the body in charge of putting out the new version of the code every five years.

And when standards are necessary, the commission will call on accredited organizations to develop specific standards. We have no direct involvement in identifying the main thrusts, or even specific issues, when the next edition of the building code or fire code is being prepared for publication.

[*English*]

The Deputy Chair: We will have the National Research Council here next week so you'll be able to ask that type of question.

[*Translation*]

Senator Rivard: Senator Mockler and Senator Eaton raised the issue that concerns me, standards around the use of wood. For nearly two years, the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry studied the issue. It heard from numerous witnesses, some for, some against. We heard from people in the concrete and steel industries who were not that supportive of changing the standards.

Le sénateur Mockler : Devriez-vous y participer?

M. Girard : Si seulement notre président était ici aujourd'hui.

Le sénateur Mockler : Compte tenu de son passé d'agriculteur, il pourrait probablement répondre à la question.

M. Girard : Pour ce qui est des négociations commerciales, il y a ce qu'on appelle des dispositions sanitaires et phytosanitaires. Il s'agit d'une voie distincte, et nous faisons partie des autres. Voilà une chose à laquelle nous devons réfléchir dans les années à venir. Comment allons-nous fusionner les deux systèmes de façon à pouvoir intégrer et utiliser les normes internationales qui pourraient appuyer une approche stratégique?

[*Français*]

Le sénateur Mockler : Avec le coût, il faut aussi prendre en considération la traçabilité. C'est peut-être une chose à laquelle vous devriez penser pour faire le lien.

Cela m'amène à une autre question. Les entreprises dans le domaine de la construction non résidentielle en bois sont en train d'évaluer les cinq facteurs qui sont liés à la construction en bois dans les édifices commerciaux et industriels, ou ceux qui comptent plus de trois étages. Est-ce que vous jouez un rôle d'évaluation dans le cadre du Code national du bâtiment?

M. Girard : Non, nous ne jouons pas un rôle direct, malheureusement. Le Conseil national de recherche du Canada est responsable des cinq codes modèles nationaux qui sont élaborés en collaboration avec les provinces, y compris le Code national du bâtiment. C'est vraiment la commission, sous l'égide du CNRC, qui est responsable de la publication de la nouvelle version du code tous les cinq ans.

Lorsque des normes seront nécessaires, à ce moment-là, la commission fera appel aux organismes accrédités pour élaborer des normes précises. Nous n'avons pas de rôle direct à jouer en ce qui concerne les grandes orientations ou même les questions spécifiques liées à la prochaine édition du Code national du bâtiment ou du feu.

[*Traduction*]

Le vice-président : Puisque le Conseil national de recherches comparaîtra la semaine prochaine, vous pourrez alors poser ce genre de question.

[*Français*]

Le sénateur Rivard : Le sénateur Mockler et la sénatrice Eaton ont soulevé le point qui me préoccupait et qui concerne les normes sur l'utilisation du bois. Pendant tout près de deux ans, le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts s'est penché sur cette question. Il a entendu plusieurs témoins qui étaient favorables et non favorables. Nous avons entendu des gens de l'industrie du béton et de l'acier qui ne sont pas tellement favorables à ce qu'on change les normes.

We hope that the provinces will someday be able to reach an agreement so that timber can be used in residential, commercial or industrial construction.

There is one thing I am curious about. You are responsible for standardization, and the French abbreviation for your organization is CCN, a government agency. Am I mistaken that your abbreviation is exactly the same as that of the National Capital Commission in French, Commission de la capitale nationale? It would be a good idea to change one of the two abbreviations.

Mr. Girard: Senator, it is worse in English, because our abbreviation also denotes the Supreme Court of Canada.

Senator Bellemare: Mr. Girard, you have piqued my interest about something as well. I am steering the discussion into areas that do not currently fall within your jurisdiction but that may in the future. As we listen to you, it becomes clear that your process for standardizing international standards is like a well-oiled machine.

As concerns workers, a very real dynamic is under way in a number of countries, resulting in the adoption of occupational and vocational standards for all kinds of trades and occupations. And that philosophy around labour standards is developing at the same time as all the changes going on in the labour market.

Do you think developing or harmonizing occupational standards, as they relate to the job market, will ever come under your area of responsibility, or is that another world entirely?

Mr. Girard: No, it is not an entirely different world. From a standards standpoint, the two worlds are parallel but still in the same solar system.

Over ten years ago, the Standards Council of Canada developed personnel certification programs. Should the need arise in the labour market or should regulators deem it appropriate, we could develop programs where a standard would be used to ensure that individuals wanting to work in a specific position could be tested and certified against that standard.

That would reduce the number of irritants between provinces, given that industry sectors are not that happy about the differences that exist from one jurisdiction to another. So, yes, we could play a role in that area. A request would simply have to be made, and then we would establish a committee, and develop a program to certify people in conjunction with provincial or federal professional bodies. It is something we could do.

I should point out that that is an important dimension, because we recently asked industry to provide us with some sort of indication as to the costs that arise when standards are not harmonized between provinces.

Nous espérons qu'un jour les provinces pourront s'entendre pour permettre au bois d'œuvre de servir dans la construction résidentielle, commerciale ou industrielle.

Une question pique ma curiosité. Vous vous occupez de normalisation et votre acronyme est le CCN, un organisme gouvernemental. Est-ce que je me trompe en disant que votre acronyme est exactement le même que celui de la Commission de la capitale nationale? Il serait bon de changer l'un des deux acronymes.

M. Girard : Monsieur le sénateur, en anglais, c'est pire, parce que SCC fait également référence à la Supreme Court of Canada.

La sénatrice Bellemare : Monsieur Girard, vous avez piqué ma curiosité également. Je vous amène dans des domaines qui ne sont pas de votre compétence, mais qui, peut-être plus tard, le seront. À vous écouter, on constate que vous avez une mécanique bien rodée pour ce qui est de la normalisation des normes à l'échelle internationale.

Dans le cas de la main-d'œuvre, il y a toute une dynamique qui est bien réelle dans plusieurs pays, selon laquelle on adopte des normes occupationnelles et vocationnelles pour toutes sortes d'occupations et de métiers. Cette philosophie des standards de main-d'œuvre se développe parallèlement à tous les changements qui surviennent dans le marché du travail.

Pensez-vous que d'essayer de développer ou d'harmoniser les normes occupationnelles liées au marché du travail fera éventuellement partie de votre domaine d'emploi, ou est-ce que c'est complètement une autre planète?

M. Girard : Non, ce n'est pas une autre planète. On vit dans un monde parallèle en ce qui concerne les normes, mais on est encore dans le même système solaire.

Au Conseil canadien des normes, il y a plus de 10 ans, nous avons établi des programmes de certification du personnel. Dans le cas où il y aurait un besoin sur le marché du travail ou lorsque les autorités réglementaires le jugeraient approprié, nous pourrions développer des programmes dans lesquels nous utiliserions une norme afin de nous assurer que les gens qui veulent occuper une fonction spécifique puissent être testés et certifiés dans le cadre de cette norme.

Cela réduirait le nombre d'irritants interprovinciaux, parce qu'on sait que les différents secteurs de l'industrie ne sont pas très heureux des différences qui existent d'une instance à l'autre. Alors, oui, nous pourrions jouer un rôle. Il suffit qu'on nous le demande et, à ce moment-là, il sera possible de créer un comité, d'établir un programme et de certifier les gens en collaboration avec les associations professionnelles provinciales ou fédérales. Cela pourrait se faire.

Je dois dire que c'est quelque chose d'important, parce que, récemment, nous avons demandé à l'industrie de nous donner une espèce d'indication des coûts reliés aux normes non alignées entre les différences instances provinciales.

For instance, the representatives of one plumbing industry association in Canada carried out a study on water heaters. They realized that in Canada, in order to be able to sell a water heater, you need four different certifications for the unit, depending on the province where it is sold. This means that Canadians pay 4 per cent more when they buy a water heater, simply because several certifications are required for that product, whereas in the United States, in a market of 350 million, only two certifications are required: one for the United States as a whole, and one in California.

So, we can see that there is a problem there that has not really been examined in detail by regulatory authorities. I think that this issue does have an influence on the price differences. We are going to work with the industry to come up with case analyses to show that if the standards and certification processes are not brought into line, the ordinary Canadian citizen is the one who foots the bill.

Senator Bellemare: Thank you very much for your very interesting reply, which brings grist to the mill of this industry issue that is a very concrete one and has an impact on the cost of products and services.

[*English*]

The Deputy Chair: Before we conclude, are there any final comments, Mr. Briard, that you could share with us?

Mr. Briard: No, other than to thank you again for the invitation to be here. It's always good for a small organization like ours to try to showcase some of the good things that we're doing for Canada.

The Deputy Chair: It may be a small organization, but the complexity of problems that you deal with is unique. One thing I got out of it, of course, besides many of the pieces of information, was the idea of jurisdiction and the importance of being able to work through these various challenges you face.

On behalf of our group, I thank you for your participation today.

(The committee adjourned.)

Par exemple, des représentants d'une association qui s'occupe de l'industrie de la plomberie au Canada ont fait une étude de cas sur les chauffe-eau. Ils se sont rendu compte que, au Canada, pour pouvoir vendre un chauffe-eau, il fallait quatre certifications différentes pour l'unité, dépendamment de la province de vente. Il en coûte donc 4 p. 100 de plus aux Canadiens pour l'achat d'un chauffe-eau uniquement en raison du fait que plusieurs certifications sont requises pour ce produit, alors qu'aux États-Unis, pour un marché de 350 millions, il n'existe que deux certifications : une pour tous les États-Unis et une pour la Californie.

Alors, on se rend compte qu'il y a un problème qui n'a pas vraiment été examiné en détail par les autorités réglementaires. Je pense que ce problème a une influence sur la différence de prix. Nous allons travailler avec l'industrie pour arriver avec des analyses de cas qui démontrent que, si les normes et les processus de certification ne sont pas alignés, c'est le Canadien ordinaire qui en fait les frais.

La sénatrice Bellemare : Merci beaucoup pour votre réponse très intéressante qui apporte de l'eau au moulin de cette problématique en matière de main-d'œuvre, qui est très concrète et qui a un impact sur le prix des produits et services.

[*Traduction*]

Le vice-président : Avant que la séance prenne fin, monsieur Briard, aimeriez-vous ajouter quoi que ce soit?

M. Briard : Non; je tiens simplement à vous remercier encore de nous avoir invités à comparaître. Il est toujours utile pour une petite organisation comme la nôtre de montrer les bonnes choses que nous faisons pour le Canada.

Le vice-président : Votre organisation est peut-être modeste, mais elle aborde des problèmes d'une complexité unique. Une des choses que j'ai retenues, à part bien sûr les nombreux renseignements, c'est la notion de compétence et l'importance de pouvoir composer avec les différents défis qui se posent à vous.

Au nom du comité, je vous remercie de votre participation aujourd'hui.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Tuesday, October 21, 2014

Canadian Institutes of Health Research:

Thérèse Roy, Chief Financial Officer and Vice President, Resource Planning and Management Portfolio;

Kelly VanKoughnet, Associate Vice President, Research and Knowledge Translation.

Patented Medicine Prices Review Board:

Douglas Clark, Executive Director;

Pauline Lahey, Chief, Corporate Planning and Reporting.

Tuesday, October 28, 2014

Public Service Commission of Canada:

Anne-Marie Robinson, President;

Christine Donoghue, Senior Vice President, Policy;

Gerry Thom, Vice President, Staffing and Assessment Services;

Philip Morton, Director General of Finance and Administration.

Standards Council of Canada:

Ernie Briard, Vice President, Corporate Services & Chief Financial Officer;

Michel Girard, Vice President, Strategy;

Sandra E. Watson, Vice President, Communications and Corporate Planning and Corporate Secretary.

TEMOINS

Le mardi 21 octobre 2014

Instituts de recherche en santé du Canada :

Thérèse Roy, dirigeante principale des finances et vice-présidente, Portefeuille de la gestion et planification des ressources;

Kelly VanKoughnet, vice-présidente associée, Recherche et application des connaissances.

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés :

Douglas Clark, directeur exécutif;

Pauline Lahey, chef, Planification et reddition de comptes stratégiques.

Le mardi 28 octobre 2014

Commission de la fonction publique du Canada :

Anne-Marie Robinson, présidente;

Christine Donoghue, vice-présidente des politiques;

Gerry Thom, vice-président, Services de dotation et d'évaluation;

Philip Morton, directeur général des finances et de l'administration.

Conseil canadien des normes :

Ernie Briard, vice-président, Services généraux, et chef de la direction financière;

Michel Girard, vice-président, Stratégie;

Sandra E. Watson, vice-présidente, Communications et planification générale, et secrétaire générale.